Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis juridiques

114e année

24 juillet 1982

No 30

Éditeur officiel
Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

114e année
24 juillet 1982
No 30

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l' 6153
Associations coopératives, Loi sur les 6153
Avis divers 6155
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les 6157
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le 6157
Compagnies, Loi sur les 6117-6165
Compagnies étrangères, Loi sur les 6137
Curatelle publique, Loi sur la 6168
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les 6138
Demande(s) à la Législature 6169
Liquidation des compagnies, Loi sur la 6169
Ministères, Avis concernant les 6170
Proclamation(s) 6193
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les 6138
Soumissions, Demandes de 6194
Vente(s) par licitation 6198
Vente(s) par shérif 6198
Vente(s) pour taxes 6218

Dépôt légal — 1er trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1982

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend ses décisions officielles. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :
La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page sommaire de chaque édition.

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés dans la forme prescrite pour publication à la *Gazette officielle*. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, numéro de téléphone et le nombre de publications requis pour chaque avis.

Conditions générales :
Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Dans les cas de publications urgentes (les ventes pour taxes de janvier sont traitées différemment) et des avis comportant des difficultés particulières au plan de la composition ou de la normalisation de la copie, les annonceurs sont priés de prendre arrangement en s'adressant par téléphone au numéro 418-643-5195 ou par écrit à l'adresse ci-dessous. À noter que nous ne pouvons réserver d'espace en vue d'une publication.

Pour les avis de ventes pour taxes devant être publiés deux fois en janvier, les textes doivent être reçus dans les cinq (5) premiers jours ouvrables de l'année pour en assurer la publication selon les exigences de la loi. Après cette date, ils seront retournés aux annonceurs.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés sous forme de mandat ou par chèque émis à l'ordre du ministre des Finances.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les intéressés sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication pour éviter des frais supplémentaires. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être reçues par écrit avant l'heure de tombée.

Tarif des annonces et abonnements :

1° Tarif d'abonnement

Le prix de l'abonnement annuel de cette édition est de 45 $ par année.

2° Tarifs spéciaux

L'abonnement annuel ne comprend pas la liste des titulaires de licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

Ces publications font l'objet d'une vente au numéro séparé à un tarif maximal de 30 $ l'exemplaire.

3° Tarif de vente au numéro séparé

Les numéros séparés de la *Gazette officielle du Québec*, sauf la publication mentionnée au paragraphe 2°, se vendent au prix de 4 $ l'exemplaire.

4° Tarif de publication

a) Le tarif de publication est de 0,60 $ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

b) Malgré le paragraphe *a*, le tarif de publication des avis de ventes pour taxes, autre que la première parution, est de 0,40 $ la ligne agate.

5° Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

6° Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Georges Lapierre
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone : (418) 643-5195

Toute correspondance concernant les abonnements ou tirés-à-part doit être adressée à :

Direction générale des publications gouvernementales
Service de la diffusion des publications
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone : (418) 643-5150

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
B. & B. AMUSEMENTS LIMITED 1352-8252	LES AMUSEMENTS B. & B. LTÉE	25 10 31
BASIL HOLDING CORP. 1236-4436	SOCIÉTÉ DE GESTION BASIL INC. ..... *BASIL HOLDING INC.*	60 04 26
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KUNG-FU INC. 1845-8133	LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KUNG-FU (WU SU) ET DE BOXE CHINOISE INC.	81 05 01
HURTSTEEL PRODUCTS LTD. 1124-0611	ACIER HURTSTEEL LTÉE	62 04 05

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
LES AMIS DE LA SCÈNE LYRIQUE DU QUÉBEC INC. 1477-6629	77 05 16	9
CORPORATION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE SAINT-ADOLPHE D'HOWARD INC. 1854-1631	82 01 18	5
DENDREK INC. 1319-4907	72 05 10	4
LA FONDATION DES ARTS DE L'ANCIENNE BOURSE 1502-9788	76 04 09	19
FONDATION MÉRIEUX CANADA (1979) INC. 1639-7929	79 11 05	4

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
A. JANIN & COMPAGNIE LIMITÉE 1350-3883	49 07 22	12
MENUISERIE ASTELL INC. 1181-4084	66 12 22	5
TOURNOI DE HOCKEY ATOME DE COATICOOK INC. 1638-6716	79 09 07	7
LES VIANDES VALCO INC. 1473-2697	77 01 18	3

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
BEAUPRÉ, BOUCHER & ASSOCIÉS INC. 1237-2090	70 01 02	82 07 24
BUFFET MAURICE INC. 1176-0139	65 02 03	82 07 24
CLUB AUTO-FORUM INC. 1625-5069	78 04 17	82 07 24
DÉPANNEUR JOLIETTE INC. 1505-6005	76 11 10	82 07 24
DISTRIBUTION ELASTDOR INC. 1362-7567	75 04 01	82 07 24
GESTION FORTIN ET LANDRY INC. 1648-2366	80 10 08	82 07 30
LAVERIE DE LA COLLINE INC. 1332-2805	72 10 13	82 07 24
TWIN EQUIPMENT SUPPLY LTD. 1279-0481	51 02 21	82 07 28

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante :

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LA CHEMISE MARTINI INC. 1347-8433	73 11 21	6600, ch. Côte-des-Neiges, 4e étage, Montréal
LA FÉDÉRATION DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC ... 1843-6600	81 02 26	1475, boulevard St-Joseph est, Montréal
HATCH ET ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC. 1502-6875	76 03 24	1134, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal
L. HOLSTEIN & CO. (1956) LTD. 1266-1229	56 03 07	1435, rue St-Alexandre, bureau 1285, Montréal
MOTEL LE COLOMBIER INC. 1147-7023	62 02 26	205, de Montreux, Laval
NORMANDY CHIBOUGAMAU MINES LIMITED ..... (no personal liability) 1246-0168	47 08 06	1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
PLACEMENT CHARLEX INC. 1245-4203	62 12 21	615, boulevard Dorchester ouest, bureau 630, Montréal
RESSOURCES CHESBAR INC. 1245-9269	56 04 05	1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
TÉLÉVISION DE LA BAIE DES CHALEURS INC. 1182-6070	57 07 03	Mont-Saint-Joseph, Carleton

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

20141-o

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
OMER AUDET ET FILS LTÉE 1857-9813	82 05 27	173, chemin du Roy, Deschambault

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

20141-o

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CONSOLIDATED TACHÉ MINES & INVESTMENTS LTD. 1248-7062	51 03 06	82 06 18	1) De la dénomination sociale: LES RESSOURCES TACHÉ INC. *TACHÉ RESOURCES INC.*; 2) du capital-actions.
GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. 1114-1959	55 06 15	82 07 08	Du capital-actions
L'OFFICE DES CONGRÈS ET DES VISITEURS DU GRAND MONTRÉAL, INC. *CONVENTION AND VISITORS' BUREAU OF GREATER MONTRÉAL, INC.* 1325-7639	24 04 05	82 06 22	1) De la dénomination sociale: L'OFFICE DES CONGRÈS ET DU TOURISME DU GRAND MONTRÉAL INC.; *GREATER MONTRÉAL CONVENTION AND TOURISM BUREAU INC.*; 2) des objets; 3) de la valeur des biens immobiliers.

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
AGENCE DE VOYAGES LA CROISIÈRE S'AMUSE INC. 1859-0745	82 06 22	Joliette
LES AGENCES PIERRE PÉPIN INC. 1859-2485	82 06 28	Saint-Hyacinthe
ALIMENTATION L. ET L. INC. 1859-1370	82 06 25	Québec
ALTER CINÉ INC. 1859-2816	82 06 30	Montréal
AMÉNAGEMENT JEAN CLAUDE BACHAND INC. 1859-2410	82 06 28	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ANDRIQUE INC. 1859-2519	82 06 28	Saint-Hyacinthe
ASSISTANCE-VOYAGE MONTRÉAL INC. 1859-0968	82 06 25	Montréal
ASSURANCES GILLES DUBOIS INC. 1859-2253	82 06 25	Saguenay
L'AUBERGINE RELAIS DE CAMPAGNE INC. 1859-2584	82 06 29	Bedford
BARRIÈRES INDUSTRIELLES RAYMOND (1982) LTÉE 1858-8681	82 06 15	Longueuil
LA BASANNE-RIT INC. 1859-2832	82 06 30	Montréal
BOUTIQUE LAURA CANADA LTÉE *LAURA'S SHOPPE CANADA LTD.* 1859-0950	82 06 25	Montréal
BOUTIQUE RAGA INC. 1859-0901	82 06 23	Joliette
B. BRASSARD & ASSOCIÉS INC. 1859-0208	82 06 18	Québec
JEAN RAYMOND BRETON INC. 1859-1420	82 06 29	Québec
LE CAFÉ TERRASSE IL CAMMINO INC. 1859-2105	82 06 25	Québec
LES CARROSSERIES DU KAMOURASKA INC. 1859-1446	82 06 29	Kamouraska
CAUCHON, GIRARD & ASSOCIÉS INC. 1859-2402	82 06 28	Chicoutimi
CENTRE D'OPTIQUE D'ALMA INC. 1859-1461	82 06 30	Roberval
CÉRAMIQUES GIBEAU LTÉE 1859-2592	82 06 29	Laval
CHEMISE L.L. LESSARD INC. 1859-2220	82 06 25	Beauce
COMMUNICATIONS 82 INC. 1859-2543	82 06 29	Montréal
CONCORDE INTÉRIEUR LTÉE *CONCORD INTERIORS LTD.* 1859-2089	82 06 25	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES CONSTRUCTIONS ARGENTO INC. 1859-2121	82 06 25	Montréal
CYCLES MIKADO DU CANADA LTÉE *MIKADO CYCLE CANADA LTD.* 1859-0976	82 06 25	Montréal
DÉPANNEUR BRUNEAU INC. 1859-0984	82 06 25	Trois-Rivières
DÉPANNEUR CLAUDE ET CLAUDETTE LÉVESQUE INC. 1859-0893	82 06 23	Longueuil
DÉPANNEUR DES ÎLES INC. 1859-1149	82 06 25	Montréal
DÉPANNEUR PI-RO INC. 1859-2451	82 06 28	Montréal
MARCELLIN DESBIENS INC. 1859-2840	82 06 30	Saguenay
DESRAND ÉLECTRIQUE INC. 1859-2261	82 06 25	Saint-Hyacinthe
DIROL INC. 1859-1495	82 06 30	Frontenac
DISTRIBUTION ANDRÉ BEAULAC INC. 1859-2154	82 06 25	Drummond
DOMAINE VAL MORIN INC. 1859-2113	82 06 25	Terrebonne
ÉCOLE DE DANSE NEBRAK LTÉE 1859-2055	82 06 25	Trois-Rivières
ÉCONO-FRUIT HOCHELAGA INC. 1859-2824	82 06 30	Montréal
ENFOUI-BEC INC. 1859-2139	82 06 25	Trois-Rivières
ENTREPÔT DE MEUBLES SANS FANTAISIES INC. *NO FRILLS FURNITURE WAREHOUSE INC.* 1859-2725	82 06 29	Montréal
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN R. MORRIS INC. 1859-2618	82 06 28	Longueuil
ENTREPRISE MICHEL POULIN INC. 1859-1354	82 06 25	Québec
LES ENTREPRISES DANIELLE PERRON INC. 1859-2469	82 06 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION COVEY-HILL INC. 1859-2352	82 06 28	Beauharnois
LES ENTREPRISES J.C. LAFERRIÈRE INC. 1859-2329	82 06 25	Montréal
FERBLANTERIE LEFEBVRE & FRÈRES INC. 1859-2733	82 06 30	Terrebonne
LA FERME DU RUISSEAU ST-MARC INC. 1859-0869	82 06 23	Richelieu
FERME LINE (1982) INC. 1859-2006	82 06 25	Beauce
FERME LUDGER GAGNON ET FILS INC. 1859-2048	82 06 25	Kamouraska
FERME QUARTER PAINT INC. 1859-2204	82 06 25	Québec
FERME QUATRE CHEMINS LTÉE 1859-2097	82 06 25	Rimouski
GARDERIE CABANE HABILE INC. 1859-0935	82 06 25	Montréal
GESPOP INC. 1859-1453	82 06 29	Québec
GESTION ACAMEX LTÉE ..... *ACAMEX HOLDINGS LTD.* 1859-2295	82 06 25	Longueuil
GESTION CIBELLE INC. 1859-2386	82 06 28	Montréal
GESTION DAN LTÉE 1858-8590	82 06 14	Longueuil
GESTION DANYVES INC. 1859-2717	82 06 29	Bedford
GESTION 1200 INC. 1859-2501	82 06 28	Québec
GESTION NOSSIRB INC. 1859-2576	82 06 29	Longueuil
GROUPE PERELIN INC. 1859-2337	82 06 23	Montréal
LES IMMEUBLES FOURNIER ET TREMBLAY INC. 1859-2626	82 06 29	Chicoutimi
IMMEUBLES RONDELLE INC. 1859-0927	82 06 25	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LIQUIDATION BÉLIVEAU INC. 1859-1388	82 06 28	Montréal
MARCHÉ N.R. & ST-NOËL INC. 1859-2493	82 06 28	Frontenac
MAXIVIDÉO INC. 1859-1305	82 06 25	Beauce
1858-8905 QUÉBEC INC. 1858-8905	82 06 25	Drummond
1859-0810 QUÉBEC INC. 1859-0810	82 06 23	Témiscamingue
1859-0828 QUÉBEC INC. 1859-0828	82 06 23	Saint-François
1859-0844 QUÉBEC INC. 1859-0844	82 06 23	Abitibi
1859-0851 QUÉBEC INC. 1859-0851	82 06 23	Abitibi
1859-1123 QUÉBEC INC. 1859-1123	82 06 23	Montréal
1859-1313 QUÉBEC INC. 1859-1313	82 06 25	Québec
1859-1396 QUÉBEC INC. 1859-1396	82 06 28	Québec
1859-1404 QUÉBEC INC. 1859-1404	82 06 29	Québec
1859-1412 QUÉBEC INC. 1859-1412	82 06 29	Québec
1859-2246 QUÉBEC INC. 1859-2246	82 06 25	Montréal
1859-2360 QUÉBEC INC. 1859-2360	82 06 28	Québec
1859-2394 QUÉBEC INC. 1859-2394	82 06 28	Montréal
1859-2568 QUÉBEC INC. 1859-2568	82 06 29	Montréal
1859-2659 QUÉBEC INC. 1859-2659	82 06 29	Montréal
1859-2667 QUÉBEC INC. 1859-2667	82 06 29	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1859-2675 QUÉBEC INC. 1859-2675	82 06 29	Montréal
1859-2683 QUÉBEC INC. 1859-2683	82 06 29	Montréal
1859-2782 QUÉBEC INC. 1859-2782	82 06 30	Laval
1859-2790 QUÉBEC INC. 1859-2790	82 06 30	Montréal
OUTILLAGE ET AIGUISAGE OTO (1982) INC. 1859-2535	82 06 29	Montréal
LA PÂTISSERIE DÉLICES MAISONS INC. 1859-1479	82 06 30	Québec
PAVAGE FUTURAMA INC. 1859-1347	82 06 25	Québec
YVAN J. PELLETIER INC. 1859-0992	82 06 23	Saint-Hyacinthe
PLACE MALO INC. 1859-0836	82 06 23	Terrebonne
LES PLACEMENTS BEAULIEU & DENYS INC. 1859-0703	82 06 22	Québec
LES PLACEMENTS JABER INC. 1859-2238	82 06 25	Montréal
LES PLACEMENTS JULES SIMARD INC. 1856-0276	82 03 17	Roberval
LES PLACEMENTS LAMBERT & LEROUX INC. 1859-0943	82 06 25	Montréal
PLACEMENTS R. MORRIS INC. 1859-2600	82 06 28	Longueuil
PLOMBERIE ENCOR INC. 1859-2550	82 06 29	Montréal
PORTE À PORTE DE LA MAURICIE INC. 1859-1362	82 06 25	Québec
PREMIÈRE POSTE INC. 1859-2212	82 06 25	Abitibi
LES PRODUCTIONS DES CANTONS INC. 1859-2477	82 06 28	Saint-François
PUBLICITÉ DU CAPRICORNE INC. 1859-1156	82 06 25	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RELIURE PIERRE LAROCHELLE & FILS INC. 1859-2436	82 06 28	Saint-Maurice
RÉPARATIONS AUTO SPARTAN INC. *SPARTAN AUTO REPAIRS INC.* 1859-2071	82 06 25	Montréal
LA SALLE BILLARDO E.T. INC. 1859-2030	82 06 25	Québec
LES SERVICES AGESCO INC. 1859-2527	82 06 28	Frontenac
LES SERVICES IMMOBILIERS MÉTROPOLITAIN INC. 1859-0455	82 06 21	Montréal
SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DE TEXTE G.P.L. INC. 1859-2428	82 06 28	Longueuil
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS NATCO LTÉE 1859-0380	82 06 21	Montréal
TÉLÉ-PÉAGE ST-HYACINTHE LTÉE 1859-2287	82 06 25	Saint-Hyacinthe
TÉLÉ-SÉLECTEUR ST-HYACINTHE LTÉE 1859-2279	82 06 25	Saint-Hyacinthe
TRANSPORT GILLES PIGEON INC. 1859-2063	82 06 25	Richelieu
TRUDEL TRACTION INC. 1859-0802	82 06 23	Abitibi
MARCEL TURCOTTE (1982) INC. 1859-2741	82 06 30	Longueuil
UNIPAR-PLUS INC. 1859-2345	82 06 28	Longueuil
VERNISSART INC. 1859-2642	82 06 29	Québec
VIDÉOMAX INC. 1858-9242	82 06 25	Frontenac
LA VILLA DE ST-IRÉNÉE INC. 1859-1321	82 06 25	Saguenay

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES ABATTOIRS ZÉNON BILLETTE INC. 1199-8291	70 02 26	82 06 28	
AGENCE DE VOYAGES BOISLARD INC. 1239-6685	65 08 12	82 06 25	
APPROVISIONNEMENT DE BATEAU MODERNE KARLO LTÉE 1355-1973	74 03 25	82 06 29	K.M.C. GESTION INC.
ASSURANCE W. FORTIN & FILS INC. 1260-7404	70 07 01	82 06 25	ASSURANCE G. FORTIN INC.
J.R. BOISVERT ET CIE (1975) LTÉE 1463-2483	75 11 25	82 06 29	
BOLE INC. 1338-4136	72 06 28	82 06 29	
BUANDIER NETTOYEUR ST-HYACINTHE INC. 1303-9797	68 10 15	82 06 29	
CENTRE D'ABATTAGE BEAUCE-NORD INC. 1465-0881	76 02 23	82 06 29	
CENTRE DE DANSE JACQUES HARVEY INC. 1207-0256	69 09 26	82 06 28	
CHÂTEAUGUAY BOWLARAMA INC. 1145-4402	68 08 01	82 06 17	LES ENTREPRISES JEAN DICKNER INC.
LA COMPAGNIE DE LOCATION ET DE PLACEMENT BELVIEW INC. 1345-9649	73 10 26	82 06 25	
LA COMPAGNIE DE RÉFRIGÉRATION PIERRE-ANDRÉ LIMITÉE 1505-9074	77 08 05	82 06 28	
CONSOLIDATED FASTFRATE (QUÉBEC) LTD. 1248-6742	72 04 04	82 06 28	TRANSPORT CONSOLIDATED FASTFRATE INC.
CONSTRUCTION L.D. FRENETTE INC. ... 1366-5013	75 08 08	82 06 25	
DISTRIBUTEURS NORD-LAURENTIEN LTÉE 1132-1700	52 04 04	82 06 25	NOVAGRO INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
DOMAINE VACANCIER DE ST-ZÉNON INC. 1508-6267	77 11 15	82 06 28	
LES ENTREPRISES BELLEY INC. 1205-0043	68 03 21	82 06 28	LES PLACEMENTS BELLEY INC.
LES ENTREPRISES BIAL INC. 1474-0039	77 02 08	82 06 23	
LES ENTREPRISES CHAT-O-CENTRE INC. 1467-0939	76 05 14	82 06 07	COMPLEXE MOTEL CHÂTEAUGUAY INC.
LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ STE-DOROTHÉE INC. 1463-1121	75 11 17	82 06 25	
LES ENTREPRISES EDO INC. 1213-7428	71 06 08	82 06 25	
LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES A & F INC. 1507-4776	77 10 07	82 06 23	
LES ENTREPRISES J. M. BRASSEUR INC. 1464-3373	76 01 21	82 06 25	
LES ENTREPRISES JULIEN INC. 1154-6629	46 04 12	82 06 29	
LES ENTREPRISES M.F.B. INC. 1336-9749	72 12 22	82 06 21	
LES ENTREPRISES MARC BÉRARD INC. 1639-5857	79 11 08	82 06 23	
ENVIRAQUA INC. 1331-7532	73 05 04	82 06 23	
ROLAND FONTAINE LTÉE 1174-5379	61 11 30	82 06 29	
FULMEN INC. 1334-4379	73 04 23	82 06 23	
GARAGE MICHEL MÉNARD INC. 1463-6617	75 12 15	82 06 23	
GERCOM INC. 1467-6035	76 06 07	82 06 28	
LES GOUTTIÈRES CITADELLE INC. 1633-0789	79 01 23	82 06 22	
GRO-MEC INC. 1336-7560	73 02 21	82 06 25	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
CLERMOND HAMEL LTÉE 1200-6821	70 06 12	82 06 23	
LES IMMEUBLES BAZINET & FILS INC. 1236-6084	65 11 19	82 06 11	
IMMEUBLES RÉAL BARRETTE INC. 1635-3005	79 04 09	82 06 23	
IMPORTATIONS SUTWIN INC. 1149-1412	63 04 19	82 06 28	
INDUSTRIES MONT-ROUGE LTÉE 1368-4626	74 05 29	82 06 23	
INVESTISSEMENT MARCASSIN INC. 1360-4749	74 11 27	82 06 25	
ISOLATION & CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DE L'ESTRIE INC. 1508-4361	77 11 10	82 06 28	ISOLATION DE L'ESTRIE ET SYSTÈMES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DE L'EST (SYSTÈMES 3E) INC.
JACMO INC. 1630-1814	78 10 03	82 06 25	
JACQUES LAFORTUNE & FRÈRES INC. .. 1473-4263	76 11 30	82 06 29	
LAJOIE SOMEC INC. 1632-4956	79 01 04	82 06 29	
JEAN-C. MATTE INC. 1351-4203	73 12 27	82 06 25	COTATIONS D'ANNUITÉ J.C. MATTE & FILS LTÉE *ANNUITY QUOTATIONS J.C. MATTE & SONS LTD.*
MEUBLES B.G. INC. 1476-5093	77 04 12	82 06 25	
MONDAY INVESTMENTS LTD. 1276-3009	59 10 06	82 06 25	LES PLACEMENTS LUNDI LTÉE *MONDAY INVESTMENTS LTD.*
MONGEAU, BACON ET ASSOCIÉS LTÉE 1350-0335	74 01 03	82 06 23	
MAGGIE MUGGINS INC. 1115-6247	67 02 20	82 06 22	
MULTI-MEUBLES GÉRARD INC. 1631-9097	78 12 06	82 06 25	
F. NADEAU & FILS INC. 1463-8001	75 12 18	82 06 28	
PLACEMENT HYMSON INC. 1368-0392	74 05 01	82 06 25	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
PLAGE DU LAC ST-JOSEPH INC. 1269-1259	62 10 23	82 06 22	L'INDUSTRIELLE, COMPAGNIE DE GESTION INC. *INDUSTRIAL LIFE, MANAGEMENT COMPANY INC.*
PLOMBERIE B.M.S. INC. 1361-3369	75 01 20	82 06 25	
POULIN-HÉBERT LIMITÉE 1371-0223	75 01 20	82 06 29	
RESTAURANT LE JARDIN GREC INC. 1640-4279	79 12 17	82 06 28	COSTABEC INC.
SERVICE D'AJUSTEMENT DU SAGUENAY, LTÉE 1318-2134	56 02 27	82 06 23	RÉCLAMATIONS 2000 INC.
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS UNIS DU QUÉBEC LTÉE 1262-3070	68 08 22	82 06 28	
LA SOUDURE DE JONQUIÈRE (1977) INC. 1507-2804	77 09 30	82 06 25	
TOIT D'AUTO CANADIEN INC. 1345-4772	34 06 07	82 06 23	
TRAITEMENT THERMIQUE DE L'ALUMINIUM ET DE L'ACIER LTÉE 1121-7338	49 12 23	82 06 25	
TRANSPORT POWELL INC. 1362-6650	75 04 01	82 06 25	
GILLES VALLÉE INC. 1332-0809	72 11 28	82 06 25	

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
ALFAR-PERDEX INC. 1859-3426	ALFAR-TAMAN INC. ..... PERDEX INC.	82 06 30	Montréal
F. BLEAU ET FILS LTÉE 1859-2634	FORTUNAT BLEAU & FILS (LIMITÉE) CHAUSSURES BLEAU LTÉE	82 06 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
ALFRED DALLAIRE INC. 1859-3178	ALFRED DALLAIRE INC. ..... BONNEVILLE & GINGRAS LTÉE ADRIEN BAZINET INC. J.S. VALLÉE LIMITÉE	82 06 30	Montréal
ENTREPRISES C.A. CHARETTE, LTÉE 1859-3160	ENTREPRISES C.A. CHARETTE, LTÉE PLACEMENTS C.A. CHARETTE, LTÉE	82 06 30	Montréal
HOWARD-BIENVENU INC. 1859-3418	GROUPE BIENVENU INC. ..... HOWARD-BIENVENU INC. SCIERIE H-B INC.	82 06 30	Abitibi
PÉBEC INC. 1859-2774	PÉBEC INC. ..... PÉTROCAPITALE INC. PÉTROCONFORT LTÉE PÉTROCITERNE INC.	82 06 30	Montréal
RESTAURANTS MURRAYS LTÉE ... *MURRAY'S RESTAURANTS LIMITED* 1859-3103	RESTAURANTS MURRAYS LTÉE ..... 1858-6628 QUÉBEC INC.	82 07 02	Montréal
SOCIÉTÉ DE GESTION D.H.P. INC. 1859-3152	SOCIÉTÉ DE GESTION D.H.P. INC. CENTRE FRIGORIFIQUE ST-LAURENT INC.	82 06 30	Montréal
TNT QUÉBEC INC. 1859-0695	CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. FORGET TRANSPORT INC. CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. MAHEU TRANSPORT INC. TRANSMODAL INC.	82 07 03	Longueuil

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ASPHALTE BEAUSOLEIL LTÉE 1856-4906	82 03 31	82 06 25	Du capital-actions
ASPHALTE DESJARDINS INC. 1855-3057	82 02 28	82 06 21	Du capital-actions
BOUTIQUES LE POINT LTÉE 1848-9518	81 07 31	82 06 25	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
COMPILENQUÊTES INC. 1851-3168	81 10 13	82 06 28	Du district: Longueuil
ROBERT CROTEAU LTÉE 1100-3985	73 04 24	82 06 28	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS ROBERT CROTEAU INC.
LES DÉMÉNAGEMENTS COTNOIR (MALARTIC) INC. 1641-5747	80 02 12	82 06 22	De la dénomination sociale: LES DÉMÉNAGEMENTS J.G. COTNOIR (MALARTIC) INC.
LES ENTREPRISES FRANÇOIS ST-JEAN INC. 1850-0421	81 09 04	82 06 14	Du capital-actions
FERME GARBIENNE INC. 1851-9900	81 11 05	82 06 22	Du capital-actions
FINISSEURS DE CIMENT BERTONE & COLOMBO INC. 1846-0717	81 05 05	82 06 28	De la dénomination sociale: FINISSEURS DE CIMENT COLOMBO INC.
GESTION INFORMA INC. 1473-4784	77 01 24	82 06 28	Du capital-actions
LES INDUSTRIES SUNSET DE LAVALTRIE INC. 1108-8028	67 12 18	82 06 25	Du capital-actions
INVESTISSEMENTS DENIS CAREY INC. 1852-8414	81 11 30	82 06 23	De la dénomination sociale: L'AMI DE L'ENTRETIEN INC.
LA LETTRE CORPORATIVE INC. 1845-5063	81 04 23	82 06 29	1) De la dénomination sociale: BOUTIQUE M.R.D. INC.; 2) du capital-actions.
LOV'LEE MADE INC. 1114-7725	43 05 17	82 06 23	De la dénomination sociale: LINGERIE LOV'LEE MADE INC. *LOV'LEE MADE LINGERIE INC.*
MARAÎCHER FORTIN INC. 1846-4123	81 05 13	82 06 25	Du capital-actions
MENUISERIE CADIEUX INC. 1843-5271	81 02 27	82 06 23	1) De la dénomination sociale: RESTCON INC.; 2) du capital-actions.
1143-6870 QUÉBEC INC. 1143-6870	67 07 28	82 06 25	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS ARLEV INC.
1647-8281 QUÉBEC INC. 1647-8281	80 10 01	82 06 25	De la dénomination sociale: PAVILLON DES SAULES INC.
1843-1437 QUÉBEC INC. 1843-1437	81 02 09	82 06 25	De la dénomination sociale: AUBERGE LOUIS-HÉBERT INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1851-3911 QUÉBEC INC. 1851-3911	81 10 16	82 06 22	De la dénomination sociale: RESTAURANT INTER-PROVINCIAL INC.
1851-9918 QUÉBEC INC. 1851-9918	81 11 05	82 06 23	Du district: Saint-François
1853-2689 QUÉBEC INC. 1853-2689	81 12 14	82 06 25	De la dénomination sociale: LES GESTIONS FORESTIÈRES PRESS INC.
1853-5906 QUÉBEC INC. 1853-5906	81 12 22	82 06 23	1) De la dénomination sociale: GESTION GILPAT INC.; 2) du district: Montréal.
1856-8691 QUÉBEC INC. 1856-8691	82 04 13	82 06 17	De la dénomination sociale: TOITURES R.G. INC.
1858-6503 QUÉBEC INC. 1858-6503	82 06 08	82 06 28	De la dénomination sociale: CORPORATION FORESTIÈRE DE WASWANIPI *WASWANIPI FORESTRY CORPORATION* *WASWANIPI MISHTUK CORPORATION*
MONITRONIK LIMITÉE 1481-1848	75 12 01	82 06 25	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES PRODUITS M.K.S. INC. 1639-9966	79 11 22	82 06 23	De la dénomination sociale: LES PRODUITS M.K.S. INC. *M.K.S. PRODUCTS INC.*
RESTAURANT LE FADEAU LTÉE 1120-1019	65 09 16	82 06 25	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES TERRASSES SAINT-SULPICE, INC. 1645-3086	80 06 11	82 06 30	1) De la dénomination sociale: LES TERRASSES SAINT-SULPICE INC.; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
VÉLO SPORT (1974) INC. 1368-5524	74 06 07	82 06 25	De la dénomination sociale: GESTION 3-RD INC.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

20141-o

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACTION HABITATION DES HAUTES-LAURENTIDES INC. 1858-1587	82 06 02	Mont-Laurier
AIDE BÉNÉVOLE DE CHARLESBOURG 1857-9409	82 05 25	135, 80e Rue ouest, Charlesbourg
ANIMATION PLEIN SOLEIL INC. 1858-9333	82 06 22	473, David, Charlesbourg
L'ASSOCIATION DE LA CULTURE HYDROPONIQUE DE QUÉBEC 1855-4220	82 03 19	4835, avenue Wilson, Montréal
ASSOCIATION DES ARBITRES DE BALLE MOLLE DE MANIWAKI INC. 1858-7303	82 06 15	96, rue L'Heureux, Maniwaki
L'ASSOCIATION DES CAMPEURS « LA DÉTENTE » INC. 1858-9440	82 06 23	Chemin Hemming, Saint-Cyrille-de-Wendover
L'ASSOCIATION DES GRAVEURS DE L'ATELIER LES MILLE FEUILLES 1857-9987	82 05 31	Rouyn-Noranda
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MILLE-ÎLES INC. 1858-7857	82 06 21	315, boulevard Labelle, Rosemère
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DES TRENTE-ET-UN MILLES — CÔTÉ NORD 1858-3294	82 06 07	102, promenade du Portage, Hull
ASSOCIATION DU LAC GUILLEMETTE INC. 1858-1462	82 06 01	Saint-Côme
ASSOCIATION MOTO TOURISME DE MATANE INC. 1858-3674	82 06 10	337, Desjardins, Matane
LES AUXILIAIRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL *THE AUXILIARY OF THE MONTRÉAL GENERAL HOSPITAL* 1858-7329	82 06 15	1650, avenue Cedar, Montréal
BIEN NAÎTRE DU HAUT-RICHELIEU 1857-3865	82 05 04	1650, rue Dauphin, Chambly
BROMURES 1856-9533	82 04 21	44, rue Garneau, local 202, Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LE CARREFOUR DES PARENTS DE DÉFICIENTS MENTAUX « LA MARGUERITE INC. » 1858-7907	82 06 21	Montréal
LE CENTRE DE RÉCUPÉRATION RÉ-UTILES INC. 1857-9474	82 05 25	Îles-de-la-Madeleine
CLUB DE NATATION LES RIVERAINS INC. 1858-7782	82 06 18	Québec
CLUB DE TENNIS DE TABLE DE BOUCHERVILLE 1858-1975	82 06 18	Boucherville
CLUB DES MAÎTRES-NAGEURS SAINT-LAURENT, INC. 1858-7816	82 06 18	1870, rue Decelles, Saint-Laurent
LE CLUB DES RETRAITÉS DE LA S.A.Q. 1858-9390	82 06 22	1605, rue Parthenais, Montréal
CLUB MIDGET « AAA » LAURENTIDES LANAUDIÈRE 1982 1858-3500	82 06 09	614, Manseau, Joliette
CLUBS DE BALLE ST-WENCESLAS INC. 1858-7998	82 06 21	Saint-Wenceslas
COMITÉ DE CONCERTATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN 1857-7585	82 05 18	Trois-Rivières
COMITÉ GÉNÉRAL DE DÉPANNAGE DE L'OR BLANC .. 1858-3914	82 06 14	Asbestos
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA ST-JEAN À COLERAINE 1857-9805	82 06 14	218, avenue Proulx, Coleraine
DIFFUSION MUSICALE DE L'ESTRIE INC. 1857-7452	82 05 17	267, Queen nord, Sherbrooke
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE DE ST-AMBROISE-DE-KILDARE INC. 1858-7949	82 06 21	Saint-Ambroise-de-Kildare
FONDATION CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ INC. 1856-9814	82 04 22	150, 15e Avenue, Lachine
LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER ST-AUGUSTIN 1854-4965	82 01 29	2135, terrasse Cadieux, Beauport
LE GÎTE DU PASSANT 1857-7601	82 05 18	4358, boulevard Gouin est, Montréal-Nord
INFOSERCOM 1856-7388	82 04 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LIGUE DE BALLE MOLLE DES BONS GARS DE LA RIVE SUD 1858-7915	82 06 21	1610, Rolland-Therrien, app. 301, Longueuil
LIGUE DE HOCKEY PARTICIPATION 1855-2299	82 06 02	1846, avenue Royale, Saint-Laurent, île d'Orléans
LOISIRS STE-HÉLÈNE DE SHAWINIGAN 1858-9366	82 06 22	Shawinigan
LE MARATHON EN SKI NAUTIQUE DU QUÉBEC INC. .. 1858-3567	82 06 09	1480A, Belle-Rivière, Sainte-Julie
OBJECTIF SURVIE QUÉBEC 1858-1835	82 06 04	91, rue Bagot, Aylmer
L'ORDRE LOYAL DES MOOSE, LOGE 1784 DE MATANE INC. 1858-7592	82 06 17	Matane
LES 4 FERS DE GRAND'MÈRE INC. 1858-9374	82 06 22	960, 95e Rue, Saint-Georges (Champlain)
RÉCUPÉRATION NORD LAC INC. 1858-1926	82 06 04	1058, boul. Sacré-Coeur, Saint-Félicien
SECOURISME T.M.U. 1855-6555	82 03 10	Amos
SERVICES DES INCENDIES CAMPBELL'S BAY — LITCHFIELD 1857-9359	82 05 25	Campbell's-Bay
LES SPORTIFS DE ST-JEAN-DE-LA-LANDE INC. 1858-7899	82 06 21	Saint-Jean-de-la-Lande
LE THÉÂTRE DE LA MÉCHATIGAN INC. 1858-7568	82 06 17	304, des Érables, Sainte-Marie de Beauce
XYLÈME, REGROUPEMENT DES MEUBLIERS-MENUISIERS DE LA MAURICIE 1858-1579	82 06 02	4218, Notre-Dame, Sainte-Marthe

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie ou sa version	Date du nouveau permis
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DAON 1501-1729	82 06 29

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

20141-o

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
EL AL LIGNES AÉRIENNES D'ISRAËL LTÉE 1996-4204	82 06 28	Me Aaron Pollack, 1130, rue Sherbrooke ouest, bureau 318, Montréal	555, boulevard Dorchester ouest, 14e étage, Montréal, district judiciaire de Montréal
* INDUSTRIES ACO LTÉE 2133-6656	82 06 23	Me Donald B. Wilkie, 1, place Ville-Marie, bureau 3411, Montréal	1, place Ville-Marie, bureau 3411, Montréal
LA LIGNE DU TIGRE QUI VOLE LTÉE 2130-2724	82 06 28	Système Corporatif C.T (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy, district judiciaire de Québec
** MINES BLUESKY LTÉE 2129-2412	82 06 18	M. David Mackenzie, 5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

20141-o

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POLNOR	82 06 29	1329, 4 Avenue, Val-d'Or

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire d'Abitibi,
JEAN GRENIER.

20142-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1217-0221	A & P ELECTRIC INC.	676, rue Labelle, Saint-Jérôme (Terrebonne)	71 07 12	1977 à 1981 incl.
1129-0939	ACETOGEN GAS LTD.	79, avenue Arlington, Westmount	68 12 12	1979 à 1981 incl.
1265-7516	LES ALIMENTS MONT ST-HILAIRE INC. *MONT ST-HILAIRE FOOD INC.*	785, Dieppe, Douville	66 12 22	1977 à 1981 incl.
1257-7722	ALLAN CONSTRUCTION LTD.	643, rue Sainte-Angèle, Trois-Rivières (St-Maurice)	52 12 15	1977 à 1981 incl.
1303-3071	LES AMUSEMENTS BEN-MAR LTÉE	4690, Sainte-Catherine est, Montréal	71 05 06	1977 à 1981 incl.
1334-0559	LES ANALYSES A-Z INC.	39, Estérel, place Bonaventure, Montréal	73 02 14	1977 à 1981 incl.
1307-3960	ANGLO-COLONIAL EXPLORATION LIMITED (No personal liability)	Montréal	61 01 10	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1361-9754	LES APPAREILS CHIRURGICAUX MICHEL FAURE INC. *MICHEL FAURE SURGICAL EQUIPMENT INC.*	Montréal	75 02 25	1977 à 1981 incl.
1332-4033	RAMSAY ARCHER INC.	1470, rue Peel, Montréal	73 07 12	1978, 1979, 1980 et 1981
1358-2945	ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE PORT-DANIEL INC.	Port-Daniel-Partie-Est, Bonaventure	74 08 05	1979, 1980 et 1981
1469-6496	ATELIER D'ÉLECTRICITÉ C.B.T. INC.	Bernières	76 08 29	1977 à 1981 incl.
1236-2521	BARKUN INSURANCE SERVICES INC.	Montréal	63 03 29	1977 à 1981 incl.
1634-0788	CHANTE-JOIE INC.	3400, rue Louis-Pasteur, app. 115, Trois-Rivières	79 02 26	Initial, 1979, 1980 et 1981
1372-0271	CHENILS ET CENTRE D'ENTRAÎNEMENT CANIN M.B.M. INC. *M.B.M. KENNELS AND CANINE TRAINING CENTRE INC.*	920, Châtelaine, Laval	75 04 10	1977 à 1981 incl.
1289-6502	CITY PETROLEUM COMPANY LTD.	7396, rue de Gaspé, Montréal	55 02 22	1977 à 1981 incl.
1508-6135	CLUB AVIATION SOREL-TRACY INC.	15, rue des Sables, Saint-Pierre-de-Sorel	77 11 15	Initial, 1978 à 1981 incl.
1262-6404	CLUB AUX COUTURIERS	Marsoui	64 03 03	1979, 1980 et 1981
1632-6514	CLUB D'AUDIOPHILES L.C.N.	3787, Côte-des-Neiges, app. 325, Montréal	79 01 04	1979, 1980 et 1981
1471-6666	LE CLUB DE MAJORETTES LES LUCIOLES DE ST-ELZÉAR INC.	Saint-Elzéar (Bonaventure)	76 11 22	1979, 1980 et 1981
1628-8714	CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. ABITIBI INC.	795, 3e Avenue, local 2, Val-D'Or	78 08 10	Initial, 1979 à 1981 incl.
1332-1013	COMPAGNIE DE RESSOURCES CENTURY LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle) *CENTURY RESOURCES COMPANY LIMITED* *(No personal liability)*	Montréal	72 10 04	1977 à 1981 incl.
1474-1912	COMPAGNIE INTERNATIONALE DE DE CONSEILLERS EN PROJETS PRÉFABRIQUÉS LTÉE *INTERNATIONAL PREFAB PROJECTS CONSULTANTS COMPANY LTD.*	1950, avenue Lincoln, app. 202, Montréal	77 02 14	1978 à 1981 incl.
1502-2122	LES CONSTRUCTIONS CASTILLON INC.	41, Champlain, Repentigny	76 02 19	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1465-1590	LA CORPORATION MANUFACTURIÈRE BARBELLE QUÉBEC LTÉE *BARBELLE MANUFACTURING CORPORATION QUÉBEC LTD.*	Montréal	76 02 27	1977 à 1981 incl.
1317-3992	LA CORPORATION MINIÈRE QUEWEST (Libre de responsabilité personnelle) *QUEWEST MINES CORPORATION* *(No personal liability)*	Montréal	62 05 18	1977 à 1981 incl.
1270-7337	DÉVELOPPEMENT LAFONTAINE INC.	4874, chemin Côte-des-Neiges, bureau 201F, Montréal	72 01 20	1977 à 1981 incl.
1265-2905	DIAMOND HEAD RESOURCES LTD.	600, boul. Dorchester ouest, 3e étage, Montréal	72 02 28	1978 à 1981 incl.
1363-3573	LES ENTREPRISES CATBE LTÉE	Lac-des-Aigles (Rimouski)	75 05 07	1979, 1980 et 1981
1333-0469	ENTREPRISES COMPAGNONS INC.	Montréal	72 12 04	1977 à 1981 incl.
1249-7806	LES ENTREPRISES COURCHESNE LTÉE	Saint-Hyacinthe	67 01 09	1977 à 1981 incl.
1277-4006	ENTREPRISES VIL-MA INC.	Mont-Royal	61 02 14	1977 à 1981 incl.
1315-6757	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	Montréal	66 04 20	1977, 1979, 1980 1981
1463-9173	LA FESTIMOUCHETÉE DE LA MITIS INC.	Mont-Joli (Rimouski)	75 12 30	1979, 1980 et 1981
1467-3586	FONDATION C.E.M.S. *C.E.M.S. FOUNDATION*	Québec	76 07 29	1979, 1980 et 1981
1477-5472	JEAN GIGUÈRE INC.	8460, avenue de Laval, Charlesbourg	77 06 17	1977 et 1981
1347-8417	GINAU INC.	467, boul. 9C, Sainte-Catherine-d'Alexandrie-de-Laprairie	72 07 19	1977 à 1981 incl.
1262-8673	LE GROUPE DE RECHERCHE EN INFORMATION ET EN PRODUCTION (G.R.I.P.) INC.	1117, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 923, Montréal	69 11 26	1977 à 1981 incl.
1197-0860	JACQUES HANDFIELD INC.	366, rue Dowd, Montréal	67 04 27	1977 à 1981 incl.
1584-7130	HARRIS RECORD & PHONOGRAPH COMPANY, LIMITED	Montréal	21 12 28	1977 à 1981 incl.
1278-0680	HÔTEL OBALSKI LIMITED	Chibougamau	56 10 01	1977 à 1981 incl.
1462-9455	LES IMMEUBLES CORFOU LTÉE *CORFU REALTIES LTD.*	5250, rue Ferrier, local 604, Montréal	75 11 06	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1267-1376	IMPORTATION DE CHAUSSURES PRIMO INC. *PRIMO SHOES IMPORTING INC.*	Saint-Léonard	68 03 14	1977 à 1981 incl.
1256-7269	INSTITUT DE RECHERCHES EN MOTIVATION ET PRODUCTIVITÉ INC. *RESEARCH INSTITUTE IN MOTIVATION AND PRODUCTIVITY INC.*	976, av. Moncton, Québec	60 04 13	1977 à 1981 incl.
1277-8775	INVESTISSEMENTS NORMINCO INC.	2835, chemin Gomin, Sainte-Foy	71 03 15	1979 à 1981 incl.
1269-4451	JUNO METALS CORPORATION (No personal liability)	427, rue St-Jacques ouest, Montréal	52 05 27	1977 à 1981 incl.
1270-8368	W. LAJEUNESSE & CIE LTÉE *W. LAJEUNESSE & CO. LTD.*	Montréal	33 08 08	1977 à 1981 incl.
1275-3166	MERCIER EXPRESS INC.	Sainte-Martine	72 01 12	1977 à 1981 incl.
1275-9015	LES MINES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC LTÉE (Libre de responsabilité personnelle) *QUEBEC NORTH-WEST MINES LTD.* *(No personal liability)*	Montréal	71 04 13	1977 à 1981 incl.
1128-5509	W.H. PAULY LIMITED	Chemin L'Anse-à-L'Orme, Sainte-Anne-de-Bellevue	55 12 14	1978 à 1981 incl.
1279-5514	PERMA DEVELOPMENT CORP.	24, av. Mont-Royal ouest, bureau 801, Montréal	65 09 16	1980 et 1981
1366-1699	PHOTO FRANCE INC.	244, rue Roy, Granby	75 07 11	1977 à 1981 incl.
1279-2230	PAUL PILON INC.	369, boul. Labelle, Sainte-Rose	64 07 14	1977 à 1981 incl.
1281-3531	LES PLACEMENTS QUESURA INC.	1840, Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville	72 04 04	1979, 1980 et 1981
1328-9848	LES PLACEMENTS ST-BRUNO INC.	1551, rue Montarville, St-Bruno	62 02 15	1979, 1980 et 1981
1284-6820	LES PLACEMENTS SOLIDEX INC.	Chicoutimi	72 04 28	1977, 1979, 1980 et 1981
1268-2241	PRODUCTIONS JEAN, MICHÈLE INC.	2050, boul. Maisonneuve ouest, bureau 602, Montréal	70 04 14	1977 à 1981 incl.
1280-5230	QUÉBEC POP CORN INC.	Québec	58 10 28	1977 à 1981 incl.
1282-4835	RIVERSHORE AUTO SALVAGE INC.	2201, boul. Lapinière, Brossard	71 02 15	1977 à 1981 incl.
1587-3540	ROBITAILLE HUILE À CHAUFFAGE LTÉE	Saint-Paul-l'Ermite	62 03 12	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1191-6723	ROULOTTES CHAMPLAIN LTÉE	900, rue Cowie, Granby	63 12 02	1977 à 1981 incl.
1283-0592	SALAISON ROXBORO INC.	10417-A, boul. Gouin ouest, Montréal	62 10 09	1978 à 1981 incl.
1266-9305	SÉCURITÉ DES ÎLES INC. *ISLANDS SECURITY INC.*	507, av. Duncan, Greenfield-Park	67 12 28	1978 à 1981 incl.
1304-7063	SOCIÉTÉ DE PLACEMENT R. GERVAIS DECARY, PÈRE & FILS, LTÉE	630, boul. Dorchester ouest, Montréal	68 01 30	1977 à 1981 incl.
1272-7889	LA SOCIÉTÉ DÉMOSTHÈNE INC.	2120, rue Louisbourg, Montréal	65 07 02	1977, 1979, 1980 et 1981
1329-1828	SOCIÉTÉ D'OUTILLAGE MIEL LTÉE	Saint-Laurent	65 06 30	1977 à 1981 incl.
1352-9367	TECK EXPLORATION COMPANY LIMITED	Bourlamaque	38 07 19	1977 à 1981 incl.
1302-8832	TÉLÉFUSION INC.	Montréal	58 12 31	1977 à 1981 incl.
1336-5903	LES TEXTILES TRANS AMIE LTÉE *TRANS AMIE TEXTILES LTD.*	500, place d'Armes, local 1200, Montréal	73 08 06	1977 à 1981 incl.
1285-2869	TRIPLE S. CONSTRUCTION LTD.	Montréal	63 04 30	1978 à 1981 incl.
1110-8941	WORBACO TRADING CORPORATION LTD.	1121, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	46 12 17	1977 à 1981 incl.

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes annulées

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1630-5765	LES AIGLES XM DE SHERBROOKE ENRG.	117, rue Kennedy nord, Sherbrooke	78 09 19
1631-6747	AGENCE DE PUBLICITÉ PLANITEX INC.	Québec	78 11 24
1630-3844	ALAF INC.	7276, boul. Gouin est, Montréal	78 10 10
1629-3870	LES AMIS DE LA FALAISE	1944, avenue Hays Montréal	78 08 28
1631-6291	LES AMIS DES CHEFS INC.	10, 2e Rue, Chapais (Territoire-du-Nouveau-Québec)	78 11 24

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1629-4969	LES AMIS DU RAIL INC.	3295, rue de Rouen, app. 8, Montréal	78 08 31
1631-8891	ARTANA, INC.	3991, rue St-Hubert, Montréal	78 12 07
1629-6428	LES ARTISTES UNIS DE LONGUEUIL	Longueuil	78 07 25
1629-9448	L'ASSOCIATION CANADO-MAROCAINE	1100, rue St-Hubert, bur. 7, Montréal	78 09 20
1629-1890	ASSOCIATION CODAS INC.	3475, rue St-Urbain, bur. 519, Montréal	78 08 16
1628-8631	ASSOCIATION CULTURELLE GRECQUE DE MONTRÉAL	3553, rue St-Urbain, Montréal	78 08 09
1629-3482	ASSOCIATION CULTURELLE RAYON DE SOLEIL *SUNNYSIDE CULTURAL ASSOCIATION*	Montréal	78 08 28
1632-8379	ASSOCIATION DE BALLON SUR GLACE MINEUR	Matane	78 07 26
1633-0052	ASSOCIATION DE GARDIENNAGE DE MONTRÉAL-NORD	Montréal-Nord	79 01 19
1630-0527	L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR D'AYLMER	Aylmer (Gatineau)	78 09 26
1632-9898	ASSOCIATION DE PARENTS DES ÉTUDIANTS DU CEGEP DE STE-FOY INC.	Québec	79 01 18
1629-8101	L'ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN AUTOMOBILE DU QUÉBEC LTÉE	Québec	78 09 15
1631-4619	ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CRÉDIT DU SAGUENAY INC.	Chicoutimi	78 11 17
1631-5889	ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE GATINEAU, INC.	Gatineau (Hull)	78 11 21
1631-1342	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE STE-THÉRÈSE-EN-HAUT	Ste-Thérèse (Terrebonne)	78 11 08
1633-2645	L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA RUE PRINCE-ARTHUR INC.	56, rue Prince-Arthur est, Montréal	79 01 29
1632-2729	L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE BUCKINGHAM LTÉE	Rue Dollard, place Buckingham, Buckingham	78 12 15
1631-7042	ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE GRANDE-RIVIÈRE INC.	Aylmer (Gatineau)	78 11 24
1629-1825	ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA LANGELIER-VAL MARIE INC.	8700, boul. Lacordaire, Montréal	78 08 21
1633-6919	ASSOCIATION DES MODELEURS DE MONTRÉAL ET DES ENVIRONS QUÉBEC	Montréal	79 02 09
1631-8297	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES SALONS DE BILLARD DU QUÉBEC	2549, rue Aylwin, Montréal	78 11 30

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1632-3529	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL INC.	Montréal	78 12 19
1629-2021	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS DU LAC ASHTON *LAKE ASHTON LANDOWNERS ASSOCIATION*	83, ch. de Chertsey, Ste-Marguerite-du-Lac-Masson	78 08 21
1631-0955	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS D'HABITAT STE-ADÈLE INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	78 11 02
1630-9536	ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS EN FORMATION DES MAÎTRES AU SECONDAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (A.G.E.F.M.A.S.U.S.)	Université de Sherbrooke, Sherbrooke	78 11 01
1633-1845	ASSOCIATION LAVALLOISE POUR LES ARTS PLASTIQUES	115, avenue Laval, Laval-des-Rapides	79 01 19
1630-7217	ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ARTISTES ANTILLAIS *MONTRÉAL CARIBBEAN PLAYERS ASSOCIATION*	6950, avenue Victoria, bur. 5, Montréal	78 10 26
1630-0766	ASSOCIATION NATIONALE DES THÉRAPEUTES BÉHAVIORISTES *NATIONAL ASSOCIATION OF BEHAVIOUR THERAPISTS*	205, avenue Pine, St-Lambert (Chambly)	78 09 27
1633-1332	L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES CHALETS DU COMTÉ DE SAGUENAY INC.	Baie-Comeau (Saguenay)	79 01 23
1631-2787	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AMITIÉ ENTRE NOIRS ET BLANCS *BLACK AND WHITE FRIENDSHIP ASSOCIATION OF QUÉBEC*	1329, 100e Avenue, Chomedey ville de Laval	78 11 09
1632-8395	ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE LA RIVIÈRE-MATANE INC.	875, avenue du Phare ouest, Matane	78 06 26
1632-1549	ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS DE J.E. AUDET SOUDURE INC.	455, 1re Avenue, Québec	78 12 08
1632-0376	ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS DU CANADIEN NATIONAL DE GARNEAU INC.	St-Georges (Champlain)	78 12 06
1632-0608	ASSOCIATION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE LA RENCONTRE	7384, rue St-André, Montréal	78 12 15
1633-7412	ASSOCIATION SPORTIVE DU COIN INC.	700, rue Ste-Thérèse, St-Luc (St-Jean)	79 02 14
1629-0157	ASSOCIATION TOURISTIQUE DE ST-HIPPOLYTE INC.	280, boul. Lac-l'Achigan St-Hippolyte (Terrebonne)	78 08 14
1633-6786	AUBERGE LE PRÉAMBULE INC.	4159, rue St-Denis, Montréal	79 02 12
1628-9068	AUTOBEL RIVE-SUD INC.	19, rue Ste-Marie, Varennes (Verchères)	78 08 07
1631-5111	BELISLE ET HALDE INC.	196, ch. des Patriotes, St-Mathias (Rouville)	78 11 20

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1631-5780	BOUTIQUE ALAIN ST-LOUIS INC.	7883, avenue Henri-Julien, Montréal	78 11 21
1632-9757	LA BOUTIQUE RÉALITÉ FÉMININE INC.	Belœil (Verchères)	79 01 17
1631-4064	BOUTIQUE-ATELIER LES SABOTS DE LA VIERGE	327, avenue Duluth est, Montréal	78 11 16
1629-2146	ANDRÉE BREIL LTÉE	4311, avenue Old Orchard, app. 1703, Montréal	78 08 21
1631-3397	LES BRICOLEURS DE MATAGAMI INC.	Matagami (Territoire-du-Nouveau-Québec)	78 11 15
1628-3228	LE CARNAVAL DES NEIGES DE ST-BRUNO INC.	St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	78 07 14
1631-5459	CARREFOUR DE L'ACTION BÉNÉVOLE AUPRÈS DES JEUNES DE LA RÉGION 03	Québec	78 11 27
1630-4479	CASSE-CROÛTE LOUTRAKI LTÉE	209, rue Fairmount ouest, Montréal	78 10 11
1630-9759	LA CENELLE INC.	525, place de la Métairie, St-Hyacinthe	79 01 10
1628-3038	CENTRE D'ART DE MATANE INC.	352, avenue St-Jérôme, Matane	78 07 13
1629-9695	CENTRE DE FORMATION THÉÂTRALE ET CHORALE DE TASCHEREAU-FORTIER INC.	Domaine Moreau, Taschereau (Abitibi)	78 09 21
1631-1847	CENTRE DE L'AUTO 755 INC.	9, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine	78 11 08
1630-5690	CENTRE DES LARYNGECTOMISÉS DU QUÉBEC INC. *QUÉBEC LARYNGECTOMIZED CENTER INC.*	3840, ch. Queen Mary, Montréal	78 11 13
1629-8788	CENTRE D'ÉTUDE ET DE CONSULTATION PSYCHO-SOCIALE SUR LA CROISSANCE, LONGUEUIL, INC.	Longueuil	78 09 18
1633-5465	CENTRE D'EXPOSITION DES BOIS-FRANCS	Victoriaville	79 02 06
1629-1106	CENTRE D'INFORMATION SUR LA RÉINSERTION DE L'EX-PATIENT PSYCHIATRIQUE DE QUÉBEC	2601, chemin de la Canardière, local 1214-M, Beauport	78 11 13
1632-8361	LE CENTRE NOUVEL ÂGE DE RIMOUSKI ENR.	314, rue Ste-Cécile, Rimouski	78 07 14
1629-4597	LE CERCLE DES AFFAIRES DE ST-BRUNO LAC-ST-JEAN INC.	St-Bruno (Lac-St-Jean-Est)	78 08 31
1633-5770	LES CHAMPIONNATS CYCLISTES CANADIENS 1979 INC.	Rouyn (Témiscamingue)	79 01 12
1629-9703	LA CHORALE DE ST-MAXIME-DE-SCOTT INC.	St-Maxime	78 09 21
1631-1755	LE CLUB AUTOMOBILE BAIE-COMEAU-HAUTERIVE INC.	16, avenue Donald-Smith, bur. 2, Baie-Comeau	79 01 09

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1631-8032	CLUB AUTO-SPORT DEUX-MONTAGNES INC.	5832, rue Azilda, Anjou	78 11 28
1630-3257	CLUB BASHOCK INC.	Chicoutimi	78 10 05
1629-0561	CLUB BOTAFOGO	5911, rue Villeneuve, Montréal-Nord	78 08 21
1631-3827	CLUB DE DANSE DE TERREBONNE INC.	1671, rue des Pins, Mascouche (L'Assomption)	78 11 21
1632-2398	CLUB DE HOCKEY LES VOLANTS INC.	Ste-Thérèse (Terrebonne)	78 12 14
1630-3364	CLUB DE KARATÉ SHOTOKAN DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN (A.J.K.) INC.	Jonquière	78 10 05
1631-9220	LE CLUB DE KUNG FU DE HAUTERIVE INC.	Hauterive	78 12 05
1630-0345	LE CLUB DE L'ÂGE D'OR THÉODORE VIAU	Montréal	78 09 22
1630-5435	CLUB DE L'AMICALE DES SOURDS DE QUÉBEC INC.	Québec	78 10 13
1632-9294	CLUB DE PLONGÉE LES ROUTIERS SOUS-MARINS INC.	388, rue Beauséjour, app. 101, St-Eustache (Deux-Montagnes)	79 01 15
1630-9643	CLUB DE RADIO AMATEUR DE BROMPTONVILLE (C.R.A.B.)	Bromptonville (Richmond)	77 08 19
1628-8623	CLUB DE RADIO AMATEUR LONGUEUIL	1820, rue Langevin, bur. 5, St-Hubert (Chambly)	78 08 15
1632-8429	CLUB DE ROULI ROULANT DE RIMOUSKI	Rimouski	78 09 28
1630-2903	CLUB DE SERVICE DE RADIO GÉNÉRAL NORANDA-NORD INC.	2899, rue Saguenay, Noranda (Témiscamingue)	78 10 04
1631-6986	LE CLUB DE SIMULATIONS MILITAIRES DE MONTRÉAL INC.	Montréal	78 11 24
1631-5897	CLUB DE SKI DE FOND DE FRELIGHSBURG *FRELIGHSBURG CROSS-COUNTRY SKI CLUB*	Frelighsburg (Missisquoi)	78 11 21
1629-3466	CLUB DE SKI DE FOND LAC SCRYER	Montpellier (Papineau)	78 08 28
1632-5417	CLUB DE SOCCER PANTHÈRES (1978) INC. *PANTHERS SOCCER CLUB (1978) INC.*	6566, rue Jarry est, St-Léonard	78 12 28
1633-3569	CLUB DE SOCCER RENAISSANCE CÔTE-DES-NEIGES *CÔTE DES NEIGES REBIRTH SOCCER CLUB*	Montréal	79 01 29
1631-4742	CLUB LES MOUSQUETAIRES DE SHERRINGTON INC.	St-Patrice-de-Sherrington (Napierville)	78 11 17

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1629-6931	CLUB LES VOLANTS DE CHICOUTIMI INC.	Chicoutimi	78 09 11
1631-6861	CLUB LIONS DE SOULANGES INC.	1510, rue Principale, St-Zotique (Soulanges)	78 11 29
1633-4203	LE CLUB OPTIMISTE CARIGNAN INC.	Carignan (Chambly)	79 02 02
1631-7323	CLUB SOCIAL CASERTA INC.	Montréal	78 11 27
1632-0137	LE CLUB SOCIAL DES GENS D'AFFAIRES CANADIENS INC. *CANADIAN BUSINESSMEN'S SOCIAL CLUB INC.*	700, rue de Gaspé, bur. 405, Verdun	78 12 07
1628-9209	CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. MONTRÉAL INC.	3637, boul. Crémazie est, app. 1200, Montréal	78 08 10
1628-8672	CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. RIMOUSKI INC.	143, rue St-Germain ouest, Rimouski	78 08 10
1628-8680	CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. SEPT-ÎLES INC.	8, rue Père-Divet, Sept-Îles (Saguenay)	78 08 10
1628-8664	CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. TROIS-RIVIÈRES INC.	247, rue Thibeau, Cap-de-la-Madeleine	78 10 08
1629-6089	CLUB SOCIAL ET SPORTIF JEANNE D'ARC	34, 7e Rue, Val-Bélair	78 09 08
1629-9380	LE CLUB SOCIAL PATRIOTE MONTRÉAL-NORD INC.	Montréal-Nord	78 09 12
1633-4773	CLUB SOCIAL RACINES	3464, 5e avenue du Parc, bur. 2, Montréal	79 02 02
1628-6940	COMITÉ ACTION-MÉDICAMENTS C.A.M.	Jonquière	78 08 01
1631-6911	COMITÉ DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DE ST-PAUL-DU-NORD	St-Paul-du-Nord (Saguenay)	78 11 27
1630-6151	COMITÉ INTER-MUNICIPAL DES CITOYENS DE BAIE-SAINT-PAUL	Baie-St-Paul	78 10 18
1630-7399	LE COMITÉ ORGANISATEUR DE LA CONFÉRENCE D'INFORMATIQUE 1979 INC.	Québec	78 10 24
1628-5124	COMITÉ SOCIAL JEAN-PAUL INC.	2656, rue de Louvière, Ste-Foy	78 07 24
1628-9423	COMPLEXE VILLAGE ST-DENIS INC.	1713, rue St-Denis, Montréal	78 08 10
1629-8374	CONSEIL DE LA MISE EN MARCHÉ P.M.E. QUÉBEC LTÉE	Montréal	78 09 18
1630-4172	CONSTRUCTION LEBLANC ET BOSSÉ INC.	Roxboro	78 10 10
1631-2449	LES CONSULTANTS EN PÂTES ET PAPIERS COPPA INC.	Montréal	78 11 09
1628-6296	CORPORATION CHINOISE D'HABITATION DE MONTRÉAL *THE MONTRÉAL CHINESE HOUSING CORPORATION*	Montréal	78 07 27

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1631-2563	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL DE LA RÉGION DE MAGOG-ORFORD	95, rue Merry nord, Magog (Stanstead)	78 11 10
1631-7562	CORPORATION DU PALAIS DES SPORTS DE JONQUIÈRE INC.	Jonquière	78 11 29
1631-2456	CORPS DE CLAIRONS ET TAMBOURS LES SAPHIRS DE ST-HUBERT INC.	St-Hubert (Chambly)	78 11 09
1631-1771	CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRONS LES DEMOISELLES DU QUÉBEC	263, avenue Quintal, Laval-des-Rapides, ville de Laval	78 11 07
1633-4765	LE COURSIER INC.	321, rue Benoit est, Longueuil	79 02 02
1633-3940	CYR, HOGAN, RITCHIE LTÉE	Chandler (Gaspé-Est)	79 01 31
1631-3405	DÉBOISEMENT DESGRON INC.	1271, rue St-André, La Baie (Chicoutimi)	78 11 15
1632-7074	DÉPANNEUR SIMON INC.	391, boul. de Mortagne, Boucherville (Chambly)	79 01 08
1629-1510	DOGEJA INC.	230, rue Principale St-Basile-le-Grand (Chambly)	78 08 17
1632-3800	LE DOMAINE BÉDARD INC.	2065, boul. Charest ouest, Québec	78 12 19
1630-1681	LES DYNAMOS DE L'OUTAOUAIS	720, D, boul. St-René, Gatineau (Hull)	78 11 09
1633-7941	LES ÉCLIPSES DE SEPT-ÎLES INC.	498, avenue Humphrey, bur. 3, Sept-Îles (Saguenay)	79 02 15
1633-4245	LES ÉLEVEURS DE PETITS COURSIERS DU QUÉBEC INC.	Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	79 02 02
1629-2435	LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION BERNARD ROULEAU INC.	137, rue Latour, Mont-Rolland (Terrebonne)	78 08 23
1628-5074	L'ÉRUPTION I	Bergeronnes (Saguenay)	78 11 18
1633-2298	ESPOIR DE VIE INC.	27, rue du Fleuve, St-Joseph-de-Sorel (Richelieu)	79 01 26
1628-6973	ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT QUÉBÉCOIS	1415, rue Jarry est, Montréal	78 08 02
1629-9000	FÉDÉRATION DES RADIOAMATEURS QUÉBÉCOIS INC.	Québec	78 09 19
1630-1137	FERME JET BLEU INC.	Sainte-Hélène-de-Bagot (Bagot)	78 10 02
1633-5838	LA FERME SIREND INC.	St-Henri (Lévis)	79 02 08
1630-1780	LES FERMES JOLI COEUR INC.	32, 4e Rang, St-Denis (St-Hyacinthe)	78 10 03

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1633-4211	LES FERVENTS AMATEURS DES NORDIQUES (F.A.N.) INC.	990, avenue Godin, Vanier	79 02 02
1629-2781	LE FESTIVAL MUSICAL QUÉBEC	Rimouski	78 08 17
1628-9175	FESTIVAL RÉGIONAL DE LA MORUE DE GASPÉ-NORD INC.	Cap-Chat (Gaspé-Ouest)	78 08 08
1631-5467	FOLKLOJAZZ QUÉBEC INC.	2030, rue Dorchester, Québec	78 11 27
1628-3749	FONDATION CYRILLE PICARD	Ste-Louise (L'Islet)	78 07 17
1628-9779	FONDATION ÉDEN INC.	892, rue Sherbrooke ouest, app. 205, Montréal	78 08 11
1628-9357	GESTION ACIER STRUCT INC.	2504, rue Triquet, Sillery	78 08 09
1630-3349	LE GRAND CIRQUE ORDINAIRE	Montréal	78 10 06
1633-0607	GRAND PRIX ST-LAURENT INC.	276, rue St-Jacques, bur. 210, Montréal	79 02 06
1633-4740	LE GROUPE DE LA PLACE PUBLIQUE	245, boul. des Braves, Terrebonne	79 02 05
1632-1341	GYMBAIE	342, rue Bagot, La Baie (Chicoutimi)	78 12 11
1632-2448	LES HABITATIONS DUROBEC INC.	125, boul. Laurier, Ste-Rosalie (Bagot)	78 12 18
1632-0749	LES HABITATIONS OVIETTE	Longueuil	79 02 22
1630-6821	LES HABITATIONS PALUGRAIN INC.	Baie-Comeau	78 10 20
1628-8334	LE HAVRE JOLI INC.	766, rue Harvey ouest, Alma (Lac-St-Jean-Ouest)	78 08 07
1631-5871	LES IMMEUBLES DE LA POINTE À CALLIÈRES INC.	201, rue de la Commune ouest, Montréal	78 12 12
1630-9775	LES IMMEUBLES LONLARO INC.	607, rue Robert, Lachute (Argenteuil)	78 11 01
1631-7885	IMMEUBLES TAMPA INC.	8255, boul. St-Laurent, Montréal	78 11 29
1630-0626	IMPORTATIONS P.R. INC.	Beauport	78 09 26
1631-1987	L'INSTITUT DES ÉTUDES JUIVES ACADÉMIQUES ET COMMUNAUTAIRES *INSTITUTE FOR ACADEMIC AND COMMUNAL JEWISH STUDIES*	Montréal	78 11 10
1631-6515	LEAGUE HOCKEY-VÉTÉRANTS, OLYMPIAS ET UNIVERSELS	14100, rue Prince-Arthur, app. 107, Pointe-aux-Trembles	78 11 22

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1630-9650	LIGUE AMICALE DE POINTE CALUMET	Pointe-Calumet (Deux-Montagnes)	77 07 27
1630-8132	LIGUE DE BALLE LENTE FÉMININE LAC ST-FRANÇOIS	Ste-Barbe (Huntingdon)	78 08 08
1628-9621	LIGUE DE BALLE-MOLLE DE PORT-DANIEL INC.	Port-Daniel, partie Est Bonaventure	78 08 10
1630-4255	LIGUE DE BALLON-BALAI DU ZODIAQUE	St-Jérôme (Terrebonne)	78 10 11
1632-9880	LIGUE DE HOCKEY LES VIEILLES BOTTINES DE L'ISLET INC.	L'Islet-sur-Mer (L'Islet)	79 01 18
1632-3628	LA LIGUE DU TROISIÈME SOUFFLE	945, rue Dupras, Longueuil	78 12 19
1629-4209	LOCATION M. S. INC. *M. S. LEASING INC.*	625, rue Bruges, bur. 404, Longueuil	78 08 31
1632-4477	LES LOISIRS DE MAPLE GROVE INC.	Maple-Grove (Beauharnois)	78 12 20
1632-6530	LOUVOYEURS	Chambly	79 01 04
1628-5314	LA MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE	Joliette	78 07 24
1629-6485	MAISON DU SECOURS D'AYLMER INC.	Aylmer (Gatineau)	79 02 12
1628-7377	MANOIR DE CHANDLER INC.	Chandler (Gaspé-Est)	78 08 03
1629-2856	MANOIR MONKLAND LTÉE	1000, rue Sherbrooke ouest, app. 2205, Montréal	78 08 24
1630-6441	MAXITECH INC.	38, boul. St-Viateur, Rigaud (Vaudreuil)	78 10 19
1630-9676	MODE 2000 INC.	1174, 1re Avenue, Québec	78 11 02
1632-8114	MONIQUE ET SES COMÉDIENS DU 3e ÂGE INC.	5051, rue Ste-Catherine est, Montréal	79 01 10
1632-0756	MOUVEMENT POUR LES FÉES ONT SOIF	Montréal	78 12 27
1630-1053	MUSÉE FLOTTANT DU NAVIGATEUR	425, rue Désiré, St-Joseph-de-Sorel (Richelieu)	78 09 28
1629-5990	MUSICATOUT	30, rue Laval, Hull	78 10 17
1629-4712	L'ORDRE LOYAL DES MOOSE LOGE 2209 DE GATINEAU INC.	Gatineau (Hull)	78 08 31
1630-7555	LE PETIT MOULIN D'ART	Ste-Marcelline-de-Kildare (Joliette)	78 10 25
1632-4584	LES PIONNIERS DE GATINEAU INC.	Gatineau (Hull)	78 12 27

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1630-6425	PLURISON INC.	38, boul. St-Viateur, Rigaud (Vaudreuil)	78 10 19
1633-3668	LES POSEURS D'ARMATURES DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN LTÉE	552, rang Garnier, L'Ascension-de-Notre-Seigneur (Lac-St-Jean-Est)	79 02 01
1629-0595	PRODUCTIONS ESTRART INC.	Richmond	78 08 24
1631-7174	LES PRODUCTIONS SOUS LE CAP INC.	Québec	78 11 30
1632-4899	LES PROMOTEURS DE L'INDUSTRIE DES COURSES À SHERBROOKE INC.	Sherbrooke	78 12 28
1630-9569	LES REFLETS DE LA GAMME DE LAWRENCEVILLE	2119, rue de l'Église, Lawrenceville (Shefford)	78 11 01
1629-0181	REGROUPEMENT DES CHILIENS DE L'OUTAOUAIS	Hull	78 08 14
1629-7483	REGROUPEMENT DES COMPAGNIES QUÉBÉCOISES DE DANSE PROFESSIONNELLE	Montréal	78 09 12
1631-4494	REGROUPEMENT DES ÉTUDIANTS DU SOIR C.V.M. INC.	Montréal	78 11 17
1633-0565	RÉSEAU DE VOYAGES QUÉBEC INC. *TRAVEL NETWORK QUÉBEC INC.*	Montréal	79 01 19
1630-1996	RESTAURANT AU COQ NORMAND (1978) LTÉE	768, avenue Dollard, LaSalle	78 10 02
1631-5624	SELHI & ASSOCIÉS, CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC.	Montréal	78 11 22
1630-0576	SERVICE D'AIDE ET D'ADAPTATION POUR IMMIGRANTS DE LAVAL INC.	281, 81e Avenue, ville de Laval	78 09 26
1631-0716	SERVICE D'INTÉGRATION POUR HANDICAPÉS DE MONTRÉAL	5550, avenue du Parc, Montréal	78 11 03
1631-6051	SERVICES DE TENUE DE LIVRES C.M.B. INC.	5323, rue Charleroi, Montréal-Nord	78 11 22
1633-0110	LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION CENTRE-SUD INC.	411, rue Ontario est, Montréal	79 01 19
1629-9190	SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE CALIXA-LAVALLÉE	Calixa-Lavallée (Verchères)	78 09 19
1628-4416	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PINCOURT *PINCOURT HORTICULTURAL SOCIETY*	149, avenue Briardale, Pincourt (Vaudreuil)	78 05 26
1630-4164	LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE CHARLESBOURG INC.	8500, boul. Henri-Bourassa, bureau 255, Charlesbourg	78 10 10
1630-8322	SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LOTBINIÈRE	3680, 3e Rang, Ste-Croix (Lotbinière)	78 10 31

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1631-3843	SPORT SELECT INC.	Ste-Marie (Beauce)	78 11 22
1630-2309	STUDIO BALLOCAMPI DE VALLEYFIELD INC.	Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	78 10 02
1629-0678	LE THÉÂTRE DE MARIE-ROSE INC.	8399, boul. Wilfrid-Pelletier, Anjou	78 08 15
1629-0512	LE THÉÂTRE DU PETIT-BRÛLÉ	5340, boul. Ste-Rose, Laval-Ouest	78 08 18
1629-7152	THÉÂTRE HORIZONS	86, rue Front, bur. 2, Aylmer (Gatineau)	79 01 12
1633-6927	LES THÉÂTRIERS	1070, rue Montarville, bur. 208, Boucherville (Chambly)	79 02 09
1629-1569	LA TROUPE DE DANSE LE TRAIT D'UNION INC.	342, rue Bagot, La Baie (Chicoutimi)	78 08 21
1629-8481	UNIFICATION LATINO-AMÉRICAINE	Montréal	78 09 18
1633-5796	L'UNION DES DÉFAVORISÉS DE SEPT-ÎLES	372, avenue Brochu, Sept-Îles (Saguenay)	79 02 09
1631-7406	LES USINAGES IRÉNÉE TREMBLAY INC.	355, rue Melançon ouest, Alma (Lac-St-Jean-Est)	78 11 27
1633-0359	VÉLO-CLUB SOREL-TRACY INC.	3025, boul. de la Mairie, Tracy (Richelieu)	79 01 18

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à la compagnie dissoute dont le nom suit:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
GAGEX INC. 1253-8088	82 06 14	Aucune

20141-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville d'Iberville

Prenez avis que le Conseil municipal de cette ville, a adopté, à sa séance régulière du 5 juillet 1982, la motion 82-07-244, pour prolonger le délai nécessaire à l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour le territoire de la corporation municipale de la ville d'Iberville et ce, conformément à l'article 81 de la Loi 125, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Prenez également avis que ledit plan d'urbanisme sera adopté dans un délai de cent quatre-vingt (180) jours, à compter de la date de l'adoption de la motion 82-07-244 mais n'excédant pas le 31 décembre 1982, suivant les dispositions de la Loi 125.

Iberville, le 8 juillet 1982.

Le directeur général et greffier,
20198-o ANDRÉ L. FRÉCHETTE.

Paroisse de Saint-Liboire

La corporation municipale de la paroisse de Saint-Liboire, suivant Règlement no 225 adopté le 22 juin 1982, à l'intention de présenter une requête au ministre des Affaires municipales en vue de demander que le territoire de cette municipalité soit rattaché au territoire de la municipalité régionale de comté des Maskoutains.

La population de Saint-Liboire, suivant le Décret 3307-81 publié à la *Gazette officielle du Québec* du 2 décembre 1981, est de 1 100 âmes.

Le territoire de la municipalité, suivant plan officiel du 19 février 1879 et approuvé par le Département des terres de la couronne le 11 juin 1882, comprend: les lots 1 à 55 inclusivement du rang Saint-Henri, les lots 56 à 133 inclusivement du rang Sainte-Charlotte, les lots 134 à 206 inclusivement du rang Saint-Édouard, les lots 207 à 245 inclusivement et 312 à 330 inclusivement du rang Saint-Patrick, les lots 331 à 422 inclusivement du rang Saint-Georges, les lots 423 à 499 inclusivement du rang Sainte-Madeleine, les lots 500 à 515 inclusivement du Neuvième Rang, les lots 516 à 542 inclusivement du Huitième Rang.

Ces lots sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Liboire.

Saint-Liboire, le 9 juillet 1982.

Le secrétaire-trésorier,
20196-30-2-o JEAN-NOËL LEMONDE.

Village de Saint-Liboire

La corporation municipale du village de Saint-Liboire, suivant Règlement no 106 adopté le 22 juin 1982, a l'intention de présenter une requête au ministre des Affaires municipales en vue de demander que le territoire de cette municipalité soit rattaché au territoire de la municipalité régionale de comté des Maskoutains.

La population de Saint-Liboire, village, suivant le Décret 3307-81 publié à la *Gazette officielle du Québec* du 2 décembre 1981, est de 640 âmes.

Le territoire de la municipalité, suivant plan préparé le 12 mai 1919 par Fabien Ruel, arpenteur-géomètre, comprend les lots numéros 246 à 311 inclusivement, tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Liboire.

Ce territoire est complètement encerclé par celui de la municipalité de la paroisse de Saint-Liboire.

Saint-Liboire, le 9 juillet 1982.

Le secrétaire-trésorier,
20197-30-2-o JEAN-NOËL LEMONDE.

Associations coopératives — Loi sur les

LA CO-OP D'HABITATION « LES HOBOS » (MONTRÉAL)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA CO-OP D'HABITATION « LES HOBOS » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Mercier.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20183-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION « À TOUT PRIX CENTRE-SUD DE MONTRÉAL »

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COOPÉRATIVE D'HABITATION « À TOUT PRIX CENTRE-SUD DE MONT-

RÉAL » », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Saint-Jacques.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20159-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « AU PIED DE LA MONTAGNE » (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « AU PIED DE LA MONTAGNE » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Mercier.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20160-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES 3 MAISONS (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION DES 3 MAISONS (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Maisonneuve.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20161-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA JURANDE » (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA JURANDE » (MONTRÉAL) » dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Mercier.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20162-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA RÉCRÉOLOGIS » MONTRÉAL
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA RÉCRÉOLOGIS » MONTRÉAL », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Saint-Jacques.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20144-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA RUCHE » (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'HABITATION « LA RUCHE » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Crémazie.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20163-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION LE CHÂTEAU ESPLANADE (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'HABITATION LE CHÂTEAU ESPLANADE (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Mercier.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20145-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE MILIEU DU MONDE » (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations

coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE MILIEU DU MONDE » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Mercier.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20164-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE PORT D'ATTACHE » DE LAVAL
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE PORT D'ATTACHE » DE LAVAL » dont le siège social est situé à Laval, QC, dans la circonscription électorale de Fabre.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20146-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE ZODIAQUE » (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE ZODIAQUE » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, circonscription électorale de Rosemont.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20165-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « PLACE CHEVRIER » (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « PLACE CHEVRIER » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal-Nord, QC, dans la circonscription électorale de Sauvé.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20147-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ÉCO-CONCEPT DE VAUDREUIL-SOULANGES
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ÉCO-CONCEPT DE VAUDREUIL-SOULANGES », dont le siège social est situé à Vaudreuil, QC, circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20166-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CHARLEVOIX-OUEST
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CHARLEVOIX-OUEST », dont le siège social est situé à Baie-Saint-Paul, QC, circonscription électorale de Charlevoix.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20167-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris

La ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu par intérim donne avis, conformément aux articles 21 et 22 de la Loi sur la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (1979, c. 16), que: messieurs Roger Grenier et Guy

Girouard de la Direction générale des politiques et programmes du ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu ont été nommés membres de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris à compter du 1er juillet 1982 en vertu du Décret 1622-82 du 30 juin 1982, et monsieur Roger Grenier a été désigné président de cet Office pour l'année 1982-83 en vertu du Décret 1623-82 du 30 juin 1982; messieurs Johnny Jolly, Henry Mianscum et Thomas Coon ont été nommés membres de cet Office pour l'année 1982-83 en vertu de la Résolution 226-82 de l'Administration régionale crie et monsieur Johnny Jolly a été désigné vice-président pour la même année.

La ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu par intérim,
20230-o PAULINE MAROIS.

Canton de Ristigouche

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), le Conseil de cette municipalité a adopté, le 4 juin 1982, le Règlement no 82-01 intitulé: « Règlement modifiant le Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières ».

La perception de ce droit est déléguée à la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Le présent règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-André-de-Restigouche, le 15 juin 1982.

La secrétaire-trésorière,
20200-o BLANDINE BEAULIEU.

Succession Denis Désaulniers

Avis est, par les présentes, donné que dame Madeleine Blais, professeur, domiciliée au 3842, rue Garnier, appartement 2, Shawinigan, veuve majeure et non remariée de M. Denis Désaulniers, en son vivant de Shawinigan, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de son époux suivant acte signé devant Pierre Bélanger, notaire, le 22 juin 1982, sous le numéro 9032 de ses minutes et enregistré à Shawinigan sous le numéro 103620.

Shawinigan, le 28 juin 1982.

Le procureur,
20168-o PIERRE BÉLANGER, *notaire.*

Succession Denis Perreault

Prenez avis que par acte reçu devant Jean Damphousse, notaire, 118, rue Radisson, C.P. 42, Trois-Rivières, le 9 juin 1982, sous le no 2965 de ses minutes et enregistré à Trois-Rivières, sous le no 341331 le 10 juin 1982, M. Armand Perreault et son épouse, dame Cécile Lafond-Perreault, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de leur fils, M. Denis Perreault, décédé à Bécancour, le 12 mars 1982.

Trois-Rivières, le 2 juillet 1982.

Le procureur,
20199-o JEAN DAMPHOUSSE, *notaire.*

Succession Jean-Paul Ducharme

Avis est, par les présentes, donné que dame Jeanne De Ladurantaye, épouse de feu Jean-Paul Ducharme, de son vivant résidant à Calgary, Alberta, décédé le deux (2) mars mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), a accepté la succession de ce dernier sous bénéfice d'inventaire conformément aux articles 660 et suivants du Code civil, aux termes d'une déclaration d'acceptation passée devant Denis Tousignant, notaire, 775, 3e Avenue, Val-d'Or, J9P 1S8, le cinq (5) mai mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), enregistrée au bureau d'enregistrement d'Abitibi, le dix (10) mai mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), sous le numéro 201754.

Val-d'Or, le 6 juillet 1982.

Le procureur,
20148-o DENIS TOUSIGNANT, *notaire.*

Succession Robert St-Pierre

Avis est, par les présentes, donné que dame Louise Grondin, épouse de feu Robert St-Pierre, de son vivant résidant en Colombie-Britannique, décédé au mois de juin mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), a accepté la succession de ce dernier sous bénéfice d'inventaire conformément aux articles 660 et suivants du Code civil, aux termes d'une déclaration d'acceptation passée devant Denis Tousignant, notaire, 775, 3e Avenue, Val-d'Or, J9P 1S8, le sept (7) juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), enregistrée au bureau d'enregistrement d'Abitibi, le onze (11) juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), sous le numéro 202688.

Val-d'Or, le 6 juillet 1982.

Le procureur,
20149-o DENIS TOUSIGNANT, *notaire.*

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La caisse populaire de Sainte-Marie de Beauce

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « LA CAISSE POPULAIRE DE STE MARIE DE BEAUCE » et « CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE-NORD » signée le 28 janvier 1982 demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est: « La caisse populaire de Sainte-Marie de Beauce ».

Le siège social de cette caisse sera situé à Sainte-Marie de Beauce, dans la circonscription électorale de Beauce-Nord.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est la ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord.

Québec, le 15 juillet 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20141-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse populaire Notre-Dame du T.S. Sacrement

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « la Caisse Populaire Notre-Dame du T.S. Sacrement » et « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Jean-Baptiste de Montréal » signée le 29 mars 1982, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est: « Caisse populaire Notre-Dame du T.S. Sacrement ».

Le siège social de cette caisse sera situé à Montréal, dans la circonscription électorale de Mercier.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est: ville de Montréal.

La caisse sera affiliée à : Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 15 juillet 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20141-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse populaire St-Paul-l'Ermite

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « Caisse populaire St-Paul-l'Ermite » et « Caisse d'entraide économique de l'Assomption » signée le 25 mai 1982 demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est: « Caisse populaire St-Paul-l'Ermite ».

Le siège social de cette caisse sera situé à la ville de Le Gardeur, dans la circonscription électorale de L'Assomption.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est celui de la ville de Le Gardeur.

Québec, le 15 juillet 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20141-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Joseph Martial Olier Allen

Par le certificat numéro 82-276 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Marcial Olier Allen, né le 31 mai 1929, en celui de Joseph Martial Olier Allen.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Gilles Bertrand

Par le certificat numéro 82-295 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gilles Bertrand Corrigan, né le 16 février 1940, en celui de Joseph Gilles Bertrand.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Marie Madeleine Jeanette Brissard

Par le certificat numéro 82-294 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Madeleine Jeanette Brizzard, née le 3 juin 1933, en celui de Marie Madeleine Jeanette Brissard.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Marie Claudette Claude Chartrand

Par le certificat numéro 82-296 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de M. Claudette Claude Cyr, né le 9 novembre 1959, en celui de Marie Claudette Claude Chartrand.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Sylvain Rémi Claude Dion

Par le certificat numéro 82-303 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de J. Sylvain Rémi Claude Tremblay, né le 8 février 1959, en celui de Joseph Sylvain Rémi Claude Dion.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Denis Antoine Dioni

Par le certificat numéro 82-302 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Dionisios Denis Stergiotis, né le 5 mars 1958, en celui de Denis Antoine Dioni.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Marie Zoëla Jeannine Georgette Doyon

Par le certificat numéro 82-277 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Zoëla Jeanne Georgette Doyon, née le 2 novembre 1920, en celui de Marie Zoëla Jeannine Georgette Doyon.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Jack Eisen

Par le certificat numéro 82-297 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jack Eisenpresser, né le 7 février 1921, en celui de Jack Eisen.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Adel Arafat El Hamarneh

Par le certificat numéro 82-289 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Arafat Mohamed El Hamarneh, né le 26 novembre 1949, en celui de Adel Arafat El Hamarneh.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Julien Jérôme Justin Forget

Par le certificat numéro 82-278 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Julien Jérôme Forget, né le 8 mars 1925, en celui de Joseph Julien Jérôme Justin Forget.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Normand Gaétan Fortin-Plante

Par le certificat numéro 82-298 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gaétan Normand Fortin, né le 12 avril 1955, en celui de Joseph Normand Gaétan Fortin-Plante.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Marie Georgette Martine Gingras

Par le certificat numéro 82-279 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Georgette Marthe Gingras, née le 28 mars 1950, en celui de Marie Georgette Martine Gingras.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jean Fernand Frank Granger

Par le certificat numéro 82-290 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jos-Jean Fernand Granger, né le 7 avril 1925, en celui de Joseph Fernand Frank Granger.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Marie Jacinthe Joëlle Imbeault

Par le certificat numéro 82-285 du 29 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Jacinthe Jovite Imbault, née le 23 juin 1954, en celui de Marie Jacinthe Joëlle Imbeault.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Gérard Didace Aurèle Lachapelle

Par le certificat numéro 82-291 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gérard Didace Aurélien Lachapelle, né le 19 juin 1928, en celui de Joseph Gérard Didace Aurèle Lachapelle.

Sainte-Foy, le 2 juin 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Omer Michel Lussier

Par le certificat numéro 82-280 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Omer Nichol Lussier, né le 30 août 1945, en celui de Joseph Omer Michel Lussier.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Marie Monique Dotyro Mavridis

Par le certificat numéro 82-293 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Monique Dorothée Beaulieu, née le 8 avril 1951, en celui de Marie Monique Dotyro Mavridis.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Yves Michel Mercier

Par le certificat numéro 82-300 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Yves Michel Ménard, né le 30 janvier 1962, en celui de Joseph Yves Michel Mercier.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Philidor Meury

Par le certificat numéro 82-301 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Philidore Meuri, né le 17 avril 1909, en celui de Joseph Philidor Meury.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Marie Jeannette Hélène Lucienne Nadeau

Par le certificat numéro 82-281 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Hélène Lucienne Nadeau, née le 27 juin 1917, en celui de Marie Jeannette Hélène Lucienne Nadeau.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Georges Jean-Pierre Naud

Par le certificat numéro 82-284 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Georges Jean-Pierre Arcand, né le 18 novembre 1959, en celui de Joseph Georges Jean-Pierre Naud.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Barry William Novak

Par le certificat numéro 82-287 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Barry William Novakoski, né le 13 février 1955, en celui de Barry William Novak.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Patricia Ann Pellen

Par le certificat numéro 82-286 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Patricia Ann Kerr, née le 5 mai 1953, en celui de Patricia Ann Pellen.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Roméo Eugène Jean Baptiste Quintal

Par le certificat numéro 82-299 du 23 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Roméo Eugène Jean Baptiste Kindullar, né le 6 juillet 1920, en celui de Roméo Eugène Jean Baptiste Quintal.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Almida Rainville

Par le certificat numéro 82-282 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean Baptiste Thomas Rainville, né le 6 mars 1918, en celui de Joseph Almida Rainville.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Marc Sayer

Par le certificat numéro 82-288 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Maher Sayegh, né le 11 mars 1957, en celui de Marc Sayer.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Ernest Jean Marc Vadnais

Par le certificat numéro 82-283 du 17 juin 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Ernest Vadnais, né le 26 juin 1945, en celui de Joseph Ernest Jean Marc Vadnais.

Sainte-Foy, le 2 juillet 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20142-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Marie-Pierre Beaulne

Avis est, par la présente, donné que Marie-Pierre Beaulne, domiciliée et résidant au 120, Jardin-du-Manoir, appartement 1 à Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, ayant résidé à Sainte-Adèle, district de Terrebonne, connue sous le nom de Nancy Beaulne dans ces deux districts, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Nancy Beaulne.

Saint-Jérôme, le 11 juin 1982.

Les procureurs de la requérante,
DUFOUR, TREPANIER, MENARD,
20072-29-2-o RICHER, GAGNON & GIROUX, *avocats.*

Marie Lise Louiselle Bergevin

Avis est donné que Marie Lise Louiselle Bergevin, ménagère, épouse de Gérard Landry, domiciliée au 5325, Grenoble, Trois-Rivières-Ouest, district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Lise Louise Bergevin.

Trois-Rivières, le 28 mai 1982.

Les procureurs de la requérante,
20035-29-2-o GODIN LACOURSIÈRE & ASSOCIÉS.

Joseph Mario Claude Berthiaume

Avis est donné que Joseph Mario Claude Berthiaume, étudiant à la polyvalente Les Estacades du Cap-de-la-Madeleine, domicilié et résidant au 55, rue Chamberland au Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Mario Claude Thellend.

Cap-de-la-Madeleine, le 6 juillet 1982.

Les procureurs du requérant,
20248-30-2-o CRÊTE & RICARD.

Émilia Blanchette

Avis est, par la présente, donné que Émilia Blanchette, domiciliée et résidant à R.R. no 5, Saint-Georges-Ouest, comté de Beauce, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Émilienne Blanchette.

Québec, le 28 juin 1982.

Les procureurs de la requérante,
DUPLESSIS, BERNIER,
20022-29-2-o BROCHU ET ASSOCIÉS.

Maryse Breton

Prenez avis que Maryse Breton, étudiante, résidant et domiciliée au 3743, rue Notre-Dame ouest, ville et district de Montréal, H4C 1P8, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille Breton en celui de Thériault.

Montréal, le 18 juin 1982.

Les procureurs de la requérante,
20249-30-2-o ARSENAULT, PELLETIER & GRÉGOIRE.

Michel Burgess

Avis est donné que Michel Burgess, apprenti pressier, domicilié au numéro 256, 7e Avenue, ville Île-Perrot, comté de Vaudreuil, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michel Sauvé.

Aucune autre personne ne verra son nom changé.

Les Cèdres, le 28 juin 1982.

Le procureur du requérant,
20058-29-2-o JEAN PIERRE MÉNARD, *notaire.*

Paul Burgess

Avis est donné que Paul Burgess, photograveur, domicilié au numéro 14, 4e Avenue, paroisse Notre-Dame-de-l'Île Perrot, comté de Vaudreuil, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Paul Sauvé.

Aucune autre personne ne verra son nom changé.

Les Cèdres, le 28 juin 1982.

Le procureur du requérant,
20059-29-2-o JEAN PIERRE MÉNARD, *notaire.*

Lucille Courberon

Avis est donné que Lucille Courberon, ménagère, domiciliée au 415, du Couvent est à Cacouna, comté de Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucille D'Amours.

Rivière-du-Loup, le 16 juin 1982.

Le procureur de la requérante,
20045-29-2-o MARJOLAINE CROTEAU, *notaire.*

Percy Allen Crandall

Avis est donné que Percy Allen Crandall, résidant au 4620, boulevard Pie-IX, appartement 2, Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Percy Allen Wallis.

Montréal, le 7 juillet 1982.

Le requérant,
20108-29-2-o PERCY ALLEN (CRANDALL) WALLIS.

Sue Ping Dare

Avis est, par les présentes, donné que Sue Ping Dare, analyste en informatique, domiciliée et résidant au 2418, rue John-Campbell, ville LaSalle, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sally Sue Ping Dare.

Montréal, le 28 mai 1982.

La requérante,
20170-30-2-o SUE PING DARE.

Pierre De La Durantaye

Avis est, par les présentes, donné que Pierre Boisjoli né De La Durantaye, domicilié au 12, carré Champlain, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de baptême de De La Durantaye en celui de Boisjoli, nom sous lequel il a vécu et est connu.

Sainte-Thérèse, le 2 juillet 1982.

Les procureurs du requérant,
20250-30-2-o DORAIS, LAMONTAGNE & DORAIS.

Nicole Desbiens

Avis est, par la présente, donné que Nicole Desbiens, domiciliée et résidant au 166, rue Jacques-Lamoureux, ville de Boucherville, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ninon Desbiens.

Aucune personne ne verra son prénom changé suite au changement de prénom de Ninon Desbiens.

Longueuil, le 5 juillet 1982.

Les procureurs de la requérante,
LAFONTAINE, CHAMBERLAND
20201-30-2-o & PARADIS.

Joseph Terry Ralph François Desmarais

Avis est, par la présente, donné que Joseph Terry Ralph François Desmarais, domicilié au 8880, boulevard des Mille-Îles, Saint-François, Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Terry Ralph Paul-François Desmarais.

Montréal, le 10 juin 1982.

Le procureur du requérant,
20150-30-2-o SIDNEY COOPERSTEIN.

Marie Yvette Gisèle Line Gauthier

Avis est, par les présentes, donné que Marie Yvette Gisèle Line Gauthier, coiffeuse, résidant et domiciliée au 6240, rue Bienville, ville de Brossard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Dany Line El Khoury.

Montréal, le 5 juillet 1982.

Les procureurs de la requérante,
20131-29-2-o HELLER, LANDY & MAUER.

Joseph Laval Daniel Guenette

Avis est donné que Joseph Laval Daniel Guenette, mécanicien, domicilié et résidant au 260, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie de Beauce, district judiciaire de Beauce, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Laval Dany Guenette.

Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom.

Sainte-Marie de Beauce, le 2 juillet 1982.

Les procureurs du requérant,
20086-29-2-o SYLVAIN, PARENT & GOBEIL, *avocats.*

Joseph Roger

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Roger, domicilié au 20, Mance, appartement 806, cité et district de Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roger Sabourin.

Hull, le 7 juin 1982.

Le procureur du requérant,
20169-30-2-o GÉRARD BROUILLETTE, *avocat.*

Chantale Julien

Avis est donné, par la présente, que Chantale Julien, domiciliée et résidant au 368, rue Labrecque, Chicoutimi, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chantale Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Chicoutimi, le 28 juin 1982.

Les procureurs de la requérante,
MES ROY, PÉRIGNY, VÉZINA,
20046-29-2-o BEAULIEU, FILLION & LEBLANC.

Sébastien Leblanc

Avis est donné que Nicole Auger, éducatrice, domiciliée au 4, rue des Pins, Kingsey-Falls, district de Drummond, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant le nom de son fils Sébastien Leblanc en celui de Sébastien Auger.

Ce changement de nom n'affectera aucune autre personne.

Kingsey-Falls, le 28 juin 1982.

Le procureur de la requérante,
20047-29-2-o JOANNE FOURNIER, *notaire.*

Lucien Legault

Avis est, par la présente, donné que Lucien Legault, commis à l'expédition, résidant et domicilié au 3285, boulevard du Souvenir, appartement 602, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucien Bernard.

Repentigny, le 5 juillet 1982.

Le procureur du requérant,
20151-30-2-o ME RICHARD LEBRUN.

Joseph Léger

Avis est donné que Joseph Léger, demeurant au 448, rue Lahaie, Pont-Viau, ville de Laval, province de Québec, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean-Paul Cloutier.

Aucune autre personne que le requérant n'est affectée par la présente demande.

Ville de Laval, le 22 juin 1982.

Le requérant,
20060-29-2-o JOSEPH LÉGER.

Marie Alice Micheline Lessard

Prenez avis que Marie Alice Micheline Lessard, domiciliée au 383, rue Notre-Dame, Repentigny, district judiciaire de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Alice Micheline Michèle Lessard.

Montréal, le 30 juin 1982.

Les procureurs de la requérante,
20073-29-2-o COLBY, RIOUX, DEMERS & SMILEY.

Joseph Arthur Roger Pierre McGurrin

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Arthur Roger Pierre McGurrin, domicilié et résidant au 11, rue Daniel, Joliette, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Arthur Roger Pierre Goulet, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Joliette, le 15 juin 1982.

Les procureurs du requérant,
LANDREVILLE, FARIBAULT, THIFFAULT,
20202-30-2-o VARIN & BRIND'AMOUR, *avocats.*

Lyse Perreault (Beaucage)

Prenez avis que Lyse Perreault (Beaucage), domiciliée au 1425, rue Beauharnois, appartement 5, Longueuil-Est, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de famille en celui de Harvey.

Ce changement de nom affectera également ses enfants Pascal, Martial et Annick.

Montréal, le 2 avril 1982.

La requérante,
20074-29-2-o LISE PERREAULT (BEAUCAGE).

Claudine Rouleau

Avis est donné que Claudine Rouleau, infirmière, domiciliée et résidant au 4854, rue Côte-des-Neiges, appartement 1503, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claudine Belzile.

Montréal, le 7 juillet 1982.

Les procureurs de la requérante,
20203-30-2-o MES PAQUET & CORDEAU.

Johanne Roy

Avis est, par les présentes, donné que Johanne Roy, étudiante, domiciliée au 424, Taschereau est, Rouyn, district de Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johanne Chicoine.

Amos, le 16 juin 1982.

Les procureurs de la requérante,
20109-29-2-o ST-JULIEN, TESSIER & ASSOCIÉS.

Patricia Roy

Avis est, par la présente, donné que Patricia Roy, résidant et domiciliée au 165, rue Carillon, appartement 2, Saint-Jean-sur-Richelieu, district d'Iberville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Patricia Girard.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 14 juin 1982.

Les procureurs de la requérante,
20075-29-2-o DUREAULT, BOULERICE & PLOUFFE.

Jankel Szyfman

Prenez avis que Jankel Szyfman, domicilié et résidant au 8, avenue Rosedale à Dollards-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jonathan Shifman.

Son épouse, dame Kathleen Mines, domiciliée à la même adresse, sera susceptible de voir son nom changé suite à la requête.

Les procureurs du requérant,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
20204-30-2-o FELDMAN & ROSS.

Daniel Tshakallis

Avis est donné, par les présentes, que M. Daniel Tshakallis, électricien, domicilié au 464, du Ruisseau, Beauport, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Dany Kallis. Ce changement de nom sera applicable à son épouse, Jacinthe Purcell, et à ses deux (2) enfants mineurs, Donald et Isabelle, résidant avec lui à la même adresse.

Québec, le 16 juin 1982.

Le procureur du requérant,
20087-29-2-o CONSTANT KALLIS.

Hélène Tshakallis

Avis est donné, par les présentes, que Hélène Tshakallis, ménagère, domiciliée au 161, de l'Église, Notre-Dame-des-Laurentides, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Hélène Kallis.

Québec, le 16 juin 1982.

Le procureur de la requérante,
20088-29-2-o CONSTANT KALLIS.

René Tshakallis

Avis est donné, par les présentes, que M. René Tshakallis, électricien, domicilié au 9047, place Cervin, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de René Kallis.

Ce changement de nom sera applicable à son épouse, Carole Purcell, et à ses trois (3) enfants mineurs, Dave, Annick et Vicky, résidant avec lui à la même adresse.

Québec, le 16 juin 1982.

Le procureur du requérant,
20089-29-2-o CONSTANT KALLIS.

Joseph René Florent Villeneuve

Prenez avis que Joseph René Florent Villeneuve, retraité, domicilié au 1204, des Chênes, La Tuque, district de Saint-Maurice, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer

son nom en celui de Joseph René Florent Roland Villeneuve.

La Tuque, le 22 juin 1982.

Le procureur du requérant,
20110-29-2-o J.-M. CARRIER.

Jean Sing Choy Wong

Avis est, par les présentes, donné que Jean Sing Choy Wong, domicilié au 37, Avenue du Parc à Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nha-Ling Jean Sing Choy Wong.

Hull, le 6 juillet 1982.

Le procureur du requérant,
20205-30-2-o ME NORMAND AUCLAIR.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

L'AGENCE McKIM LTÉE

Prenez avis que la compagnie « L'AGENCE McKIM LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20206-o McMASTER MEIGHEN.

A. BASILINI IMPORT-EXPORT LTÉE
A. BASILINI IMPORT-EXPORT LTD.

Avis est donné que « A. BASILINI IMPORT-EXPORT LTÉE — A. BASILINI IMPORT-EXPORT LTD. », ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juillet 1982.

L'administrateur,
20171-o ANDREA BASILINI.

BIJOUTERIE DU RÊVE INC.

Avis est, par la présente, donné que « BIJOUTERIE DU RÊVE INC. », 725, Saint-Joseph est, place Cartier, centre-ville, Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 21 juin 1982.

Le président,
20212-o DENIS CRÉPEAULT.

BINYAN INVESTMENTS CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « BINYAN INVESTMENTS CORP. », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20251-o DRUKER, FREED & OIKNINE.

BOIVIN & FRÈRES INC.

Prenez avis que la compagnie « BOIVIN & FRÈRES INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 2 juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
GODARD, BÉLISLE,
20154-o BERTRAND & ST-JEAN.

CANADA CRATE COMPANY LIMITED

Prenez avis que la compagnie « CANADA CRATE COMPANY LIMITED », constituée en vertu des dispositions de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et son bureau principal à Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, demandera au ministre des Institution financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 juin 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20155-o KIERANS & GUAY.

LES CARRIÈRES D. & F. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES CARRIÈRES D. & F. INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Beebe, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Beebe, le 2 juillet 1982.

Le procureur de la compagnie,
20213-o LOUIS-PHILIPPE GALIPEAU, C.R.

CONSEILLERS EN INFORMATIQUE K.M.K. INC.

Prenez avis que « CONSEILLERS EN INFORMATIQUE K.M.K. INC. », corporation dûment incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 juillet 1982.

Le secrétaire,
20207-o FO'AD MONAJEM.

CONSTRUCTION RÉJEAN BERTHIAUME INC.

Avis est, par les présentes, donné que « CONSTRUCTION RÉJEAN BERTHIAUME INC. », ayant son siège social au 2194, René-Gauthier, Varennes, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Varennes, le 7 juillet 1982.

Le comptable,
20156-o GILBERT PATENAUDE.

LES CONSTRUCTIONS BERTRAND RAINVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES CONSTRUCTIONS BERTRAND RAINVILLE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Louiseville, le 29 juin 1982.

Le procureur de la compagnie,
20172-o CHARLES BELAND, *notaire.*

LES DISTRIBUTEURS UNIS DE ST-FÉLICIEN LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES DISTRIBUTEURS UNIS DE ST-FÉLICIEN LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Dolbeau, le 8 juin 1982.

Le procureur de la compagnie,
20214-o JACQUELIN LÉGARÉ, *avocat.*

ÉPICERIE ST-FÉLICIEN LTÉE

Prenez avis que la compagnie « ÉPICERIE ST-FÉLICIEN LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Dolbeau, le 8 juin 1982.

Le procureur de la compagnie,
20215-o JACQUELIN LÉGARÉ, *avocat.*

EXPO MART LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que « EXPO MART LTÉE », compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20157-o CHAURETTE, BOYER & THIBAULT.

GESTION CONTI INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION CONTI INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
POULIOT, MERCURE, LEBEL, DESROCHERS,
20173-o LEGAULT & DANCOSSE.

YVON GIGUÈRE INC.

Prenez avis que la compagnie « YVON GIGUÈRE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Magog, le 10 juin 1982.

Le secrétaire de la compagnie,
20184-o ÉTIENNE DUSSAULT.

GIRARD & RAYMOND INC.

Prenez avis que la compagnie « GIRARD & RAYMOND INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Rouyn, le 5 juillet 1982.

Le procureur de la compagnie,
20174-o RONALD FRANCHE.

CLÉMENT, GUIMONT INC.

Prenez avis que la compagnie « CLÉMENT, GUIMONT INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 7 juin 1982.

Le vice-président de la compagnie,
20175-o M. PAUL-HENRI GUIMONT.

FRANK HASON CONSTRUCTION LTD.

Prenez avis que « FRANK HASON CONSTRUCTION LTD. », ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juillet 1982.

Le secrétaire,
20158-o MICHAEL RUSKO.

ÎLE BIZARD REALTIES LTD.
IMMEUBLES ÎLE BIZARD LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que « ÎLE BIZARD REALTIES LTD. — IMMEUBLES ÎLE BIZARD LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 juin 1982.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
20176-o MERCIER ET ROBB.

LAROCQUE TRANSPORT INC.

Prenez avis que la compagnie « LAROCQUE TRANSPORT INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 avril 1982.

La secrétaire de la compagnie,
20177-o FRANCINE LAROCQUE.

LINDOR LACHARITÉ INC.

Prenez avis que « LINDOR LACHARITÉ INC. », corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Drummondville, district de Drummond, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 21 juin 1982.

La secrétaire,
20216-o GABRIELLE D. LACHARITÉ.

MEDAR LTÉE

Prenez avis que la compagnie « MEDAR LTÉE », ayant son siège social à Montmagny, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montmagny, le 9 juillet 1982.

Le procureur de la compagnie,
20208-o MARC BOULANGER, *notaire.*

MOTEL MAURICIEN INC.

Prenez avis que la compagnie « MOTEL MAURICIEN INC. » demandera au ministre des Institutions financiè-

res et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

La Tuque, le 9 juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20209-o LEMIEUX, HARVEY, CÔTÉ, MARCOTTE & ASS.

LES PALETTES ÉCONOMIE-QUÉBEC LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES PALETTES ÉCONOMIE-QUÉBEC LTÉE », constituée en vertu des dispositions de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et son bureau principal à Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 juin 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20178-o KIERANS & GUAY.

PETITS AUX GRANDS PIEDS INC.

Prenez avis que la compagnie « PETITS AUX GRANDS PIEDS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Laval, le 1er juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20179-o DEVEAU, PAQUET, LAVOIE ET ASS.

PISCINES D.L. INC.

Avis est, par la présente, donné que la compagnie « PISCINES D.L. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Laval, le 23 juin 1982.

Le président,
20180-o BENOIT LEBRUN.

LES PLACEMENTS G.S.R. INC.

Avis est, par les présentes, donné que « LES PLACEMENTS G.S.R. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquière, le 21 mai 1982.

Le président,
20217-o SERGE S. TREMBLAY.

RÉCUPÉRATION THÉO. BRÛLOTTE INC.

Prenez avis que la compagnie « RÉCUPÉRATION THÉO. BRÛLOTTE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Magog, le 28 juin 1982.

Le procureur de la compagnie,
20181-o PIERRE H. DUSSAULT, *notaire*.

ROUSSEAU CONTROLS LTD.

Prenez avis que la compagnie « ROUSSEAU CONTROLS LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juin 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20210-o MARTINEAU, WALKER.

WHITWORTH MANHATTAN ELECTRONICS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « WHITWORTH MANHATTAN ELECTRONICS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20211-o BELL, CYTRYNBAUM & SOLLOWAY.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Jacques Fortin

Succession de Fortin, Jacques, en son vivant du 22, rue de la Lorraine, Jonquière, décédé le 1er août 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 20218-o

Succession Henri Sévigny

Succession de Sévigny, Henri, en son vivant de rang Bois-Franc-Pierreriche, Saint-Apollinaire, Lotbinière, décédé le 18 décembre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 20152-o

Succession Félix Vachon

Succession de Vachon, Félix, en son vivant du 941, rue Forterelle, appartement 1, Sainte-Foy, décédé le 10 janvier 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 20153-o

Demande(s) à la Législature

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Prenez avis que la ville de Saint-Bruno-de-Montarville s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session pour l'adoption d'une loi privée ayant pour objet:

1. de modifier sa charte dans le but de l'autoriser à:

a) acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble dont l'acquisition est jugée appropriée pour fins de réserve foncière ou d'habitation et pour les travaux connexes à ces fins, ainsi que tout immeuble désuet ou dont l'occupation est nocive;

b) détenir, louer et administrer les immeubles acquis en vertu du paragraphe précédent. Elle pourra ainsi aménager ces immeubles et y installer les services publics nécessaires. Elle pourra également démolir ou restaurer les bâtiments ou autres ouvrages y érigés ou y construire de nouveaux bâtiments pour fins d'habitation, de loisirs, de récréation et autres fins accessoires. Elle pourra les aliéner aux conditions qu'elle déterminera avec l'approbation de la Commission municipale du Québec, pourvu que le prix d'aliénation soit suffisant pour couvrir toutes les dépenses relatives à l'immeuble.

2. De modifier l'article 460 de la Loi sur les cités et villes, quant à elle, aux fins de l'autoriser à:

a) réglementer ou prohiber les jeux de boules (pin ball machines), les jeux de billard, pool, trou-madame, quilles, bagatelle, les salles de tirs, les jeux électroniques et les arcades de jeux;

b) réglementer les boutiques où l'on vend ou offre en vente des marchandises à caractère érotique et réglementer les salons de massage.

Saint-Bruno-de-Montarville, le 14 juillet 1982.

Le greffier,
20253-30-4-o HÉLÈNE DRAPEAU, *notaire.*

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Association coopérative de St-Félix
(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « Association coopérative de St-Félix », tenue le 11 juin 1982, il a été résolu de liquider la coopérative et

qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Paul-Émile Mongrain, Mme Françoise Samson et M. Henri-Paul Rhéault soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

20185-o

Ministères — Avis concernant les

Énergie et Ressources

Cadastres

Village d'Arthabaskaville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 206-41 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: le lot 206-31 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Arthabaskaville, village d'
Division d'enregistrement: Arthabaska
Municipalité: la ville d 'Arthabaska

Québec, le 29 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 248040

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 8B-7, rang V, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: le lot 8B-6, rang V, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: canton d'Ascot

Québec, le 4 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247349

Village de Buckingham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 533-456 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1982.

Remplacer: le lot 533-410 et une partie du lot 533-409 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1982.

Cadastre: Buckingham, village de
Division d'enregistrement: Papineau
Municipalité: la ville de Buckingham

Québec, le 7 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 246285

Village de Buckingham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 619 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: le lot 449-2 et une partie des lots 143-3, 143-4, 449-1, 143, 449 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Buckingham, village de
Division d'enregistrement: Papineau
Municipalité: la ville de Buckingham

Québec, le 2 juillet 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 244651

Village de Campbell's-Bay

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 138-63 à 138-65 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Campbell's-Bay, village de
Division d'enregistrement: Pontiac
Municipalité: village de Campbell's-Bay

Québec, le 31 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247277

Canton de Coleraine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 245 à 254, village de Coleraine, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Annuler: les lots 70 à 75, 93 à 98, village de Coleraine, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Coleraine, canton de
Division d'enregistrement: Thetford
Municipalité: Saint-Joseph-de-Coleraine

Québec, le 7 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 244151

Village de la Côte-des-Neiges

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 203 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: les lots 39-58-3, 39-58-4, 39-59-2 et une partie des lots 39, 39-58 et 39-59 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Côte-des-Neiges, village de la
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 21 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092667

Canton de Dalquier

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 27-22 à 27-25, 27-27 à 27-31, rang V, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Dalquier, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: Saint-Félix-de-Dalquier

Québec, le 31 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247269

Canton de Dalquier

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 27-32 à 27-38, rang V, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Dalquier, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: Saint-Félix-de-Dalquier

Québec, le 31 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247270

Canton de De l'Île

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1-282 De l'Île no 1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 1-1 à 1-30, 1-32 à 1-35, 1-37, 1-38, 1-41, 1-42, 1-47 à 1-65, 1-67 à 1-69 et une partie des lots 1-31, 1-36, 1-66 De l'Île no 1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: De l'Île, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité: la ville d'Alma

Québec, le 7 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 244912

Canton de De l'Île

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1-278, 1-279, 1-280, 1-281 De l'Île no 1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 1-80, 1-83, 1-87, 1-88, 1-94, 1-97, 1-98, 1-99, 1-133, 1-134, 1-171, 1-172, 1-175, 1-178, 1-179, 1-180, 1-181 et une partie des lots 1-82, 1-89, 1-130, 1-136, 1-137, 1-139, 1-157, 1-170, 1-173, 1-176, 1-177, 1-182, 1-183, 1-200, 1-201 De l'Île no 1, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: De l'Île, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité: la ville d'Alma

Québec, le 7 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 244914

Canton de Granby

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 550-114, 550-115, 550-116, 550-117, 550-118 et 550-119 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: les lots 550-84, 550-85, 550-86 et 550-87 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Granby, canton de
Division d'enregistrement: Shefford
Municipalité: la ville de Granby

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247715

Canton de Grantham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 143-137 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 juin 1982.

Remplacer: les lots 143-121-1, 143-122-1, 143-126-1, 143-133 et une partie des lots 143-121, 143-122, 143-126 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 juin 1982.

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 29 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247131

Paroisse de l'Île-Bizard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 78-67 à 78-70, 79-48, 79-53, 79-56, 79-57 et 79-73 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Ajouter: les lots 78-41, 78-43 et 79-46 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le

dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Remplacer: les lots 78-11 et 79-39 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Île-Bizard, paroisse de l'
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092431

Paroisse de L'Ancienne-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 242-55 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 242-4, 242-5, 242-6-1 et une partie des lots 242-2, 242-6, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: L'Ancienne-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville d'Ancienne-Lorette

Québec, le 26 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247172

Village de L'Annonciation

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 253 et 254 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 43, 53 et deux parties du lot 70 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: L'Annonciation, village de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: village de L'Annonciation

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 243597

Village de L'Annonciation

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 252 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 76, 77 et une partie du lot 78 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: L'Annonciation, village de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: village de L'Annonciation

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 243647

Paroisse de L'Annonciation-du-Lac-des-Deux-Montagnes

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 240-2 en vertu des dispositions des l'articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: le lot 240-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: L'Annonciation-du-Lac-des-Deux-Montagnes, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la paroisse d'Oka

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092479

Village de L'Assomption

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 372-142 à 372-172 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: L'Assomption, village de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de L'Assomption

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092215

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 42-882, 184-1696 à 184-1698 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Remplacer: les lots 42-878, 42-879, 42-880, 184-1495, 184-1496, 184-1497, 184-1498, 184-1499, 184-1500 et 184-1501 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092190

Canton de Lussier

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots L-89, L-90 du bloc L en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Cadastre: Lussier, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: Saint-Donat

Québec, le 25 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 246603

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2059 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: le lot 1733-4 et une partie du lot 1733 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092674

Cité de Montréal (quartier Saint-Jacques)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1200-44 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 1200-1 et 1200-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Jacques)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092367

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 152-735, 152-736, 152-737, 152-738 et 152-739 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 152-344, 152-345, 152-346, 152-347 et partie des lots 152-343 et 152-348 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092383

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4740-540 à 4740-547 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Remplacer: les lots 4740-442 à 4740-449 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Verdun

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092475

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 11-108 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville d'Outremont

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092368

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 181-174 et 181-175 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 181-23, 181-124-1, 181-124-2, 181-124-3, 181-124 et une partie des lots 181-24, 181-25, 181-125-1 à 181-125-3, 181-122, 181-123 et 181-125 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092068

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 35-698 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 35-579 et 35-580 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville d'Outremont

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092118

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 3608-285 à 3608-288, 3609-114 à 3609-117 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: les lots 3608-218 à 3608-222, 3609-8 à 3609-12 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092271

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 3616-1049, 3616-1050, 3616-1051, 3616-1052, 3616-1053 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 3616-767, 3616-768, 3616-769, 3616-770, 3616-771 et une partie du lot 3616-772 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092549

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 37-228 à 37-230 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Remplacer: les lots 37-190, 37-191, 37-192 et partie du lot 37-193 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092260

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 151-85, 151-86, 151-87 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Remplacer: les lots 151-29-1, 151-29-2, 151-30-1, 151-30-2, 151-33-2, 151-29 à 151-32 et une partie du lot 151-33 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de Repentigny, paroisse de

Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092265

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 68-92, 68-93, 69-360 à 69-367 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 mai 1982.

Ajouter: les lots 68-94, 68-95 et 69-368 à 69-376 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 mai 1982.

Remplacer: les lots 68-47, 69-154 à 69-158 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 mai 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092272

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 21-134 à 21-136 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Ajouter: les lots 21-137 et 21-138 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Remplacer: les lots 21-80 et 21-81 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092322

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 36-268 et 36-269 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: les lots 36-213, 36-214 et une partie du lot 36-215 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092680

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 36-270, 36-271, 36-272 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: les lots 36-216 à 36-219 et la partie restante du lot 36-215 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092682

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 31-127, 31-128, 33-182 et 33-183 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: les lots 31-57, 31-58, 33-72 et 33-73 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092738

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 33-184 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: le lot 33-21 et une partie du lot 33-22 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092743

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 29-289, 29-290, 31-129 et 31-130 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: les lots 29-187, 31-125 et 31-126 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092994

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 155-117 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Ajouter: le lot 155-118 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: le lot 155-100 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de

Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 31 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092067

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 37-231 et 37-232 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: le lot 37-141 et une partie du lot 37-142 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 31 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092259

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 255-93 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: le lot 255-42 et une partie du lot 255-41 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-du-Mont-Carmel, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Québec, le 29 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247739

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 920-9 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-du-Mont-Carmel, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Shawinigan-Sud

Québec, le 8 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247001

Paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 42-28-18 à 42-28-20, 43-10-30 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1 juin 1982.

Cadastre: Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, paroisse de
Division d'enregistrement: Rimouski
Municipalité: la ville de Rimouski

Québec, le 3 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247207

Canton d'Orford

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1135 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Remplacer: les lots 145-17, 146-4 et une partie des lots 142, 143, 145 à 147 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Cadastre: Orford, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 25 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247140

Canton de Palmarolle

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 52-58, 52-59, 52-60, rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 52-2, 52-47, 52-48 et une partie des lots 52-1, 52-25, 52-26, 52-27, 52-28, 52-49, 52-56 rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Palmarolle, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: Sainte-Germaine-Boulé

Québec, le 31 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 243323

Canton de Palmarolle

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 25, rang A en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1 juin 1982.

Annuler: une partie du lot 13, rang IX, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er juin 1982.

Cadastre: Palmarolle, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: Palmarolle

Québec, le 4 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 246068

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 90-1117 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 90-1097, 90-1098 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal-Est

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 091994

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 206-2010 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Remplacer: le lot 206-1907 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Pointe-aux-Tembles

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092091

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 109-1014 et 109-1015 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Remplacer: les lots 109-174 à 109-176 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: cité de Pointe-aux-Trembles

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092311

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 61-354 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 61-59 et 61-60 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-Claire

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092192

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 167-114 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 167-62 et 167-63 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Kirkland

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092476

Canton de Rawdon

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 7c-182, rang VII, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 7c-132, 7c-133, rang VII, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Rawdon, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: canton de Rawdon

Québec, le 1 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247142

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 159-115 et 159-116 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Remplacer: les lots 159-45, 159-46 et 159-47 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092355

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 7A-177, 7A-178 et 8A-48, rang X, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Remplacer: les lots 7A-30-1, 7A-32-4, 7A-79-1, 8A-8-1, 7A-31, 7A-128 et une partie des lots 7A-30, 7A-32, 7A-79 et 8A-8, rang X, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1982.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Adèle

Québec, le 29 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 091339

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1167-83 en vertu des dispositions de l'article 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Remplacer: le lot 1167-74 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 4 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247343

Paroisse de Sainte-Anne-d'Yamachiche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 835-45 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Remplacer: les lots 835-21, 835-22 et une partie des lots 835-20, 835-25 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Anne-d'Yamachiche, paroisse de
Division d'enregistrement: Trois-Rivières
Municipalité: Village d'Yamachiche

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 246628

Paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 776-16 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 mai 1982.

Cadastre: Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, paroisse de
Division d'enregistrement: Maskinongé
Municipalité: la ville de Louiseville

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247385

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 143-1671 et la partie restante des lots 143-1707, 143-1671-15 et 143-1671-17 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247036

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 403 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Remplacer: une partie du lot 276 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1982.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Lambert

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 246366

Paroisse de Saint-Constant

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 150-167 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1 juin 1982.

Remplacer: les lots 150-161, 150-162 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1 juin 1982.

Cadastre: Saint-Constant, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Saint-Constant

Québec, le 3 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 246801

Paroisse de Sainte-Dorothée

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 236-625 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: le lot 236-244 et une partie du lot 236-245 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Dorothée, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092169

Paroisse de Saint-Éphrem-de-Tring

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 563 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Remplacer: le lot 317 et une partie des lots 313, 313B et 316 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 juin 1982.

Cadastre: Saint-Éphrem-de-Tring, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauce
Municipalité: village de Saint-Éphrem-de-Tring

Québec, le 8 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 246838

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 279-420 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: les lots 279-31-2, 279-32, 279-33-1, 279-33-2, 279-33, 279-73 à 279-77 et une partie du lot 279-31 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 25 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092095

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1-348 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: les lots 1-260 et 1-261 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 25 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092301

Paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 42-53 à 42-65, 43-49 à 43-52, 43-54 et 43-82 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1982.

Cadastre: Saint-Germain-de-Rimouski, paroisse de
Division d'enregistrement: Rimouski
Municipalité: la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père

Québec, le 7 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247072

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 995-115 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Remplacer: le lot 995-41 et une partie du lot 995-42 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de La Plaine

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092145

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 480-365 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 480-218 et 480-219 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092241

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1005-74 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 1005-45 et 1005-73 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092248

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 813-543 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 813-9 et 813-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092296

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 987-113 et 988-103 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 987-8, 987-9, 988-37 et 988-38 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de La Plaine

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092297

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1064-5 à 1064-7 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 1064-3 et 1064-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de La Plaine

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092332

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 987-114 et 988-104 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 987-12, 987-13, 988-41, 988-42 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de La Plaine

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092719

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 843-40 à 843-42 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: le lot 843-20 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092019

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 818-652 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Remplacer: les lots 818-321 et 818-322 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche,
paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092183

Paroisse de Saint-Hilaire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 151-64, 152-54, 152-72, 152-73, 152-88 à 152-91 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Ajouter: les lots 151-65 à 151-76, 152-53, 152-55 à 152-71, 152-74 à 152-87, 152-92 à 152-107 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: les lots 151-33 à 151-35, 151-58, 151-59, 152-9, 152-10, 152-12 à 152-38, 152-41 à 152-51 et une partie des lots 152-11, 152-39 et 152-52 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Saint-Hilaire, paroisse de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Otterburn-Park

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 246537

Paroisse de Saint-Isidore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 69-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 69-1, 69-1-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1982.

Cadastre: Saint-Isidore, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la paroisse de Saint-Isidore

Québec, le 8 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247312

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 219-560 à 219-575 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: les lots 219-413 à 219-420 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la ville de Île-Perrot

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092128

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 220-181 et 220-182 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: les lots 220-177 à 220-180 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot,
paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la ville de l'Île-Perrot

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092159

Paroisse de Saint-Joseph-de-Lepage

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 173 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juin 1982.

Remplacer: une partie des lots 77 et 78 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juin 1982.

Cadastre: Saint-Joseph-de-Lepage, paroisse de
Division d'enregistrement: Rimouski
Municipalité: la paroisse de Saint-Joseph-de-Lepage

Québec, le 2 juillet 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 246786

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 89-182 et 89-183 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 89-97 et 89-160 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092473

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 82-314 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: une partie du lot 82-78 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092420

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 132-106 à 132-108 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: les lots 132-61 à 132-64 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092085

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 26-243 et 26-244 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982.

Remplacer: les lots 26-86 et 26-128 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 mai 1982.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Bois-des-Fillion

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092715

Paroisse de Saint-Luc

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 143-147 à 143-152 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Remplacer: les lots 143-144 à 143-146 et d'une partie du lot 143-143 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1982.

Cadastre: Saint-Luc, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Luc

Québec, le 25 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 246996

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 261-1059 à 261-1061 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Remplacer: les lots 261-76 à 261-82 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 31 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092544

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 653-406 à 653-409 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le

dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: les lots 653-377-2, 653-378-1, 653-378-2, 653-379-1, 653-379-2, 653-378, 653-379, 653-380, 653-381 et une partie du lot 653-377 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092172

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 656-117 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: le lot 656-104-61 et une partie des lots 656-20, 656-21, 656-22, 656-104, 656-23-2, 656-23, 656-24-2 et 656-24 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092324

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 710 à 712 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: le lot 703 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092817

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 709 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: le lot 302-16 et une partie du lot 302 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092603

Paroisse de Saint-Nicolas

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 245-19 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Remplacer: une partie du lot 245-6 et du lot 245-7 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1982.

Cadastre: Saint-Nicolas, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Saint-Nicolas

Québec, le 30 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 247709

Paroisse de Saint-Polycarpe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 613-9 et 613-10 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juin 1982.

Remplacer: les lots 613-1 et 613-2 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le été fait au bureau d'enregistrement le 30 juin 1982.

Cadastre: Saint-Polycarpe, paroisse de
Division d'enregistrement: Soulanges
Municipalité: village de Saint-Polycarpe

Québec, le 2 juillet 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092628

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 51-5 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: le lot 51-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092132

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 249-274, 249-275, 251-319 à 251-323 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 249-217, 249-218, 251-259 à 251-263 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092308

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 58-228 et 58-229 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 58-214 et 58-215 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 902339

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 465-7 à 465-9 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 mai 1982.

Remplacer: les lots 465-3 et 465-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 mai 1982.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Sauveur

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

20143-o 092046

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 84-370 à 84-372 et 88-395 à 88-397 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: les lots 84-345-2 et 88-353-2 et une partie des lots 84-345 et 88-353 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Boisbriand

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092083

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 261-319 et 261-320 ainsi que 262-851 et 262-852 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Remplacer: les lots 261-146 à 261-148 ainsi que 262-140 à 262-142 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1982.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 2 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092453

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 77A-158 et 79-767 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Remplacer: les lots 77A-13, 77A-18, 77A-19, 79-680 à 79-683 et une partie des lots 77A-14 à 77A-17, 77A-115 et 79-684 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 mai 1982.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal-Nord

Québec, le 21 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 092036

Ville de Sherbrooke (quartier Sud)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1444-336 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: les lots 1444-270-1, 1444-270-2, 1444-271-1, 1444-271-2, 1444-266 à 1444-274 et la partie restante du lot 1444-258 et une partie des lots 1444-265, 1444-275, 1444-276, 1444-282 à 1444-285 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Sherbrooke, ville de (quartier Sud)
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 4 juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247147

Canton de Simpson

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 2a-80, 2a-82, 2a-85 à 2a-88, rang II, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: les lots 2a-13, 2a-15 à 2a-19, rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil

dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Simpson, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: village de Saint-Cyrille

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 246346

Canton de Templeton

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 15A-21, rang IX, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Remplacer: une partie des lots 15A-5, 15A-11, rang IX, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Annuler: la partie restante du lot 15A-11, rang IX, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 mai 1982.

Cadastre: Templeton, canton de
Division d'enregistrement: Hull
Municipalité: Val-des-Monts

Québec, le 27 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 246725

Canton de Tingwick

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 490-90 à 490-92, 490-94, 490-96 à 490-101 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1982.

Cadastre: Tingwick, canton de
Division d'enregistrement: Arthabaska
Municipalité: la paroisse de Tingwick

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247302

Canton de Wexford

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 56-21, rang IX en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Remplacer: le lot 56-17, rang IX en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1982.

Cadastre: Wexford, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: Entrelacs

Québec, le 1er juin 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 245583

Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 240-163, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Remplacer: une partie du lot 240-162, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1982.

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 28 mai 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
20143-o 247250

Divers

Intention de révoquer une concession minière

Avis vous est donné, par les présentes, ainsi qu'à toute personne qui pourrait détenir les droits de propriété dans cette concession, que la concession minière numéro 10 pour les métaux supérieurs (graphite), souterraine seulement, sera révoquée par le Gouvernement du Québec si, dans les 90 jours de cet avis, vous ne pouvez prouver que des travaux d'exploration ou d'exploitation minière ont été effectués durant les dix dernières années sur les immeubles suivants:

Les lots quinze (15), seize (16) et dix-sept (17) du rang Six (VI) nord de l'arpentage primitif du canton d'Amherst, circonscription électorale de Labelle et Papineau.

Cet avis est donné en vertu des articles 234 et 235 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13).

Québec, le 26 janvier 1982.

Le sous-ministre associé (mines),
20182-30-2-o CHARLES-E. BEAULIEU.

Institutions financières et Coopératives

Assurances — Loi sur les

L'Unique, compagnie d'assurances générales

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les assurances, il a accordé des lettres patentes supplémentaires en modifiant le capital-actions, en date du 23 juin 1982, à « L'Unique, compagnie d'assurances générales ».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
20141-o 1511-0984

Justice

Arrêté ministériel

CONCERNANT le format des registres pour les index des immeubles dans la division d'enregistrement de Verchères.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2164 du Code civil de la province de Québec, le ministre de la Justice peut changer la forme de tout livre, index ou autre document officiel que doivent tenir les régistrateurs, ou ordonner qu'il en soit tenu de nouveaux;

ATTENDU QUE tout arrêté à cet effet est publié à la *Gazette officielle du Québec* et prend effet à compter du jour qui y est mentionné, pourvu que ce jour ne soit pas fixé à moins d'un mois après la publication de cet arrêté;

ATTENDU QUE pour faciliter l'entrée des mentions des enregistrements dans les index des immeubles de la division d'enregistrement de Verchères et simplifier les recherches dans ces mêmes index, il y a lieu d'ordonner que les registres fournis au régistrateur de cette division d'enregistrement pour servir d'index des immeubles soient des registres à feuillets mobiles;

IL EST ARRÊTÉ:

QUE conformément aux dispositions de l'article 2164 du Code civil de la province de Québec, les registres qui doivent être fournis pour servir d'index des immeubles dans la division d'enregistrement de Verchères soient des registres à feuillets mobiles et ce, à compter du 1er septembre 1982.

QUE le présent arrêté soit publié à la *Gazette officielle du Québec*.

QUE l'arrêté ministériel numéro 54, adopté le 8 avril 1982, soit abrogé.

Sainte-Foy, le 5 juillet 1982.

Le ministre de la Justice,
20142-o MARC ANDRÉ BÉDARD.

Proclamation(s)

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la cité de Beauharnois au territoire du village de Saint-Timothée.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire du village de Saint-Timothée sera

soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la cité de Beauharnois, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 30 juin 1982, par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 1590-82.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal du village de Saint-Timothée a adopté le Règlement numéro 149 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la cité de Beauharnois.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la cité de Beauharnois, par son Règlement numéro 461, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par la Conseil municipal du village de Saint-Timothée.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 30 juin 1982.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio:131 20142-o

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT les nouvelles conditions d'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de l'Île-Perrot au territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot continuera d'être soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de l'Île-Perrot, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement, suivant les nouvelles conditions prévues dans les Règlements numéros 157 de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et 125-1 de la ville de l'Île-Perrot.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 30 juin 1982, par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 1591-82.

Par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 26 du 26 juin 1965, le territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a été soumis à la juridiction de la Cour municipale de la ville de l'Île-Perrot.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a adopté le Règlement numéro 157 à l'effet d'énoncer de nouvelles conditions d'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de l'Île-Perrot au territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Comformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de l'Île-Perrot, par son Règlement numéro 125-1, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par le Conseil municipal de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 30 juin 1982.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 132 20142-o

Soumissions — Demandes de

Ville de Chambly
(Chambly)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Chambly » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 695 000 $ d'obligations de la ville de Chambly datées du 7 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 7 mars et 7 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou dépo-

sées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 10 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 695 000 $

Année	Capital
7 septembre 1983	34 000 $
7 septembre 1984	40 000
7 septembre 1985	45 000
7 septembre 1986	52 000
7 septembre 1987	58 000
7 septembre 1987	466 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Chambly s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 113 — 353 000 $; 118 — 21 800 $; 119 — 9 900 $ — renouvellements d'emprunt; 81-302 — 190 000 $ — const. d'un édifice municipal; 82-307 120 300 $ aqueduc, égout, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 10 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 10 août 1982 à 19 h30, à l'hôtel de ville, 601, rue Hôtel-de-Ville, ville de Chambly, comté de Chambly, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Chambly, comté de Chambly, le 12 juillet 1982.

Le greffier,
MADAME MARTHE MONGRAIN.

Hôtel de ville
601, rue Hôtel-de-Ville
ville de Chambly,
comté de Chambly, QC, J3L 4B2
téléphone: 658-8788, code 514 20219-o

Village de Saint-Félix-de-Valois
(Berthier)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du village de Saint-Félix-de-Valois » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 377 000 $ d'obligations du village de Saint-Félix-de-Valois datées du 7 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 7 mars et 7 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 10 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 377 000 $

Année	Capital
7 septembre 1983	10 000 $
7 septembre 1984	11 000
7 septembre 1985	13 000
7 septembre 1986	15 000
7 septembre 1987	17 000
7 septembre 1987	311 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Saint-Félix-de-Valois s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 113-1971 — 134 000 $ renouvellement d'emprunt; 214-81 — 62 500 $ acquisition de terrain; 217-81 (224-81) — 71 300 $ aqueduc, égouts; 219-81 — 53 800 $ aménagement 2 puits d'eau potable; 226-81 — 55 400 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 10 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 10 août 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 4881, rue Principale, village de Saint-Félix-de-Valois, comté de Berthier, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Saint-Félix-de-Valois, comté de Berthier, le 14 juillet 1982.

La secrétaire-trésorière,
MADAME SUZANNE RICARD.

Hôtel de ville
4881, rue Principale
village de Saint-Félix-de-Valois
comté de Berthier, QC, J0K 2M0
téléphone: 889-5931, code 514 20252-o

Ville de Saint-Hubert
(Vachon)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Hubert » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 5 373 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Hubert datées du 7 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 7 mars et 7 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 9 août 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 5 373 000 $

Année	Capital
7 septembre 1983	133 000 $
7 septembre 1984	144 000
7 septembre 1985	156 000
7 septembre 1986	170 000
7 septembre 1987	165 000
7 septembre 1987	4 605 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Hubert s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant total de 5 373 000 $.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 9 août 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 9 août 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 5900, boulevard Cousineau, ville de Saint-Hubert, comté de Vachon, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Hubert, comté de Vachon, le 2 juillet 1982.

Le greffier,
BERNARD HOULE.

Hôtel de ville
5900, boul. Cousineau,
ville de Saint-Hubert,
comté de Vachon, QC, J3Y 7K8
téléphone: 676-7744, code 514

20220-o

Ville de Saint-Jérôme
(Prévost)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jacques Foucher, greffier, à l'hôtel de ville, 280, rue Labelle, ville de Saint-Jérôme, comté de Prévost, QC, jusqu'à 17 h, le mercredi 11 août 1982, pour l'achat de 1 138 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Jérôme datées du 7 septembre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15 % ni supérieur à 17½ % payable semi-annuellement les 7 mars et 7 septembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 septembre 1982.

Tableau d'amortissement — 1 138 000 $

Année	Capital
7 septembre 1983	51 000 $
7 septembre 1984	55 000
7 septembre 1985	61 000
7 septembre 1985	535 000 (à renouveler)
7 septembre 1987	436 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Jérôme s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 septembre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: C-308 — 467 500 $ renouvellement d'emprunt; C-1101 — 175 000 $ rest. bâtiments résidentiels; C-1211 — 120 000 $ aq. ég., voirie; C-1204 (C-1214) — 102 000 $ inst. feux de circulation; C-1217 — 43 500 $ confection rôle d'évaluation; C-1225 — 200 000 $ voirie, drainage; C-1228 — 30 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 17 h, le mercredi 11 août 1982 à l'hôtel de ville, 280, rue Labelle, ville de Saint-Jérôme, comté de Prévost, Québec.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Jérôme, comté de Prévost, le 12 juillet 1982.

Le greffier,
JACQUES FOUCHER.

Hôtel de ville
280, rue Labelle
ville de Saint-Jérôme
comté de Prévost, QC, J7Z 5L1
téléphone: 436-1511, code 514

20221-o

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 500-05-017370-790
S. 400-18-000043-82

DAME BRIGITTE GAGNON, épouse d'Odilon Lebrun, résidant et domiciliée au 65 de la rue Saint-Laurent, dans la municipalité de Maskinongé, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre LE CURATEUR PUBLIC, ès qualités de curateur aux biens de dame Rose-Alma Hubert, épouse d'Eugène Gagnon, remplissant sa charge au bureau 426 de la Tour de la Bourse, au carré Victoria, dans les ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, district de Trois-Rivières.

« Un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Maskinongé, connu et désigné, au cadastre hypothécaire pour Saint-Joseph-de-Maskinongé, sous le numéro six cent quatre-vingt-onze (691), contenant environ un demi-arpent en superficie avec maison et autres dépendances y érigées. »

La mise à prix est fixée à 7 443,38 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, district de Trois-Rivières, le MERCREDI QUINZIEME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
Me GUY DAIGLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 14 juillet 1982. 20231-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
Val-d'Or
No 615-05-000042-82
S. 000012-82

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 888, 3e Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, partie demanderesse, contre JEAN FOGARTY, constructeur, domicilié et résidant au 3685, Nicomen Place, Abbotsford, Colombie-Britannique, défendeur, et Arthur Aylwin, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi, 891, 3e Rue ouest, Amos, district d'Abitibi, mis en cause.

« Le lot numéro cent quatre-vingt de la subdivision du lot originaire numéro soixante et un (61-180), aux plan et livre de renvoi officiels du rang Sept. (rg VII) pour le canton de Dubuisson, avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 10 735,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Val-d'Or, 900, 7e Rue, le DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
DENISE COULOMBE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Val-d'Or, le 12 juillet 1982. 20232-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003219-811
S-163

NUTRITE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre LAMBERT & LAMBERT LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 462, 4e Avenue est, Amos, district d'Abitibi, défenderesse.

« Une bâtisse située sur le lot suivant: un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux subdivision officielle du bloc cent soixante-treize (173-2), aux plan et livre de renvoi officiels pour le village d'Amos.

Mesurant cent six pieds (106 pi) en front le long de la 1re Avenue est de la ville d'Amos, quatre-vingt-quatorze pieds (94 pi) dans sa ligne sud-est, cent huit pieds (108 pi) dans sa ligne sud-ouest et soixante-quatorze pieds (74 pi) dans sa ligne nord-ouest.

Cet emplacement est borné au nord en partie par le bloc D du village d'Amos et en partie par le bloc cent quatre-vingt-quatorze (194) du village d'Amos ou par la 1re Avenue est, au sud, à l'est et à l'ouest par d'autres parties dudit bloc (173-2), le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 21 450,00 $, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 C.P.C.).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3e Rue ouest, Amos, le MERCREDI QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 6 juillet 1982. 20222-o

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001351-81

COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE DE PAPINEAU, partie demanderesse, contre DOMINIQUE PHILIPPE, partie défenderesse.

« Un immeuble désigné au cadastre officiel pour le Onzième Rang du canton de Lochaber, sous partie sud du lot numéro cinq B (ptie 5B, rg 11), mesurant toute la largeur dudit lot sur la profondeur qu'il y a à partir de la ligne de division séparant les rangs X et XI dudit canton à une parallèle située à cinq cents pieds (500 pi) plus ou moins au sud d'une ligne imaginaire étant la continuation en ligne droite de la ligne de division séparant le lot 6A et 6B desdits rang et canton, et borné au nord par le résidu dudit lot, propriété de MM. Clarence et Gordon Dent, à l'est par le lot 5A, à l'ouest par le lot 6A et au sud par la ligne de division séparant les rangs X et XI susdits (chemin public).

Un immeuble désigné au cadastre officiel pour le Onzième Rang du canton de Lochaber, sous partie sud du lot numéro cinq A (ptie 5A, rg 11), mesurant toute la largeur dudit lot sur la profondeur qu'il y a à partir de la ligne de division séparant les rangs X et XI dudit canton à une parallèle située à cinq cents pieds (500 pi) plus ou moins au sud d'une ligne imaginaire étant la continuation en ligne droite de la ligne de division séparant le lot 6A et 6B desdits rang et canton, et borné au nord par le résidu dudit lot, propriété de MM. Clarence et Gordon Dent, à l'est par le lot 4C, à l'ouest par le lot 5B et au sud par la ligne de division séparant les rangs X et XI susdits (chemin public).

Un immeuble désigné au cadastre officiel pour le Onzième Rang du canton de Lochaber, sous partie sud du lot numéro quatre C (ptie 4C, rg 11), mesurant toute la largeur dudit lot sur la profondeur qu'il y a à partir de la ligne de division séparant les rangs X et XI dudit canton à une parallèle située à cinq cent pieds (500 pi) plus ou moins au sud d'une ligne imaginaire étant la continuation en ligne droite de la ligne de division séparant le lot 6a et 6b desdits rang et canton, et borné au nord par le résidu dudit lot, propriété de MM. Clarence et Gordon Dent, à l'est par le lot 4B, à l'ouest par le lot 5A et au sud par la ligne de division séparant les rangs X et XI susdits (chemin public). Avec bâtisses y érigées.

À distraire la partie vendue à dame Raymond William Fortin et Harry Ross par acte enregistré sous le numéro 128199.

Un emplacement de forme rectangulaire connu et désigné au livre de renvoi officiel du canton de Lochaber, rang Onze comme étant partie du lot 5A, rang Onze (ptie 5A, rg 11), canton de Lochaber, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, deux cents pieds (200 pi) dans ses lignes nord et sud de l'ouest à l'est et cent pieds (100 pi) dans ses lignes est et ouest du sud au nord, et borné comme suit: au sud par le lot 5C, propriété de dame Fernande Bélisle, épouse de Raymond William Fortin et de M. Harry Ross, à l'est, au nord et à l'ouest par le résidu du lot 5A, propriété de M. Rolland Dumouchel ou représentants.

Un emplacement faisant partie dudit lot cinq A (ptie 5A), pour le Onzième Rang du canton de Lochaber, mesurant deux cents pieds (200 pi) de largeur par deux cents pieds (200 pi) de profondeur et borné en front vers le sud par la ligne de division séparant les rangs X et XI susdits (chemin public), à l'ouest par partie du lot 5A propriété de dame William Fortin et Harry Ross, au nord et à l'est par le résidu dudit lot 5A. Avec bâtisses dessus construites. Lesdits immeubles étant la propriété de Dominique Philippe. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de huit mille sept cent quarante et un dollars et vingt-cinq centins (8 741,25 $). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 266, rue Viger, Papineauville, QC, le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 7 juillet 1982. 20186-o

Iberville

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-18336-816

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre, FLORIAN CLOUTIER, résidant et domicilé au 528, rang des Sloans, Saint-Édouard-de-Napierville, district d'Iberville, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Napierville, 361, Saint-Jacques, Napierville, district d'Iberville, mis en cause.

Désignation:

Une terre sise et située en la paroisse de Saint-Édouard, dans le comté de Napierville, connue et désignée comme étant composée de la façon suivante, savoir:

1. Des lots originaires numéros cinq cent trente-cinq et cinq cent trente-six (Nos 535 et 536) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Édouard, division d'enregistrement de Napierville. À distraire cependant desdits lots nos 535 et 536, la partie vendue à Élizabeth Provost, suivant acte passé devant Yves Dupont, notaire, le 31 décembre 1971, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Napierville sous le numéro 53181.

2. Des lots originaires numéros cinq cent trente-sept et cinq cent trente-neuf (Nos 537 et 539) aux plan et livre de renvoi officiels susdits. À distraire cependant desdits lots nos 537 et 539, la partie vendue à Eneo Mallozzi, suivant acte enregistré sous le numéro 62553, la partie vendue à Salvatore Primavera, suivant acte enregistré sous le numéro 62554, les parties dudit lot no 539 cédées à Sa Majesté pour la route Montréal–New-York et la partie dudit lot no 539 aujourd'hui connue comme étant les lots nos 539-1 et 539-22 inclusivement du même cadastre.

3. Des lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un et vingt-deux de la division officielle du lot originaire numéro cinq cent trente-neuf (Nos 539-1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22) aux plan et livre de renvoi officiels susdits.

4. D'un emplacement, de la contenance de trente arpents et soixante-seize perches, plus ou moins, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent quarante et une partie des lots originaires numéros cinq cent quarante-deux, cinq cent quarante-trois et cinq cent quarante-quatre (No 540 et pties nos 542, 543 et 544) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, borné ledit emplacement en front par le chemin public, en arrière par les terres du rang Lafrenière, d'un côté par la terre de Georges Provost ou représentants et de l'autre côté vers le nord par la terre de Domina Provost ou représentants.

5. De la partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-deux (ptie no 542) aux plan et livre de renvoi officiels susdits comprise dans les bornes suivantes, vers le sud-ouest par le rang des Sloans, vers le nord-est par l'autoroute 15, vers le nord-ouest par une partie du lot no 543 et vers le sud-est par le lot no 541.

6. De la partie des lots originaires numéros cinq cent quarante-trois et cinq cent quarante-quatre (pties nos 543 et 544) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, comprise dans les bornes suivantes, en front par le chemin public, en profondeur par l'autoroute 15, d'un côté par la terre de Georges Provost ou représentants et de l'autre côté vers le nord par les héritiers de L.D. Lafontaine ou représentants.

7. Du lot originaire numéro cinq cent quarante et un (no 541) aux plan et livre de renvoi officiels susdits.

8. Des lots originaires numéros cinq cent quarante-cinq et cinq cent quarante-huit (Nos 545 et 548) aux plan et livre de renvoi officiels susdits. À distraire cependant desdits lots nos 545 et 548, la partie vendue à Vladimir De Pourich Kivitch, suivant acte passé devant Yves Dupont, notaire, le 14 août 1978, et enregistré sous le numéro 62094 et la partie dudit lot no 548 appartenant au ministère de la Voirie suivant acte enregistré sous le numéro 44916.

9. D'une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-quatre (Ptie no 544) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur sur une profondeur de deux cent vingt-cinq pieds (225 pi), mesure anglaise et plus ou moins, bornée en front vers l'est par le chemin public, en arrière vers l'ouest et d'un côté vers le sud par le résidu dudit lot no 544 et de l'autre côté vers le nord par une partie du lot no 546 du même cadastre.

10. D'une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-neuf (ptie no 549) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant un arpent de largeur sur onze arpents de profondeur, plus ou moins, borné en front par le rang des Sloans, en arrière par l'autoroute 15, d'un côté par la terre des représentants du docteur Lafontaine et de l'autre côté par la terre de Julien Surprenant ou représentants.

11. Du lot originaire numéro cinq cent cinquante et un (no 551) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, contenant en superficie onze arpents, plus ou moins.

12. Du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (no 552) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, contenant en superficie dix arpents, plus ou moins.

12. Des lots originaires numéros cinq cent cinquante-six et cinq cent cinquante-sept (nos 556 et 557) aux plan et livre de renvoi officiels susdits.

13. D'une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-neuf (ptie no 549) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, contenant en superficie neuf arpents, plus ou moins, et compris dans les bornes suivantes: vers l'est par le terrain de Armand Provost ou représentants, vers l'ouest par le terrain de Hector Dupuis ou représentants, en front par le chemin public du rang des Sloans et en arrière par le terrain de Emery Levert ou représentants.

14. Du lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (no 558) aux plan et livre de renvoi officiels susdits. À distraire cependant la partie vendue à Gilles Bombardier et Danielle Cloutier, suivant acte enregistré sous le numéro 60490.

15. Du lot originaire numéro cinq cent cinquante-neuf (no 559) aux plan et livre de renvoi officiels susdits. À distraire cependant la partie vendue à Gilles Bombardier et Danielle Cloutier, suivant acte enregistré sous le numéro 60490.

16. Du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix (no 570) aux plan et livre de renvoi officiels susdits. À distraire cependant la partie vendue à Johanne Laporte suivant acte enregistré sous le numéro 60457, la partie vendue à Jacques Gagnon, suivant acte enregistré sous le numéro 60917, la partie vendue à Maurice Perron, suivant acte enregistré sous le numéro 61367, la partie vendue à Roger Primeau, suivant acte enregistré sous le numéro 61368 et la partie vendue à Gérald Ladouceur suivant acte enregistré sous le numéro 61400.

17. D'une partie du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-un (ptie no 481) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, contenant en superficie trois arpents et un tiers, plus ou moins, borné à un bout par Georges Provost ou représentants et Joseph Beaudin ou représentants, à l'autre bout par une décharge, d'un côté par Gaspard Proulx ou représentants et de l'autre côté par le rang Aubry.

Des lots nos 545 et 570 ci-dessus décrits, il faut distraire les parties cédées à Sa Majesté pour la route Montréal–New-York (autoroute 15).

Avec toutes les bâtisses érigées sur les immeubles ci-dessus décrits, circonstances et dépendances.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, et notamment celles créées aux termes actes enregistrés sous les numéros 44917, 55347, 62094 et 61400, attachées audit immeuble.

Évaluation municipale: 56 400,00 $

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 19 859,00 $, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de Napierville, 361, Saint-Jacques, Napierville, QC, le PREMIER jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 juillet 1982. 20223-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 755-05-143-824

CAISSE POPULAIRE NOTRE DAME AUXILIATRICE, entité juridique régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 145, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu, district d'Iberville, demanderesse, contre MICHEL VIENS, domicilié et résidant au 2640, rue Pagé, Saint-Hyacinthe, dit district, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Jean, ayant son bureau au 320, Séminaire, Saint-Jean, QC, mis en cause.

« Un immeuble avec bâtisses portant les numéros civiques 420 et 422, boulevard du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, susdit, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la redivision officielle du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent trente-six (436-5-1) du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. »

Évaluation municipale: 47 173,00 $

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 11 793,25 $ compte tenu du facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, 320, Séminaire, Saint-Jean, QC, le DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 juillet 1982. 20224-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Iberville
No 755-02-638-80

COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 495, avenue Bessette, Iberville, district d'Iberville, demanderesse, contre DOMAINES JOYEUX LTÉE, corporation légalement constituée, ayant déjà eu son bureau à St-Alexandre, district d'Iberville, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Iberville, 380, 4e Avenue, Iberville, QC.

Lot 274, ptie 90, au plan du vendeur lot 274-90D, mesurant 50 pieds de largeur à compter de la ligne de division des lots 274-90 et 91, sur une profondeur de 95 pieds; borné en front au nord-ouest par le lot 274-103 (rue), en profondeur au sud-est par le 274-87, du côté sud-ouest par le lot 274-90 et de l'autre côté au nord-est par le lot 274-91.

Lot 274, ptie 97, au plan du vendeur lot 274-97C, mesurant 50 pieds de largeur sur une profondeur de 95 pieds; borné en front au nord-ouest par le lot 274-103 (rue), en profondeur au sud-est par une partie du lot 274-79, du côté sud-ouest par une partie du lot 274-97 et de l'autre côté au nord-est par une partie du lot 274-97.

Lot 274, ptes 88 au plan du vendeur lot 274-88A, B, mesurant 166 pieds de largeur en front à compter du lot 499-4 et 108,9 pieds de largeur à la profondeur sur une profondeur de 107 pieds du côté nord-est et 96 pieds du côté sud-ouest; borné en front au sud-est par le lot 274-78, en profondeur au nord-ouest par le lot 274-89, du côté sud-ouest par le lot 499-4 et de l'autre côté au nord-est par le lot 274-88.

Lot 274, ptie 89, au plan du vendeur lot 274-89B, mesurant 62,3 pieds de largeur en front à compter du lot 499-3 et de 108,9 pieds de largeur à la profondeur

sur une profondeur de 105,8 pieds du côté nord-est et 95 pieds du côté sud-ouest; borné en front au nord-ouest par le lot 274-103, en profondeur au sud-est par le lot 274-88, d'un côté au sud-ouest par le lot 499-3 et au nord-est par le lot 274-89.

Lot 274, ptie 62, au plan du vendeur lot 274-62C, situé à 50 pieds de la ligne de division des lots 274-61 et 62, mesurant 50 pieds de largeur sur une profondeur de 95 pieds; borné en front au sud-est par le lot 274-25 (rue), en profondeur au nord-ouest par le lot 274-72, du côté sud-ouest par le lot 274-62 et de l'autre côté au nord-est par le lot 274-62.

Lot 499, ptie 9, au plan du vendeur lot 499-9B, mesurant 60 pieds de largeur à compter de la ligne de division des lots 274-23 et 499-9, sur toute la profondeur desdits lots, borné en front au nord-ouest par le lot 499-8 (rue), en profondeur par ptie 499, du côté sud-ouest par le lot 499-9, et du côté nord-est par le lot 274-23.

Évaluation municipale totale: 4 250,00 $

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 1 327,50 $, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement d'Iberville, 380, 4e Avenue, Iberville, QC, le TRENTE ET UNIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 juillet 1982. 20225-o

Kamouraska

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Kamouraska
No 250-02-000550-803

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION J.M. PELLETIER INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Saint-Paul-de-la-Croix, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre LUCIEN BLANCHET, résidant à l'Isle-Verte, district de Kamouraska, partie défenderesse, et JEAN-MARIE GAGNON, résidant à Trois-Pistoles, district de Kamouraska, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, mis en cause.

« Un terrain situé en la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, contenant environ trois arpents carrés en superficie, borné au nord-ouest à la route nationale no 10, au nord-est à la terre de Joseph Bélisle, au sud-est à la terre de Pierre Gauvin, à la clôture qu'il y a, et au sud-ouest au terrain du preneur; lequel terrain étant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte comme faisant partie du lot numéro quarante-six (46 ptie), circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié au moment de l'adjudication, est fixé au montant de 4 384,50 $, ce qui représente 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, division de Témiscouata, 65A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le VINGT-CINQUIÈME jour d'AOÛT 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Rivière-du-Loup, le 6 juillet 1982. 20187-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Kamouraska
No 250-02-000542-818

LA VILLE DE CABANO, ayant son bureau au 79, rue Commerciale, Cabano, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre LES ENTREPRISES J.C. LECLERC INC, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 73, rue Esdras, Cabano, district de Kamouraska, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Témiscouata, mis en cause.

« Un terrain de figure irrégulière connu comme étant la subdivision sept du lot originaire numéro 23 (23-7), mesurant vingt-quatre mètres et trente-huit centièmes (24,38 m) dans son côté nord-est, trente-huit mètres et quarante centièmes (38,40 m) dans son côté nord-ouest, vingt-quatre mètres et trente-huit centièmes (24,38 m) dans son côté sud-ouest, et trente-huit mètres et quarante centièmes (38,40 m) dans son côté sud-est, tel que borné au nord-est à la partie du lot vingt-trois (ptie 23) devant être le lot numéro vingt-trois-cinq (lot 23-5) du même cadastre et propriété de Hénault et Gosselin Inc., au nord-ouest partie à la partie du lot vingt-trois (ptie 23) devant être connu sous le numéro

vingt-trois-quatre (23-4) et partie à la partie du lot vingt-trois (ptie 23) devant être connu sous le numéro vingt-trois-six (23-6), tous deux propriétés de Hénault et Gosselin Inc., au sud-ouest à la partie du lot vingt-trois (ptie 23) rue future, et au sud-est partie au lot vingt et un-huit (ptie 21-8) et partie au lot vingt et un (ptie 21) du même cadastre. Lequel terrain fait partie du lot originaire numéro vingt-trois (ptie 23) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, municipalité de la ville de Cabano, division d'enregistrement de Témiscouata, avec bâtisse, circonstances et dépendances, et devant incessament être connu comme étant le lot numéro vingt-trois-sept lot 23-7) du même cadastre. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié au moment de l'adjudication, est fixé à 7 765,38 $, ce qui représente 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, division de Témiscouata, 65A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le VINGT-CINQUIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Rivière-du-Loup, le 6 juillet 1982. 20188-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-052524-811

BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse, contre FERNANDO DOUCET, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement sis et situé à l'Île-Bizard, connu et désigné sous le numéro trois de la subdivision du lot numéro quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-huit (98-41-3) contenant une superficie de deux mille neuf cent cinquante-cinq pieds carrés (2 955 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro civique 2407, chemin Bord-du-Lac en ladite paroisse de l'Île-Bizard. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, circonstances et dépendances et sujet à une servitude de droit de passage, suivant acte enregistré à Montréal. »

La mise à prix est fixée à 1 610.00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-CINQUIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 juillet 1982. 20235-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006900-821

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, demanderesse, contre RESTAURANT BASANT LTÉE et UPINDAR P.S. THIND, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Les immeubles de la défenderesse Restaurant Basant Ltée:

« 1. Un emplacement ayant front sur le boulevard Édouard en la ville de Saint-Hubert, province de Québec, composé comme suit:

a) du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quatre cent-soixante-dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-478-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil.

b) des lots numéros quatre cent soixante-seize et quatre cent soixante-dix-sept des subdivisions du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-476- et 477) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil.

Avec bâtisse y érigée portant les numéros 2033 et 2035 dudit boulevard Édouard, circonstances et dépendances. Jouissant ledit emplacement de la servitude de non-construction, telle qu'établie à l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le no 400814. »

« Un emplacement vacant situé en la ville de Saint-Hubert, province de Québec, connu et désigné comme

étant composé des lots numéros quatre cent neuf et quatre cent dix des subdivisions du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-409 et 410) audit cadastre officiel.

Sauf et à distraire les parties du lot 234-410 désignées comme suit:

a) Partie du lot numéro quatre cent dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-ptie 410) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil. Bornée, ladite partie de lot, au nord-ouest, au nord-est et au sud-est par le résidu dudit lot no 234-410; au sud-ouest par le lot no 234-411 audit cadastre. La ligne nord-ouest de ladite partie de lot est parallèle et située à dix-sept pieds (17 pi) au sud-est de la ligne nord-ouest du lot 234-40. Mesurant cinq dixièmes de pied (0.5 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est par trente-quatre pieds (34 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins.

b) Partie du lot numéro quatre cent dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-ptie 410) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil. Bornée, ladite partie de lot, au nord-ouest par la partie du lot 234-410 ci-dessus décrite au paragraphe *a)*: au nord-est et au sud-est par le résidu du lot 234-410 et sud-ouest par le lot 234-411. Mesurant un pied et trois dixièmes de pied (1.3 pi) dans ses lignes nord-est et sud-est et huit pieds (8 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins. Sujet, ledit emplacement, à une servitude de non-construction et à une servitude de vues et d'empiétement, tel qu'il appert aux actes enregistrés audit bureau sous les numéros 400814 et 491203. Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination. »

Lesdits immeubles apparaissent toujours au certificat de recherches comme étant la propriété de la défenderesse Restaurant Basant Ltée.

La mise à prix est fixée à 45 634.05 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 juillet 1982. 20233-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001465-820

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre SERGIO LANZIERI ET SOFIA LANZIERI, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur l'avenue Kindersley à Mont-Royal, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent vingt-deux (622-267) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par une profondeur de cent trois pieds et sept dixièmes de pied (103.7 pi) dans sa ligne nord-est et cent quatre pieds (104 pi) dans sa ligne sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins. Avec une maison dessus y érigée portant le numéro 16 de ladite avenue Kindersley, Mont-Royal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 40 757.50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-CINQUIÈME jour d'AOÛT 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 juillet 1982. 20234-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001516-820

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-CONSTANT, demanderesse, contre ROBERT GEORGE BOYD, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement situé à Saint-Constant, comté de Laprairie, connu et désigné sous le lot numéro dix-sept de la resubdivision du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante (150-1-17) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant, division d'enregistrement de Laprairie. Avec une maison y érigée portant le numéro 65 de la rue Pinsonneault, Saint-Constant. »

La mise à prix est fixée à 14 188,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le TRENTIÈME jour d'AOÛT 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 juillet 1982. 20236-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008687-814

CAISSE POPULAIRE ST-CLAUDE, demanderesse, contre ROLAND VACHON, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la 6e Rue à Laval (Laval-des-Rapides), connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-156) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin. Avec la maison dessus érigée portant le numéro 83 de ladite 6e Rue. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble ».

La mise à prix est fixée à 13 621,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures.

« Un emplacement ayant front sur la rue Waverley à Montréal, connu et désigné comme étant les lots numéros mille cinq cent soixante-six, mille cinq cent soixante-sept et mille cinq cent soixante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-1566, 1567 et 1568) des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte-Saint-Louis. Avec maison dessus érigée portant le numéro 7125, rue Waverley, Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 14 721,38 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 juillet 1982. 20237-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001831-823

CAISSE POPULAIRE STE-DOROTHÉE, demanderesse, contre MARCEL RIEL, défendeur, et CARL J.

ZIDEL, en sa qualité de syndic à la faillite de Marcel Riel, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble du défendeur Marcel Riel:
« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre (4-20) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Dorothée. Avec toutes les bâtisses y érigées et plus spécialement deux maisons portant les numéros d'immeuble 110 et 120 rue François, Sainte-Dorothée, ville de Laval. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble avec une servitude de passage en faveur dudit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 5 146,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municiaples en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 juillet 1982. 20238-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002026-803

DAME PURISSIMA LÉCUYER, veuve en premières noces et non remariée de feu Honorius Palin, domiciliée à Saint-Philippe, rang Saint-André, comté de Laprairie, district de Montréal, ès qualités d'usufruitière, et GEORGES PALIN, domicilié et résidant rang Saint-André, Saint-Philippe, district de Montréal, ès qualités de nu propriétaire, demandeurs, contre H.A.R. INVESTMENT INC. a/s PAUL HERMAN, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Une partie dudit emplacement a été subdivisée et est maintenant connue comme étant les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, trente-huit, trente-neuf, soixante-quinze, cent quatorze, cent soixante-douze, cent soixante-treize, cent soixante quatorze, cent soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante et onze (271-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 38, 39, 75, 114, 172, 173, 174, 175) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Philippe, division d'enregistrement de Laprairie. »

La mise à prix est fixée à 691,84 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le TRENTIÈME jour d'AOÛT 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 juillet 1982. 20239-o

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000918-826
S. 0180-82

CAISSE POPULAIRE DE JOLY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Joly, comté de Lotbinière, district de Québec, demanderesse, contre FERNAND DEMERS, aviseur publicitaire, résidant et domicilié au 2760, rue Saint-Narcisse, appartement 103, Beauport, G1E 6V8, défendeur.

Un lot de colonisation connu et désigné comme étant le lot numéro trente-huit (38, rg V) de la Seigneurie de Lotbinière, correspondant à la subdivision deux cent quatre-vingt du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-huit (388-280) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Édouard, division d'enregistrement de Lotbinière, avec bâtisses; sauf et à distraire la partie vendue au ministère de la Voirie du Québec.

La mise à prix est fixée à treize mille quatre-cent soixante-dix-sept dollars et soixante-quinze centimes

(13 477,75 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, Principale, Sainte-Croix, comte de Lotbinière, le SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 24 juillet 1982. 20240-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001571-822
S. 0218-82

CRÉDIT FONCIER, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau principal au 1135, chemin Saint-Louis, Québec, district de Québec, demanderesse, contre ÉQUIPEMENT SELECT INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 117, de La Chaudière, à Saint-Nicolas, district de Québec, défenderesse.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision un du lot originaire cinq cent quarante-sept (547-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Augustin, division d'enregistrement de Portneuf, et plus spécialement décrit comme suit: le lot 547-1, de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 547 non subdivisé, vers le nord-est par le lot 281-5 (rue), vers le sud-est par les lots 281-7 (rue) et 282-2 (rue), vers le sud-ouest par le lot 547-2; mesurant cinq cent cinq pieds (505 pi) au nord-ouest, quatre cent soixante-dix pieds (470 pi) au nord-est, quatre cent soixante-quinze pieds (475 pi) au sud-est, cinq cents pieds (500 pi) au sud-ouest; terminé au coin est par un arc de cercle de rayon de trente pieds (30 pi); contenant en superficie deux cent cinquante-deux mille trois cent sept pieds carrés (252 307 pi²), mesures anglaises. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à cinquante-sept mille trois cent trente et un dollars et cinquante centimes (57 331,50 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 24 juillet 1982. 20243-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-005046-813
S. 0188-82

GHYSLAIN FORTIN, domicilié et résidant au 859, rue Delage, Sainte-Foy, district de Québec, demandeur, contre RAYMOND FORTIN, domicilié et résidant à Rivière-aux-Renards, comté de Gaspé, et LISE DROLET, domiciliée et résidant au 406, avenue Plante à ville Vanier, autrefois et maintenant d'adresse inconnue, défendeurs.

Le lot numéro un, redivision du lot numéro vingt-trois, subdivision du lot originaire numéro vingt-quatre (24-23-1) et le lot numéro vingt-quatre, subdivision du lot originaire numéro vingt-quatre (24-24) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Brigitte-de-Laval, municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, division d'enregistrement de Montmorency. Avec la maison portant le numéro d'immeuble 43, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval, comté de Montmorency.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les sevitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à cinq mille cinquante dollars et cinquante centimes (5 050,50 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, comté

de Montmorency, le SEPTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 24 juillet 1982. 20244-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000676-820
S. 0219-82

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU CRÉDIT FONCIER, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 1135, chemin Saint-Louis, Québec, district de Québec, demanderesse, contre LES IMMEUBLES KARINE LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 44, côte du Palais, Québec, district de Québec, défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro sept du lot originaire numéro trois mille cinquante-six (3056-7) du cadastre de la cité de Québec, quartier Saint-Jean, division d'enregistrement de Québec. Avec bâtisse de cinq (5) étages dessus construite et portant les numéros d'immeuble 777, rue de Glacis et 955, rue Richelieu, Québec.

La mise à prix est fixée à cent vingt-huit mille deux cent trente-quatre dollars et quatorze centimes (128 234,14 $), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 24 juillet 1982. 20245-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004629-817
S. 0168-82

SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur, contre MARIO IAIZZO, domicilié au 105, Notre-Dame, Donnacona, faisant affaires sous la raison sociale de « O Mari » et ayant son bureau au 99, Notre-Dame, Donnacona, QC, défendeur.

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot quatre cent deux (402) dans les plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-Nord, division d'enregistrement de Québec, situé au 2070, rue de la Bastille, en la ville de Québec.

La mise à prix est fixée à neuf cent quatre-vingt-onze dollars et quatre-vingt-dix centimes (991,90 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 24 juillet 1982. 20241-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004629-817
S. 0168-82

SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur, contre MARIO IAIZZO, domicilié au 105, Notre-Dame, Donnacona, faisant affaires sous la raison sociale de « O Mari » et ayant son bureau au 99, Notre-Dame, Donnacona, QC, défendeur.

Un terrain de forme triangulaire, situé à Donnacona, comté de Portneuf, connu et désigné comme étant la subdivision cent quarante-six du lot original numéro soixante-dix-neuf (79-146) du cadastre officiel pour la paroisse de Les Écureuils, comté de Portneuf, avec la bâtisse y érigée au 99, rue Notre-Dame, en la ville de Donnacona, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à trente mille cinq cent vingt-trois dollars et quatre-vingt-sept centimes (30 523,87 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 24 juillet 1982. 20242-o

Rouyn-Noranda

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
No 600-05-000012-81
S. 2-82

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières, telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1er novembre 1979 suivant arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre LES HÉRITIERS ET/OU SUCCESSION DE M. LÉVIS MASSE, en son vivant domicilié et résidant au 208, Mgr-Latulipe ouest à Rouyn, district de Rouyn-Noranda, partie défenderesse, et LE CURATEUR PUBLIC, mis en cause.

Un lopin de terre faisant partie du lot numéro mille deux cent quatre-vingt-trois (1283), bloc quarante et un (41), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rouyn, mesurant trente pieds (30 pi) de largeur par toute la profondeur dudit lot et étant borné comme suit: au nord par le lot numéro mille neuf cent quatre (1904) (une ruelle), à l'est par le lot numéro mille deux cent quatre-vingt-quatre (1284), au sud par le lot numéro mille neuf cent cinq (1905) (rue Latulipe), et à l'ouest par le résidu du lot mille deux cent quatre-vingt-trois (1283), le tout dans le bloc quarante et un (41), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rouyn.

Un certain lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro mille deux cent quatre-vingt-quatre (1284) du bloc quarante et un (41), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rouyn.

Un lopin de terre faisant partie du lot numéro mille deux cent quatre-vingt-cinq (1285), du bloc quarante et un (41), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rouyn, mesurant dix pieds (10 pi) de largeur par toute la profondeur dudit lot et étant borné comme suit: au nord par le lot numéro mille neuf cent quatre (1904) (une ruelle), à l'est par le résidu du lot mille deux cent quatre-vingt-cinq (1285) au sud par le lot numéro mille neuf cent cinq (1905) (rue Latulipe), et à l'ouest par le lot mille deux cent quatre-vingt-quatre (1284), le tout dans le bloc numéro quarante et un (41), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rouyn.

Le tout avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

La mise à prix sera de 35 389,57 $ dollars.

La vente se fera au palais de justice de Rouyn-Noranda au 2, avenue du Palais, bureau du shérif, salle numéro un (1), le TRENTE ET UNIÈME jour d'AOÛT 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
DIANE AUGER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rouyn, le 5 juillet 1982. 20189-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-001326-81

CAISSE POPULAIRE MAGOG-EST, partie demanderesse, contre MICHELLE CHARBONNEAU, partie défenderesse.

« 1. Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro sept du lot originaire numéro deux A dans le Vingt-deuxième Rang (2A-7, rg XXII) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Magog-Bolton; mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur, cent trente-quatre pieds (134 pi) sur la ligne nord-est et cent quinze pieds (115 pi) au sud-ouest. Contenant en superficie sept mille quatre cent soixante-dix pieds carrés (7 470 pi²).

2. Une partie non subdivisée du lot originaire numéro deux A dans le Vingt-deuxième Rang (ptie n.s. 2A, rg XXII), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Magog-Bolton; mesurant cent quarante-six pieds (146 pi) en front sur le chemin public, par cent trente-cinq pieds (135 pi) plus ou moins, de profondeur. Étant borné au nord-est par le terrain de M. Conrad Therrien et/ou représentants, au nord-ouest par le chemin de fer, au sud par le terrain de M. André Charbonneau et/ou représentants et au sud-est par le chemin public; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et étant situé à R.R. no 5 à Magog; avec droit de passage pour ledit Gaétan Hamel, ses héritiers et ayants cause, sur la partie non subdivisée dudit lot numéro 2A adjoignant immédiatement la ligne ouest des lots subdivisés pour avoir accès au grand chemin, avec aussi droit de passage sur le lot numéro 2A-10, audit plan, pour avoir accès au lac. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 27 962,50 $.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead, QC, le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 5 juillet 1982. 20190-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000058-822

LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST, corporation légalement constituée, ayant un bureau à Sherbrooke, partie demanderesse, contre LE CENTRE DE TENNIS INTÉRIEUR DE SHERBROOKE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau à Rock-Forest, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

« Ce certain lot ou morceau de terrain connu et désigné comme étant la subdivision soixante-seize du lot originaire deux cent vingt-neuf (229-76) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, municipalité de Rock-Forest. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 255 322,50 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, salle des ventes, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour d'AOÛT 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 2 juilet 1982. 20191-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000794-814

CRÉDIT FONCIER, corporation dûment constituée en vertu des lois du Québec (autrefois connue sous le nom de Crédit Foncier Franco-Canadien et dont la dénomination sociale a été changée, avec effet à compter du 1er juillet 1980 par le chapitre 105 des Lois de 1979 (Québec) et par la Loi privée no 261 (Québec) sanctionnée le 18 juin 1980), ayant son siège social et son bureau principal au 612, rue Saint-Jacques ouest à Montréal, partie demanderesse, contre LES ENTREPRISES M.R.C. INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau au 249, boulevard Bourque à Deauville dans le district de Saint-François, partie défenderesse.

« Un certain emplacement ayant front sur le boulevard Bourque (route no 1) en la municipalité de Deauville, comté de Sherbrooke, province de Québec, connu et désigné comme étant les subdivisions numéros cent quarante et un, cent quarante-deux et cent quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire cinq cent dix-sept (517-141, 142 et 143) aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Orford; avec bâtisses dessus construites. Sujet à une servitude en faveur de Southern Canada Power Co. Ltd. aux termes d'un acte en date du trente et un mai mil neuf cent dix-neuf (1919) enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Sherbrooke sous le numéro 8509, et aussi sujet à une servitude d'inondation en faveur de la ville de Sherbrooke aux termes d'un acte en date du dix décembre mil neuf cent dix-huit (1918) enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 7533.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble et tous les meubles et effets mobiliers devenus immeubles par nature ou par destination et qui sont sur les lieux et qui servent à l'opération des unités de motel, plus particulièrement tous les lits, couvre-lits, couvertures, oreillers, fauteuils, téléviseurs,

lampes, chaises de bureaux, tables, tapis, draperies et rideaux situés dans les unités, l'énumération susdite n'étant pas limitative mais descriptive de même que tout l'équipement de bar, de cuisine, d'hôtel, et plus particulièrement le matériel électronique, les micros, amplificateurs, pianos, caisses de son, téléviseurs, tables, chaises, bancs, comptoirs, frigidaires, lampes, cendriers, balayeuses, pompes à eau, moteurs pour air conditionné, chaudières, caveau en bois, cabarets, poubelles, extincteurs, machines à café, poêles, réfrigérateurs, grille-pain, malaxeurs, poêles à charbon de bois, friteuses, fourneaux, machines à glace, « salad master », congélateurs, leviers, toute la coutellerie, toute la verrerie, tous les ustensiles, les assiettes, la porcelaine, les assiettes à table et verres, les pots et carafes et, d'une façon générale, tout le matériel d'hôtellerie et de restauration situé sur les lieux, sans limitation. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 67 289.50 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, salle des ventes, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour d'AOÛT 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 2 juillet 1982. 20192-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000046-82

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SAINT-HYACINTHE, demanderesse, contre BERNARD JANSON, 1720, Duff Court, appartement 105, Lachine, district de Montréal, et ANDRÉ ARSENAULT, 1383, rang de la Chute, Saint-Éphrem-d'Upton, district de Saint-Hyacinthe, défendeurs.

« Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton, comté de Bagot, faisant partie du lot numéro quarante-six (ptie 46) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton, bornée au nord-est par une partie du lot 46 appartenant à Michèle Provencher, vers le sud par une partie du lot 46 (chemin public), au sud-ouest et vers l'ouest par le chemin du Onzième Rang, au nord-ouest par le chemin du Dix-Neuvième Rang; mesurant successivement, cinquante mètres et soixante centièmes et dix-sept mètres et trente-sept centièmes au nord-est, quarante-cinq mètres et soixante-quatorze centièmes au sud-est, dix-huit mètres et quatre-vingt-dix centièmes vers le sud, soixante et onze mètres et soixante-huit centièmes au sud-ouest, vingt-deux mètres et quinze centièmes vers l'ouest, le long d'un arc engendré par un ravin de quinze mètres et vingt-quatre centièmes, vingt-six mètres et huit centièmes au nord-ouest; contenant en superficie trois mille trois cent quatre-vingt-dix mètres carrés et cinq dixièmes. L'immeuble est aussi borné au sud-est par la rivière Noire. Le tout avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. Le tout, tel que montré sur un plan préparé par Guy Bruneau, arpenteur-géomètre, en date du 8 mars 1979, sous le numéro 2865 de son répertoire. »

La mise à prix est fixée à la somme de 9 925.00 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif, au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Bagot, 51, rue Lemonde, Saint-Liboire, le MARDI TRENTE ET UNIÈME jour du mois d'AOÛT 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 9 juillet 1982. 20246-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-046361-817

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre DONALD MC CRAKEN, résidant et domicilié au 46, Godon, Sainte-Agathe, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un certain emplacement situé dans la ville de Sainte-Agathe-des-Monts et étant composé du lot no dix de la subdivision du lot no quatorze de la subdivision du lot no quinze (lot 15-14-10) dans le Quatrième Rang du canton de Beresford, cadastre officiel de la paroisse de

Sainte-Agathe-des-Monts, division d'enregistrement de Terrebonne. Borné comme suit: vers le nord-nord-est par la rue Godon portant le numéro de cadastre 15-6; vers l'est-sud-est par le lot no 15-14-9; vers le sud-sud-ouest par une partie du lot no 15; et vers l'ouest-nord-ouest par le lot no 15-14-11.

Mesurant quatre-vingt-huit pieds et huit dixièmes de pieds (88,8 pi) dans sa ligne nord-nord-est; cent cinquante pieds (150,0 pi) dans ses lignes est-sud-est et ouest-nord-ouest; et soixante-quinze pieds (75,0 pi) dans sa ligne sud-sud-ouest. Contenant une superficie de douze mille, deux cent quatre-vingt-quatre pieds carrés (12 284,0 pi²), mesures anglaises.

Avec une maison dessus érigée et portant le numéro civique 46, Godon ouest, Sainte-Agathe-des-Monts.

Le tout tel que montré sur un plan et certificat de localisation préparé par Jacques Poulin, arpenteur-géomètre, en date du vingt-quatre mai mil neuf cent soixante-quatorze et portant le numéro 10380 de ses plans.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes se rattachant audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 16 461,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 7 juillet 1982. 20193-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001386-816

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières, telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1er novembre 1979 suivant arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre GERRY ROBICHAUD, domicilié et demeurant au 1383, chemin du Lac-Renaud, Sainte-Adèle, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un certain emplacement situé dans la ville de Sainte-Adèle et étant composé d'une partie du lot numéro dix-sept (ptie 17), rang II, canton de Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne.

Bornée comme suit:

Vers le nord-nord-est par le chemin public; vers le nord-est par une partie du lot no 16A; vers l'est et le nord par le chemin public; vers le sud-est par la rue portant le numéro de cadastre 17-93; vers le sud-ouest par une partie du lot no 18B et vers le nord-ouest par la ligne de division entre les rangs II et III.

Mesurant sept cent cinquante pieds (750,0) dans sa ligne nord-nord-est, le long du chemin public; trois cent cinquante-sept pieds et trois dixièmes de pied (357,3) dans sa ligne nord-est; environ sept cent quatre-vingt-dix-sept pieds (797,0) mesurés dans ses lignes est et nord le long du chemin public; huit cent vingt-six pieds et cinq dixièmes de pied (826,5) mesurés le long de la rue portant le numéro de cadastre 17-93; mille neuf cent quinze pieds (1 915,0) dans sa ligne sud-ouest et sept cent dix pieds (710,0) dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de un million quatre cent onze mille trois cents pieds carrés ou trente-deux acres et quatre dixièmes d'acre.

Sauf et à distraire de cettedite partie de lot:

La partie du lot 17 dudit lot vendu dans l'acte enregistré sous le numéro 505503 désigné comme:

Une partie du lot dix-sept (ptie 17), 2e Rang dudit canton de Morin, auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie.

Mesurant trois cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et neuf dixièmes de pied (399,9) le long d'une rue portant le numéro de cadastre 17-93; deux cent quarante-trois pieds et sept dixièmes de pied (243,7) dans sa ligne nord-est le long d'une autre rue; cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et un demi-pied (199½) dans sa ligne nord-ouest; trois cent quarante-huit pieds et deux dixièmes de pied (348,2) dans sa ligne sud-ouest et deux cents pieds (200,0) dans sa ligne sud, le tout mesures anglaises et plus ou moins;

Bornée cette partie au sud-est par ladite rue portant le numéro de cadastre 17-93 et de tous les autres côtés par d'autres parties dudit lot 17.

Le coin sud dudit emplacement se trouve à une distance de quatre-vingts pieds et soixante-quinze centièmes de

pied (80,75) de la ligne de division entre les lots 17 et 18B le long de ladite rue portant le numéro de cadastre 17-93 et le coin ouest dudit emplacement se trouve à une distance de dix-huit pieds et vingt centièmes de pied (18,20), distance perpendiculaire de la ligne de division;

Contenant, cette partie de lot, une superficie totale de cent un mille six cent soixante-neuf pieds carrés et un dixième de pied carré (101 669,1 pi²).

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Jacques Poulin, arpenteur-géomètre, en date du 23 janvier 1970 et revisé les 28 juillet et 30 juillet 1980 (plan no 7678-2). »

La mise à prix est fixée à 2 351,25 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 9 juillet 1982. 20226-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001523-814

LA CAISSE POPULAIRE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège sociale à Sainte-Agathe-des-Monts, 77, rue Principale est, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre RONALD THERRIEN, journalier, domicilié à Lantier, 139, 15e Avenue, district de Terrebonne, partie défenderesse.

L'immeuble ci-après désigné:

« Un emplacement situé en la municipalité de Lanthier, comté de Terrebonne (Laurentides-Labelle), dans le Dixième Rang du canton de Doncaster, faisant partie du lot de terre figurant au cadastre officiel du canton de Doncaster sous le numéro quatorze (ptie 14).

Cet emplacement mesure cent trente-cinq pieds et quatorze centièmes de pied (135, 14 pi) dans la ligne nord-est suivant occupation et cent cinquante (150 pi) pieds et plus ou moins suivant les titres; cent trois pieds (103 pi) dans sa ligne est suivant occupation et cent cinq pieds (105 pi) et plus ou moins suivant les titres; cent trente-deux pieds et quarante-huit centièmes de pied (132,48 pi) dans sa ligne sud-ouest suivant occupation et cent cinquante pieds (150 pi) et plus ou moins suivant les titres, et quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans sa ligne ouest, et a une superficie de douze mille deux cent quarante-trois pieds carrés (12,243 pi²), mesures anglaises.

Cet emplacement est donc borné vers le nord-est, l'est et sud-ouest par une partie du lot no 14; vers l'ouest par une partie du lot no 14, chemin privé.

L'angle nord-ouest dudit emplacement est situé à une distance de sept cent vingt-quatre pieds et dix-sept centièmes de pied (724,17 pi) au sud-ouest de la ligne séparative entre les lots 14 et 15.

L'angle nord-est dudit emplacement est situé à une distance de six cent quatre-vingt-quatre pieds et soixante-quatre centièmes de pied (684,64 pi) au sud-ouest de ladite ligne séparative.

Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 130, 15e Avenue, Lantier dans le comté de Terrebonne (Laurentides-Labelle).

Le tout tel qu'il appert sur un plan préparé par Jean Gosdon, arpenteur-géomètre, en date du douze novembre mil neuf cent soixante-dix-neuf sous le numéro 291 de ses dossiers.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes se rattachant audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 1 383,38 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 9 juillet 1982. 20227-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 715-02-000296-813

CORPORATION MUNICIPALE DE VAL-MORIN, corps politique et corporatif légalement constitué, ayant son bureau principal à Val-Morin, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre GABRIELLE GORDONA, domiciliée et résidant au 97, rue Hansquette, 64600 Anglet, France, et CONSTANCE WAINRIGHT BROWN, 31, St-Ridales Road, Norfolk Park, Sheffield, Angleterre, partie défenderesse.

L'immeuble ci-après désigné:

« Traduction de l'anglais au français, de la description technique contenue dans un acte de vente consenti par dame Florence Louisa Patterson, veuve de James Alexander Jones, à William Wainright et Dans Rose Janots, passé devant George Lyman Vanvliet, notaire, le 3 août 1943, enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 132086.

a) Cet emplacement de forme irrégulière situé à Val-Morin, faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro dix-sept (P. 17) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle dans le Onzième Rang du canton de Morin; lequel emplacement est borné comme suit: au sud-est, partie par le chemin public et partie par la partie du même lot vendue par Pascal Ouellette, père, à C.H. Colson; au sud-ouest, partie par ledit emplacement de C.H. Colson et partie par une autre partie du même lot appartenant à Robert Cowan et autres; au nord-ouest, par une montagne et au nord-est par une autre partie du même lot appartenant à Rodrigue Ouellette.

Cet emplacement est plus particulièrement décrit comme suit:

Commençant au coin sud-est dudit emplacement de C.H. Colson, soit sur le chemin public et longant ledit chemin public dans une direction nord-est, une distance de deux cent cinquante-deux pieds jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué G situé à l'extrémité est d'une barrière; de là, à angle droit dans une direction nord-ouest, une distance de deux cent soixante-quinze pieds jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué F situé au pied de la montagne; de là, dans une direction sud-ouest, le long du pied de ladite montagne, une distance de six cent vingt-cinq pieds (suivant une ligne brisée) jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué E; de là dans une direction sud-est, soit le long de la limite nord-est dudit emplacement de Robert Cowan et autres, une distance de cent soixante-dix-sept pieds jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué A; de là, continuant le long de la limite nord-est dudit emplacement de Robert Cowan et autres, une autre distance de cinquante-sept pieds jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué I; de là, à angle droit, dans une direction nord-est, soit le long de la limite arrière de ladite propriété de C.H. Colson, une distance de cent quatre-vingt-dix pieds jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué H; de là, à angle droit, dans une direction sud-est, soit le long de la limite nord-est de ladite propriété de C.H. Colson, une distance de cent quatre-vingt-un pieds jusqu'au point de commencement.

Cet emplacement est montré en liséré vert sur un croquis annexé à l'original d'un acte de vente par Rodigue Ouellette à James A. Jones, passé devant Dakers Cameron, notaire, le 20 juin 1921, enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 78404.

b) Cet emplacement de forme irrégulière situé à Val-Morin, étant une partie du lot connu et désigné sous le numéro dix-sept (P. 17) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle dans le Onzième Rang du canton de Morin, lequel emplacement est borné comme suit:

Au sud-est par le chemin public; au sud-ouest par une autre partie dudit lot vendue par Rodrigue Ouellette à James Alexander Jones par acte de vente passé devant Dakers Cameron, notaire, le 20 juin 1921; au nord-ouest par une montagne; et au nord-est par une autre partie dudit lot appartenant à Rodrigue Ouellette;

Cet emplacement est plus particulièrement décrit comme suit:

Commençant à un point indiqué par un piquet marqué G situé au coin est dudit emplacement de James Alexander Jones, soit sur le chemin public; de là, le long dudit chemin public dans une direction nord-est (suivant une ligne brisée), une distance de cent quatre-vingt-dix-huit pieds jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué J; de là, dans une direction nord-ouest, soit le long d'une ligne presque parallèle à la ligne de division entre la propriété dudit Rodrigue Ouellette et la propriété dudit James Alexander Jones, une distance de deux cent quarante-sept pieds jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué K situé au pied de ladite montagne; longeant le pied de ladite montagne dans une direction sud-ouest, une distance de cent soixante-douze pieds (suivant une ligne brisée) jusqu'à un point indiqué par un piquet marqué F; de là, dans une direction sud-est le long de ladite ligne de division, une distance de deux cent soixante-quinze pieds jusqu'au point de commencement.

Cet emplacement est montré en liséré vert sur un croquis annexé à l'original d'un acte de vente par Rodrigue Ouellette à James A. Jones, passé devant

Dakers Cameron, notaire, le 3 juillet 1924, enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 85457. Toutes les mesures sont données en mesures anglaises et plus ou moins.

Tel que le tout existe actuellement, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Sont également inclus tous droits, titres et intérêts que le vendeur possède en vertu d'un bail sur un abri à canots sur la rive du lac Raymond, tel que décrit dans un bail par Canadien Pacifique à James Alexander Jones passé en présence de témoins le 1er septembre 1925 ».

La mise à prix est fixée à 6 336,25 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 7 juillet 1982. 20194-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016964-817

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent, Montréal, district de Terrebonne, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079, rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front à la montée Lesage, en la ville de Rosemère, et composé:

a) de la resubdivision quarante de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-40) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 252 de ladite montée Lesage.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne, sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un douzième (1/12) indivis de la resubdivision trente-six de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/12 ind. de 24-36-36) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 609,50 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 12 juillet 1982. 20228-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016963-819

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent, Montréal, district de Terrebonne, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079, de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front à la montee Lesage, en la ville de Rosemère et composé:

a) De la resubdivision quarante et un de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-41) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 254 de ladite montée Lesage.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne, sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un douzième (1/12) indivis de la resubdivision trente-six de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/12 ind. de 24-36-36) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnementé »

La mise à prix est fixée à 7 609.50 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. jud.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 12 juillet 1982. 20229-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000051-822
S. 400-18-000040-82

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1410, des Cyprès, local 202, Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre ROLAND ST-PIERRE, domicilié et résidant au 2021, Saint-Maurice, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, mis en cause, et CAMILLE ST-PIERRE et DAME LUCILLE OUELLETTE, domiciliés et résidant au 2775, rang Saint-Joseph, Saint-Maurice, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinq cent soixante-quinze (P. 575) du cadastre officiel pour la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, mesurant, mesures anglaises, deux cent quatre-vingt-onze pieds et soixante-douze centièmes de pied (291,72 pi) dans sa ligne nord-ouest, mille trois cent vingt-six pieds et neuf dixièmes de pied (1 326,9 pi) et quatre cents pieds (400 pi) dans sa ligne nord-est, deux cent cinquante pieds et cinq dixièmes de pied (250,5 pi) et quatre-vingt-six pieds et soixante-neuf centièmes de pied (86,69 pi) dans sa ligne est et mille neuf cent quarante-huit pieds et un centième de pied (1 948,01 pi) dans sa ligne sud-ouest, borné comme suit, savoir: vers le nord-ouest par la paroisse de Saint-Maurice (cadastre), vers le nord-est par une autre partie du lot 575 propriété de Léon Ouellette et le lot 576 du susdit cadastre, vers l'est par une autre partie du lot 575 propriété de Léon Ouellette et la rue Saint-Maurice nord, et vers le sud-ouest par le lot 574 du susdit cadastre.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 2021, route Saint-Maurice nord, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain.

Tel que montré sur un plan préparé par M. Édouard Lair, arpenteur-géomètre, le 17 janvier 1980, dont copie demeure annexée à la minute des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties, avec et en présence du notaire soussigné.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination. »

La mise à prix est fixée à 9 775.00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, le JEUDI SEIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 8 juillet 1982. 20195-o

Vente(s) pour taxes

Ville d'Asbestos

Avis public est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville d'Asbestos, que les propriétés ci-dessous, désignées et situées dans les limites de la ville d'Asbestos, seront vendues à l'enchère publique à l'hôtel de ville d'Asbestos, le DIX-HUITIÈME jour d'AOÛT 1982 à DIX heures, et ce, pour satisfaire le paiement des taxes municipales et autres impositions ainsi que les frais encourus pour et par la vente, à moins que ces taxes et autres impositions et dépenses ne soient payées avant la vente.

Le propriétaire de la propriété ci-dessous décrite est M. Lucien Guertin et ladite propriété est ainsi décrite: le lot numéro vingt (20) de la subdivision officielle du lot primitif numéro douze G (12G-20), rang Trois (rg 3) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Shipton, sans bâtisse.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La vente de cette propriété est en considération d'une somme de 2 083,21 $ due pour taxes impayées.

Le propriétaire de la seconde propriété à être vendue est M. Lucien Guertin et cette propriété est ainsi décrite: le lot numéro cent vingt-huit de la subdivision officielle du lot primitif numéro Six E (6E-128) dans le Troisième Rang du canton de Shipton.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La vente de cette propriété est en considération d'une somme de 69,96 $ due pour taxes impayées.

Sherbrooke, le 30 juin 1982.

Le secrétaire-trésorier,
SERGE CHARLAND.

20052-29-2-o

Ville de Saint-Léonard

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus aux enchères, à l'hôtel de ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, avec les intérêts et les frais, à moins que ces taxes, les interêts, ainsi que les frais ne soient acquittés avant le moment de la vente à l'enchère.

Nom du propriétaire	No fiche	Cadastre	Taxes
Cerantola, Cigana Dina	10016610	424-1-136 6-2	2 934,45 $
Mailhot di Zazzo, Gisèle	10701200	435-10-44-1	3 747,04
Nobile, Vito	15207900	427-384-2 427-385 427-386-1 427-888-7	5 609,12
Spinelli, Michèle	18601000	421-144	1 218,03
Adam, Jean-Marie	19005500	419-627	16 922,14
Spiezia Partipilo, Elisa	19101100	418-900-7	2 305,31
Pulla di Gregorio, Emma	20900900	420-167	4 205,65
Pellegrino, J. François Pellegrino, Sylvain	21200300	418-1099	1 482,37
Trudel, Roland Lambert, Diane	23103600	418-1168	965,56

Nom du propriétaire	No fiche	Cadastre	Taxes
Jaycee Development Co. Ltd.	31000300	371-403 371-404 371-405	230.78 $
Jaycee Development Co. Ltd.	31000600	371-53	1 439.29
Marcon, Severino	33000400	385-107	2 492.66
Deschênes, Lucien	40016100	409-3	4 817.07
Joanes, Jean	62502800	386-511 386-512-2	7 829.07
De Luca Vincelli, Lucia	63100100	391-397-6	3 674.53
Mc Craw, Lise	67503800	397-406	4 219.73
Elda Construction Inc.	68004600	397-431	4 470.98
Rosanelli, Pasquale	68200600	398-101	3 012.22
Carnevale, Giovanni	68702500	397-336	1 685.10
Bourque, Roland	68802700	398-226	2 005.42
Marano, Antonio	80007600	398-554-2 398-553-2	6 167.09
Marinelli, Francesco	85900300	394-39 394-38-2	4 005.80
Evagelides, Z.	15000900	428-237	1 464.51
Ortona, Antonio	21902900	417-92	531.56
De Lisi, Mme Pasquale	63100500	391-397-2 392-91	206.42
Volpato, Anthony	83100108	399-305 400-563	2 918.29

Les immeubles ci-haut mentionnés sont du cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet et seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu.

Lesdites ventes seront en outre faites avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées aux immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Saint-Léonard, le 14 juillet 1982.

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE, O.M.A.

20247-30-2-o

Errata

RÉNOVATION RAY-B INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies, le directeur corrige l'avis de modification, en date du 81 07 08, de la compagnie « RÉNOVATION RAY-B INC. » paru le 81 08 01, à la page 8605 du numéro 31 de la *Gazette officielle du Québec*, de manière que la date d'incorporation se lise « **80 11 19** » au lieu de « **81 11 19** ».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY,
1840-8369

20141-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

IBERVILLE, VILLE (*Prolongation du délai pour l'adoption d'un plan d'urbanisme*) 6153
SAINT-LIBOIRE, PAROISSE (*Requête*) 6153
SAINT-LIBOIRE, VILLAGE (*Requête*) 6153

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

CO-OP D'HABITATION « LES HOBOS » (MONTRÉAL) (LA) (*Formation*) 6153
COOPÉRATIVE D'HABITATION À TOUT PRIX CENTRE-SUD DE MONTRÉAL (LA) (*Formation*) 6153
COOPÉRATIVE D'HABITATION « AU PIED DE LA MONTAGNE » (MONTRÉAL) (*Formation*) 6154
COOPÉRATIVE D'HABITATION DES 3 MAISONS (MONTRÉAL) (*Formation*) 6154
COOPÉRATIVE D'HABITATION LA JURANDE (MONTRÉAL) (*Formation*) 6154
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA RÉCRÉOLOGIS » MONTRÉAL (*Formation*) 6154
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA RUCHE » (MONTRÉAL) (*Formation*) 6154
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE CHÂTEAU ESPLANADE (MONTRÉAL) (*Formation*) 6154
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE MILIEU DU MONDE » (MONTRÉAL) (*Formation*) 6154
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE PORT D'ATTACHE » DE LAVAL (*Formation*) 6155
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE ZODIAQUE » (MONTRÉAL) (*Formation*) 6155
COOPÉRATIVE D'HABITATION « PLACE CHEVRIER » (MONTRÉAL) (*Formation*) 6155
COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ÉCO-CONCEPT DE VAUDREUIL-SOULANGES (LA) (*Formation*) 6155
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CHARLEVOIX-OUEST (*Formation*) 6155

AVIS DIVERS

OFFICE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU DES CHASSEURS ET PIÉGEURS CRIS (*Nominations d'administrateurs*) . 6155
RISTIGOUCHE, CANTON (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 6156
SUCCESSION DENIS DÉSAULNIERS (*Bénéfice d'inventaire*) 6156
SUCCESSION DENIS PERREAULT (*Bénéfice d'inventaire*) 6156
SUCCESSION JEAN-PAUL DUCHARME (*Bénéfice d'inventaire*) 6156
SUCCESSION ROBERT ST-PIERRE (*Bénéfice d'inventaire*) 6156

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-MARIE DE BEAUCE (LA) (*Fusion*) 6157
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU T.S. SACREMENT (*Fusion*) 6157
CAISSE POPULAIRE ST-PAUL-L'ERMITE (*Fusion*) 6157

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

ALLEN, JOSEPH MARTIAL OLIER 6157
BERTRAND, JOSEPH GILLES 6157
BRISSARD, MARIE MADELEINE JEANETTE 6158
CHARTRAND, MARIE CLAUDETTE CLAUDE 6158
DION, JOSEPH SYLVAIN RÉMI CLAUDE 6158
DIONI, DENIS ANTOINE 6158
DOYON, MARIE ZOÉLA JEANNINE GEORGETTE 6158
EISEN, JACK 6158
EL HAMARNEH, ADEL ARAFAT 6158
FORGET, JOSEPH JULIEN JÉRÔME JUSTIN 6158
FORTIN-PLANTE, JOSEPH NORMAND GAÉTAN 6158
GINGRAS, MARIE GEORGETTE MARTINE 6159
GRANGER, JOSEPH JEAN FERNAND FRANK 6159
IMBEAULT, MARIE JACINTHE JOËLLE 6159
LACHAPELLE, JOSEPH GÉRARD DIDACE AURÈLE 6159
LUSSIER, JOSEPH OMER MICHEL 6159
MAVRIDIS, MARIE MONIQUE DOTYRO 6159
MERCIER, JOSEPH YVES MICHEL 6159
MEURY, JOSEPH PHILIDOR 6159
NADEAU, MARIE JEANNETTE HÉLÈNE LUCIENNE 6159
NAUD, JOSEPH GEORGES JEAN-PIERRE 6160

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

Page

ACCORDÉS — *suite*

NOVAK, BARRY WILLIAM 6160
PELLEN, PATRICIA ANN 6160
QUINTAL, ROMÉO EUGÈNE JEAN BAPTISTE 6160
RAINVILLE, JOSEPH ALMIDA 6160
SAYER, MARC 6160
VADNAIS, JOSEPH ERNEST JEAN MARC 6160

DEMANDES

BEAULNE, MARIE-PIERRE 6160
BERGEVIN, MARIE LISE LOUISELLE 6161
BERTHIAUME, JOSEPH MARIO CLAUDE 6161
BLANCHETTE, ÉMILIA 6161
BRETON, MARYSE 6161
BURGESS, MICHEL 6161
BURGESS, PAUL 6161
COURBERON, LUCILLE 6161
CRANDALL, PERCY ALLEN 6161
DARE, SUE PING 6162
DE LA DURANTAYE, PIERRE 6162
DESBIENS, NICOLE 6162
DESMARAIS, JOSEPH TERRY RALPH FRANÇOIS 6162
GAUTHIER, MARIE YVETTE GISÈLE LINE 6162
GUENETTE, JOSEPH LAVAL DANIEL 6162
JOSEPH ROGER 6162
JULIEN, CHANTALE 6163
LEBLANC, SÉBASTIEN 6163
LEGAULT, LUCIEN 6163
LÉGER, JOSEPH 6163
LESSARD, MARIE ALICE MICHELINE 6163
McGURRIN, JOSEPH ARTHUR ROGER PIERRE 6163
PERREAULT (BEAUCAGE), LYSE 6163
ROULEAU, CLAUDINE 6164
ROY, JOHANNE 6164
ROY, PATRICIA 6164
SZYFMAN, JANKEL 6164
TSHAKALLIS, DANIEL 6164
TSHAKALLIS, HÉLÈNE 6164
TSHAKALLIS, RENÉ 6164
VILLENEUVE, JOSEPH RENÉ FLORENT 6164
WONG, JEAN SING CHOY 6165

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ACIER HURTSTEEL LTÉE 6117
AMUSEMENTS B. & B. LTÉE (LES) 6117
B. & B. AMUSEMENTS LIMITED 6117
BASIL HOLDING CORP. 6117
BASIL HOLDING INC. 6117
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KUNG-FU INC. (LA) 6117
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KUNG-FU (WU SU) ET DE BOXE CHINOISE INC. (LA) 6117
HURTSTEEL PRODUCTS LTD. 6117
SOCIÉTÉ DE GESTION BASIL INC. 6117

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

AMIS DE LA SCÈNE LYRIQUE DU QUÉBEC INC. (LES) 6117
CORPORATION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE SAINT-ADOLPHE D'HOWARD INC. 6117
DENDREK INC. 6117
FONDATION DES ARTS DE L'ANCIENNE BOURSE (LA) 6117

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — *suite*

FONDATION MÉRIEUX CANADA (1979) INC. 6117
JANIN (A.) & COMPAGNIE LIMITÉE 6118
MENUISERIE ASTELL INC. 6118
TOURNOI DE HOCKEY ATOME DE COATICOOK INC. 6118
VIANDES VALCO INC. (LES) 6118

DEMANDES DE DISSOLUTION

AGENCE McKIM LTÉE (L') 6165
BASILINI (A.) IMPORT-EXPORT LTD. 6165
BASILINI (A.) IMPORT-EXPORT LTÉE 6165
BIJOUTERIE DU RÊVE INC. 6165
BINYAN INVESTMENTS CORP. 6165
BOIVIN & FRÈRES INC. 6165
CANADA CRATE COMPANY LIMITED 6165
CARRIÈRES D. & F. INC. (LES) 6166
CONSEILLERS EN INFORMATIQUE K.M.K. INC. 6166
CONSTRUCTION RÉJEAN BERTHIAUME INC. 6166
CONSTRUCTIONS BERTRAND RAINVILLE INC. (LES) 6166
DISTRIBUTEURS UNIS DE ST-FÉLICIEN LTÉE (LES) 6166
ÉPICERIE ST-FÉLICIEN LTÉE 6166
EXPO MART LTÉE 6166
GESTION CONTI INC. 6166
GIGUÈRE (YVON) INC. 6167
GIRARD & RAYMOND INC. 6167
GUIMONT (CLÉMENT) INC. 6167
HASON (FRANK) CONSTRUCTION LTD. 6167
ÎLE BIZARD REALTIES LTD. 6167
IMMEUBLES ÎLE BIZARD LTÉE 6167
LAROCQUE TRANSPORT INC. 6167
LINDOR LACHARITÉ INC. 6167
MEDAR LTÉE 6167
MOTEL MAURICIEN INC. 6167
PALETTES ÉCONOMIE-QUÉBEC LTÉE (LES) 6167
PETITS AUX GRANDS PIEDS INC. 6168
PISCINES D.L. INC. 6168
PLACEMENTS G.S.R. INC. (LES) 6168
RÉCUPÉRATION THÉO. BRÛLOTTE INC. 6168
ROUSSEAU CONTROLS LTD. 6168
WHITWORTH MANHATTAN ELECTRONICS INC. 6168

DISSOLUTION (Article 28)

BEAUPRÉ, BOUCHER & ASSOCIÉS INC. 6118
BUFFET MAURICE INC. 6118
CLUB AUTO-FORUM INC. 6118
DÉPANNEUR JOLIETTE INC. 6118
DISTRIBUTION ELASTDOR INC. 6118
GESTION FORTIN ET LANDRY INC. 6118
LAVERIE DE LA COLLINE INC. 6118
TWIN EQUIPMENT SUPPLY LTD. 6118

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

CHEMISE MARTINI INC. (LA) 6119
FÉDÉRATION DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC (LA) 6119
HATCH ET ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC. 6119
HOLSTEIN (L.) & CO. (1956) LTD. 6119
MOTEL LE COLOMBIER INC. 6119
NORMANDY CHIBOUGAMAU MINES LIMITED (*N.P.L.*) 6119
PLACEMENT CHARLEX INC. 6119

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — *suite*

RESSOURCES CHESBAR INC. 6119
TÉLÉVISION DE LA BAIE DES CHALEURS INC. 6119

LETTRES PATENTES

AUDET (OMER) ET FILS LTÉE 6119

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

CONSOLIDATED TACHÉ MINES & INVESTMENTS LTD 6120
CONVENTION AND VISITORS' BUREAU OF GREATER MONTRÉAL, INC. 6120
GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. 6120
GREATER MONTRÉAL CONVENTION AND TOURISM BUREAU INC. 6120
OFFICE DES CONGRÈS ET DES VISITEURS DU GRAND MONTRÉAL, INC. (L') 6120
OFFICE DES CONGRÈS ET DU TOURISME DU GRAND MONTRÉAL INC. (L') 6120
RESSOURCES TACHÉ INC. (LES) 6120
TACHÉ RESOURCES INC. 6120

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ACAMEX HOLDINGS LTD. 6123
AGENCE DE VOYAGES LA CROISIÈRE S'AMUSE INC. 6120
AGENCES PIERRE PÉPIN INC. (LES) 6120
ALIMENTATION L. ET L. INC. 6120
ALTER CINÉ INC. 6120
AMÉNAGEMENT JEAN CLAUDE BACHAND INC. 6120
ANDRIQUE INC. 6121
ASSISTANCE-VOYAGE MONTRÉAL INC. 6121
ASSURANCES GILLES DUBOIS INC. 6121
AUBERGINE RELAIS DE CAMPAGNE INC. (L') 6121
BARRIÈRES INDUSTRIELLES RAYMOND (1982) LTÉE 6121
BASANNE-RIT INC. (LA) 6121
BOUTIQUE LAURA CANADA LTÉE 6121
BOUTIQUE RAGA INC. 6121
BRASSARD (B.) & ASSOCIÉS INC. 6121
BRETON (JEAN RAYMOND) INC. 6121
CAFÉ TERRASSE IL CAMMINO INC. (LE) 6121
CARROSSERIES DU KAMOURASKA INC. (LES) 6121
CAUCHON, GIRARD & ASSOCIÉS INC. 6121
CENTRE D'OPTIQUE D'ALMA INC. 6121
CÉRAMIQUES GIBEAU LTÉE 6121
CHEMISE L.L. LESSARD INC. 6121
COMMUNICATIONS 82 INC. 6121
CONCORD INTERIORS LTD. 6121
CONCORDE INTÉRIEUR LTÉE 6121
CONSTRUCTIONS ARGENTO INC. (LES) 6122
CYCLES MIKADO DU CANADA LTÉE 6122
DÉPANNEUR BRUNEAU INC. 6122
DÉPANNEUR CLAUDE ET CLAUDETTE LEVESQUE INC. 6122
DÉPANNEUR DES ÎLES INC. 6122
DÉPANNEUR PI-RO INC. 6122
DESBIENS (MARCELLIN) INC. 6122
DESRAND ÉLECTRIQUE INC. 6122
DIROL INC. 6122
DISTRIBUTION ANDRÉ BEAULAC INC. 6122
DOMAINE VAL MORIN INC. 6122
ÉCOLE DE DANSE NEBRAK LTÉE 6122
ÉCONO-FRUIT HOCHELAGA INC. 6122
ENFOUI-BEC INC. 6122
ENTREPÔT DE MEUBLES SANS FANTAISIES INC. 6122

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN R. MORRIS INC. 6122
ENTREPRISE MICHEL POULIN INC. 6122
ENTREPRISES DANIELLE PERRON INC. (LES) 6122
ENTREPRISES DE CONSTRUCTION COVEY-HILL INC. (LES) 6123
ENTREPRISES J.C. LAFERRIÈRE INC. (LES) 6123
FERBLANTERIE LEFEBVRE & FRÈRES INC. 6123
FERME DU RUISSEAU ST-MARC INC. (LA) 6123
FERME LINE (1982) INC. 6123
FERME LUDGER GAGNON ET FILS INC. 6123
FERME QUARTER PAINT INC. 6123
FERME QUATRE CHEMINS LTÉE 6123
GARDERIE CABANE HABILE INC. 6123
GESPOP INC. 6123
GESTION ACAMEX LTÉE 6123
GESTION CIBELLE INC. 6123
GESTION DAN LTÉE 6123
GESTION DANYVES INC. 6123
GESTION 1200 INC. 6123
GESTION NOSSIRB INC. 6123
GROUPE PERELIN INC. 6123
IMMEUBLES FOURNIER ET TREMBLAY INC. (LES) 6123
IMMEUBLES RONDELLE INC. 6123
LAURA'S SHOPPE CANADA LTD. 6121
LIQUIDATION BÉLIVEAU INC. 6124
MARCHÉ N.R. & ST-NOËL INC. 6124
MAXIVIDÉO INC. 6124
MIKADO CYCLE CANADA LTD. 6122
1858-8905 QUÉBEC INC. 6124
1859-0810 QUÉBEC INC. 6124
1859-0828 QUÉBEC INC. 6124
1859-0844 QUÉBEC INC. 6124
1859-0851 QUÉBEC INC. 6124
1859-1123 QUÉBEC INC. 6124
1859-1313 QUÉBEC INC. 6124
1859-1396 QUÉBEC INC. 6124
1859-1404 QUÉBEC INC. 6124
1859-1412 QUÉBEC INC. 6124
1859-2246 QUÉBEC INC. 6124
1859-2360 QUÉBEC INC. 6124
1859-2394 QUÉBEC INC. 6124
1859-2568 QUÉBEC INC. 6124
1859-2659 QUÉBEC INC. 6124
1859-2667 QUÉBEC INC. 6124
1859-2675 QUÉBEC INC. 6125
1859-2683 QUÉBEC INC. 6125
1859-2782 QUÉBEC INC. 6125
1859-2790 QUÉBEC INC. 6125
NO FRILLS FURNITURE WAREHOUSE INC. 6122
OUTILLAGE ET AIGUISAGE OTO (1982) INC. 6125
PÂTISSERIE DÉLICES MAISONS INC. (LA) 6125
PAVAGE FUTURAMA INC. 6125
PELLETIER (YVAN J.) INC. 6125
PLACE MALO INC. 6125
PLACEMENTS BEAULIEU & DENYS INC. (LES) 6125
PLACEMENTS JABER INC. (LES) 6125
PLACEMENTS JULES SIMARD INC. (LES) 6125
PLACEMENTS LAMBERT & LEROUX INC. (LES) 6125
PLACEMENTS R. MORRIS INC. 6125
PLOMBERIE ENCOR INC. 6125

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

PORTE À PORTE DE LA MAURICIE INC. 6125
PREMIÈRE POSTE INC. 6125
PRODUCTIONS DES CANTONS INC. (LES) 6125
PUBLICITÉ DU CAPRICORNE INC. 6125
RELIURE PIERRE LAROCHELLE & FILS INC. 6126
RÉPARATIONS AUTO SPARTAN INC. 6126
SALLE DE BILLARDO E.T. INC. (LA) 6126
SERVICES AGESCO INC. (LES) 6126
SERVICES IMMOBILIERS MÉTROPOLITAIN INC. (LES) 6126
SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DE TEXTE G.P.L. INC. 6126
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS NATCO LTÉE 6126
SPARTAN AUTO REPAIRS INC. 6126
TÉLÉ-PÉAGE ST-HYACINTHE LTÉE 6126
TÉLÉ-SÉLECTEUR ST-HYACINTHE LTÉE 6126
TRANSPORT GILLES PIGEON INC. 6126
TRUDEL TRACTION INC. 6126
TURCOTTE (MARCEL) (1982) INC. 6126
UNIPAR-PLUS INC. 6126
VERNISSART INC. 6126
VIDÉOMAX INC. 6126
VILLA DE ST-IRÉNÉE INC. (LA) 6126

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ABATTOIRS ZÉNON BILLETTE INC. (LES) 6127
AGENCE DE VOYAGES BOISLARD INC. 6127
ANNUITY QUOTATIONS J.C. MATTE & SONS LTD. 6129
APPROVISIONNEMENT DE BATEAU MODERNE KARLO LTÉE 6127
ASSURANCE G. FORTIN INC. 6127
ASSURANCE W. FORTIN & FILS INC. 6127
BOISVERT (J.R.) ET CIE (1975) LTÉE 6127
BOLE INC. 6127
BUANDIER NETTOYEUR ST-HYACINTHE INC. 6127
CENTRE D'ABATTAGE BEAUCE-NORD INC. 6127
CENTRE DE DANSE JACQUES HARVEY INC. 6127
CHÂTEAUGUAY BOWLARAMA INC. 6127
COMPAGNIE DE LOCATION ET DE PLACEMENT BELVIEW INC. (LA) 6127
COMPAGNIE DE RÉFRIGÉRATION PIERRE-ANDRÉ LIMITÉE (LA) 6127
COMPLEXE MOTEL CHÂTEAUGUAY INC. 6128
CONSOLIDATED FASTFRATE (QUÉBEC) LTD. 6127
CONSTRUCTION L.D. FRENETTE INC. 6127
COSTABEC INC. 6130
COTATIONS D'ANNUITÉ J.C. MATTE & FILS LTÉE 6129
DISTRIBUTEURS NORD-LAURENTIEN LTÉE 6127
DOMAINE VACANCIER DE ST-ZÉNON INC. 6128
ENTREPRISES BELLEY INC. (LES) 6128
ENTREPRISES BIAL INC. (LES) 6128
ENTREPRISES CHAT-O-CENTRE INC. (LES) 6128
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ STE-DOROTHÉE INC. (LES) 6128
ENTREPRISES EDO INC. (LES) 6128
ENTREPRISES JEAN DICKNER INC. (LES) 6127
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES A & F INC. (LES) 6128
ENTREPRISES J.M. BRASSEUR INC. (LES) 6128
ENTREPRISES JULIEN INC. (LES) 6128
ENTREPRISES M.F.B. INC. (LES) 6128
ENTREPRISES MARC BÉRARD INC. (LES) 6128
ENVIRAQUA INC. 6128
FONTAINE (ROLAND) LTÉE 6128
FULMEN INC. 6128
GARAGE MICHEL MÉNARD INC. 6128

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

GERCOM INC. 6128
GOUTTIÈRES CITADELLE INC. (LES) 6128
GRO-MEC INC. 6128
HAMEL (CLERMOND) LTÉE 6129
IMMEUBLES BAZINET & FILS INC. (LES) 6129
IMMEUBLES RÉAL BARRETTE INC. 6129
IMPORTATIONS SUTWIN INC. 6129
INDUSTRIAL LIFE, MANAGEMENT COMPANY INC. 6130
INDUSTRIELLE, COMPAGNIE DE GESTION INC. (L') 6130
INDUSTRIES MONT-ROUGE LTÉE 6129
INVESTISSEMENT MARCASSIN INC. 6129
ISOLATION DE L'ESTRIE ET SYSTÈMES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DE L'EST (SYSTÈMES 3E) INC. 6129
ISOLATION & CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DE L'ESTRIE INC. 6129
JACMO INC. 6129
K.M.C. GESTION INC. 6127
LAFORTUNE (JACQUES) & FRÈRES INC. 6129
LAJOIE SOMEC INC. 6129
MATTE (JEAN-C.) INC. 6129
MEUBLES B.G. INC. 6129
MONDAY INVESTMENTS LTD. 6129
MONGEAU, BACON ET ASSOCIÉS LTÉE 6129
MUGGINS (MAGGIE) INC. 6129
MULTI-MEUBLES GÉRARD INC. 6129
NADEAU (F.) & FILS INC. 6129
NOVAGRO INC. 6127
PLACEMENT HYMSON INC. 6129
PLACEMENTS BELLEY INC. (LES) 6128
PLACEMENTS LUNDI LTÉE (LES) 6129
PLAGE DU LAC ST-JOSEPH INC. 6130
PLOMBERIE B.M.S. INC. 6130
POULIN-HÉBERT LIMITÉE 6130
RÉCLAMATIONS 2000 INC. 6130
RESTAURANT LE JARDIN GREC INC. 6130
SERVICE D'AJUSTEMENT DU SAGUENAY, LTÉE 6130
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS UNIS DU QUÉBEC LTÉE 6130
SOUDURE DE JONQUIÈRE (1977) INC. (LA) 6130
TOIT D'AUTO CANADIEN INC. 6130
TRAITEMENT THERMIQUE DE L'ALUMINIUM ET DE L'ACIER LTÉE 6130
TRANSPORT CONSOLIDATED FASTFRATE INC. 6127
TRANSPORT POWELL INC. 6130
VALLÉE (GILLES) INC. 6130

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

ALFAR-PERDEX INC. 6130
BLEAU (F.) ET FILS LTÉE 6130
DALLAIRE (ALFRED) INC. 6131
ENTREPRISES C.A. CHARETTE, LTÉE 6131
HOWARD-BIENVENU INC. 6131
MURRAY'S RESTAURANTS LIMITED 6131
PÉBEC INC. 6131
RESTAURANTS MURRAYS LTÉE 6131
SOCIÉTÉ DE GESTION D.H.P. INC. 6131
TNT QUÉBEC INC. 6131

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

AMI DE L'ENTRETIEN INC. (L') 6132
ASPHALTE BEAUSOLEIL LTÉE 6131
ASPHALTE DESJARDINS INC. 6131
AUBERGE LOUIS-HÉBERT INC. 6132

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

BOUTIQUE M.R.D. INC. 6132
BOUTIQUES LE POINT LTÉE 6131
COMPILENQUÊTES INC. 6132
CORPORATION FORESTIÈRE DE WASWANIPI 6133
CROTEAU (ROBERT) LTÉE 6132
DÉMÉNAGEMENTS COTNOIR (MALARTIC) INC. (LES) 6132
DÉMÉNAGEMENTS J.G. COTNOIR (MALARTIC) INC. (LES) 6132
ENTREPRISES FRANÇOIS ST-JEAN INC. (LES) 6132
FERME GARBIENNE INC. 6132
FINISSEURS DE CIMENT BERTONE & COLOMBO INC. 6132
FINISSEURS DE CIMENT COLOMBO INC. 6132
GESTION GILPAT INC. 6133
GESTION INFORMA INC. 6132
GESTION 3-RD INC. 6133
GESTIONS FORESTIÈRES PRESS INC. (LES) 6133
INDUSTRIES SUNSET DE LAVALTRIE INC. (LES) 6132
INVESTISSEMENTS DENIS CAREY INC. 6132
LETTRE CORPORATIVE INC. (LA) 6132
LINGERIE LOV'LEE MADE INC. 6132
LOV'LEE MADE INC. 6132
LOV'LEE MADE LINGERIE INC. 6132
M.K.S. PRODUCTS INC. 6133
MARAÎCHER FORTIN INC. 6132
MENUISERIE CADIEUX INC. 6132
1143-6870 QUÉBEC INC. 6132
1647-8281 QUÉBEC INC. 6132
1843-1437 QUÉBEC INC. 6132
1851-3911 QUÉBEC INC. 6133
1851-9918 QUÉBEC INC. 6133
1853-2689 QUÉBEC INC. 6133
1853-5906 QUÉBEC INC. 6133
1856-8691 QUÉBEC INC. 6133
1858-6503 QUÉBEC INC. 6133
MONITRONIK LIMITÉE 6133
PAVILLON DES SAULES INC. 6132
PLACEMENTS ARLEV INC. (LES) 6132
PLACEMENTS ROBERT CROTEAU INC. (LES) 6132
PRODUITS M.K.S. INC. (LES) 6133
RÉNOVATION RAY-B INC. (*Erratum*) 6219
RESTAURANT INTER-PROVINCIAL INC. 6133
RESTAURANT LE FADEAU LTÉE 6133
RESTCON INC. 6132
TERRASSES SAINT-SULPICE INC. (LES) 6133
TERRASSES SAINT-SULPICE. INC. (LES) 6133
TOITURES R.G. INC. 6133
VÉLO SPORT (1974) INC. 6133
WASWANIPI FORESTRY CORPORATION 6133
WASWANIPI MISHTUK CORPORATION 6133

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES

ACTION HABITATION DES HAUTES-LAURENTIDES INC. 6134
AIDE BÉNÉVOLE DE CHARLESBOURG 6134
ANIMATION PLEIN SOLEIL INC. 6134
ASSOCIATION DE LA CULTURE HYDROPONIQUE DE QUÉBEC (L') 6134
ASSOCIATION DES ARBITRES DE BALLE MOLLE DE MANIWAKI INC. 6134
ASSOCIATION DES CAMPEURS « LA DETENTE » INC. (L') 6134
ASSOCIATION DES GRAVEURS DE L'ATELIER LES MILLE FEUILLES (L') 6134

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

Page

LETTRES PATENTES — *suite*

ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MILLE-ÎLES INC. (L') 6134
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DES TRENTE-ET-UN MILLES — CÔTÉ NORD (L') 6134
ASSOCIATION DU LAC GUILLEMETTE INC. 6134
ASSOCIATION MOTO TOURISME DE MATANE INC. 6134
AUXILIAIRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL (LES) 6134
AUXILIARY OF THE MONTRÉAL GENERAL HOSPITAL (THE) 6134
BIEN NAÎTRE DU HAUT-RICHELIEU 6134
BROMURES 6134
CARREFOUR DES PARENTS DE DÉFICIENTS MENTAUX « LA MARGUERITE INC. » (LE) 6135
CENTRE DE RÉCUPÉRATION RÉ-UTILES INC. (LE) 6135
CLUB DE NATATION LES RIVERAINS INC. 6135
CLUB DE TENNIS DE TABLE DE BOUCHERVILLE 6135
CLUB DES MAÎTRES-NAGEURS SAINT-LAURENT, INC. 6135
CLUB DES RETRAITÉS DE LA S.A.Q. (LE) 6135
CLUB MIDGET « AAA » LAURENTIDES LANAUDIÈRE 1982 6135
CLUBS DE BALLE ST-WENCESLAS INC. 6135
COMITÉ DE CONCERTATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN 6135
COMITÉ GÉNÉRAL DE DÉPANNAGE DE L'OR BLANC 6135
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA ST-JEAN A COLERAINE 6135
DIFFUSION MUSICALE DE L'ESTRIE INC. 6135
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE DE ST-AMBROISE-DE-KILDARE INC. 6135
FONDATION CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ INC. 6135
FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER ST-AUGUSTIN (LA) 6135
GÎTE DU PASSANT (LE) 6135
INFOSERCOM 6135
LIGUE DE BALLE MOLLE DES BONS GARS DE LA RIVE SUD 6136
LIGUE DE HOCKEY PARTICIPATION 6136
LOISIRS STE-HÉLÈNE DE SHAWINIGAN 6136
MARATHON EN SKI NAUTIQUE DU QUÉBEC INC. (LE) 6136
OBJECTIF SURVIE QUÉBEC 6136
ORDRE LOYAL DES MOOSE, LOGE 1784 DE MATANE INC. (L') 6136
4 FERS DE GRAND'MÈRE INC. (LES) 6136
RÉCUPÉRATION NORD LAC INC. 6136
SECOURISME T.M.U. 6136
SERVICES DES INCENDIES CAMPBELL'S BAY — LITCHFIELD 6136
SPORTIFS DE ST-JEAN-DE-LA-LANDE INC. (LES) 6136
THÉÂTRE DE LA MÉCHATIGAN INC. (LE) 6136
XYLÈME, REGROUPEMENT DES MEUBLIERS-MENUISIERS DE LA MAURICIE 6136

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

NOUVEAU PERMIS

CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DAON 6137

PERMIS

EL AL LIGNES AÉRIENNES D'ISRAËL LTÉE 6137
INDUSTRIES ACO LTÉE 6137
LIGNE DU TIGRE QUI VOLE LTÉE (LA) 6137
MINES BLUESKY LTÉE 6137

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

FORTIN, JACQUES 6168
SÉVIGNY, HENRI 6168
VACHON, FÉLIX 6168

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

Page

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POLNOR 6138

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, VILLE 6169

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE ST-FÉLIX 6169

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE DE L' 6173
ARTHABASKAVILLE, VILLAGE 6170
ASCOT, CANTON 6170
BUCKINGHAM, VILLAGE 6170
BUCKINGHAM, VILLAGE 6170
CAMPBELL'S-BAY, VILLAGE 6171
COLERAINE, CANTON 6171
CÔTE-DES-NEIGES, VILLAGE 6171
DALQUIER, CANTON 6171
DALQUIER, CANTON 6171
DE L'ÎLE, CANTON 6171
DE L'ÎLE, CANTON 6172
GRANBY, CANTON 6172
GRANTHAM, CANTON 6172
ÎLE-BIZARD, PAROISSE 6172
L'ANNONCIATION, VILLAGE 6173
L'ANNONCIATION, VILLAGE 6173
L'ANNONCIATION-DU-LAC-DES-DEUX-MONTAGNES, PAROISSE 6173
L'ASSOMPTION, VILLAGE 6174
LONGUE-POINTE, PAROISSE 6174
LUSSIER, CANTON 6174
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 6174
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-JACQUES) 6174
MONTREAL, PAROISSE 6175
MONTRÉAL, PAROISSE 6175
MONTRÉAL, PAROISSE 6175
MONTRÉAL, PAROISSE 6175
MONTRÉAL, PAROISSE 6175
MONTRÉAL, PAROISSE 6176
MONTRÉAL, PAROISSE 6176
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6176
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6176
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6177
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6177
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6177
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6177
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6178
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6178
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6178
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6178
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 6179
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE 6179
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE 6179
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR, PAROISSE 6179
ORFORD, CANTON 6179
PALMAROLLE, CANTON 6180

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

Page

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES — suite

PALMAROLLE, CANTON 6180
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 6180
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 6180
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 6181
POINTE-CLAIRE, PAROISSE 6181
POINTE-CLAIRE, PAROISSE 6181
RAWDON, CANTON 6181
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 6181
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 6182
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 6182
SAINTE-ANNE-D'YAMACHICHE, PAROISSE 6182
SAINT-ANTOINE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-LOUP, PAROISSE 6182
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 6183
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 6183
SAINT-CONSTANT, PAROISSE 6183
SAINTE-DOROTHÉE, PAROISSE 6183
SAINT-ÉPHREM-DE-TRING, PAROISSE 6183
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 6184
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 6184
SAINT-GERMAIN-DE-RIMOUSKI, PAROISSE 6184
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6184
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6184
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6185
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6185
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6185
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6185
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6185
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6186
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 6186
SAINT-HILAIRE, PAROISSE 6186
SAINT-ISIDORE, PAROISSE 6186
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE 6187
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE 6187
SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE, PAROISSE 6187
SAINT-LAURENT, PAROISSE 6187
SAINT-LAURENT, PAROISSE 6187
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE 6188
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE 6188
SAINT-LUC, PAROISSE 6188
SAINT-MARTIN, PAROISSE 6188
SAINT-MARTIN, PAROISSE 6188
SAINT-MARTIN, PAROISSE 6189
SAINT-MARTIN, PAROISSE 6189
SAINT-MARTIN, PAROISSE 6189
SAINT-NICOLAS, PAROISSE 6189
SAINT-POLYCARPE, PAROISSE 6190
SAINTE-ROSE, PAROISSE 6190
SAINTE-ROSE, PAROISSE 6190
SAINTE-ROSE, PAROISSE 6190
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 6191
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 6191
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 6191
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 6191
SHERBROOKE, VILLE (QUARTIER SUD) 6191
SIMPSON, CANTON 6191
TEMPLETON, CANTON 6192
TINGWICK, CANTON 6192
WEXFORD, CANTON 6192
WICKHAM, CANTON 6192

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES — *suite*

Page

DIVERS

INTENTION DE RÉVOQUER UNE CONCESSION MINIÈRE 6193

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES

ASSURANCES — LOI SUR LES

L'UNIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES (*L.P.S.*) 6193

JUSTICE

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

FORMAT DES REGISTRES — INDEX DES IMMEUBLES — DIVISION D'ENREGISTREMENT DE VERCHÈRES . 6193

PROCLAMATION(S)

Extension de la juridiction de la Cour municipale de la cité de *Beauharnois* au territoire du village de Saint-Timothée 6193
Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de l'*Île-Perrot* au territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot 6194

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

A & P ELECTRIC INC. 6138
ACETOGEN GAS LTD. 6138
ALIMENTS MONT ST-HILAIRE INC. (LES) 6138
ALLAN CONSTRUCTION LTD. 6138
AMUSEMENTS BEN-MAR LTÉE (LES) 6138
ANALYSES A-Z INC. (LES) 6138
ANGLO-COLONIAL EXPLORATION LIMITED (*N.P.L.*) 6138
APPAREILS CHIRURGICAUX MICHEL FAURE INC. (LES) 6139
ARCHER (RAMSAY) INC. 6139
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE PORT-DANIEL INC. 6139
ATELIER D'ÉLECTRICITÉ C.B.T. INC. 6139
BARBELLE MANUFACTURING CORPORATION QUÉBEC LTD. 6140
BARKUN INSURANCE SERVICES INC. 6139
C.E.M.S. FOUNDATION 6140
CENTURY RESOURCES COMPANY LIMITED (*N.P.L.*) 6139
CHANTE-JOIE INC. 6139
CHENILS ET CENTRE D'ENTRAÎNEMENT CANIN M.B.M. INC. 6139
CITY PETROLEUM COMPANY LTD. 6139
CLUB AVIATION SOREL-TRACY INC. 6139
CLUB AUX COUTURIERS 6139
CLUB D'AUDIOPHILES L.C.N. 6139
CLUB DE MAJORETTES LES LUCIOLES DE ST-ELZÉAR INC. (LE) 6139
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. ABITIBI INC. 6139
COMPAGNIE DE RESSOURCES CENTURY LIMITÉE (*L.R.P.*) 6139
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE CONSEILLERS EN PROJETS PRÉFABRIQUÉS LTÉE 6139
CONSTRUCTIONS CASTILLON INC. (LES) 6139
CORFU REALTIES LTD. 6140
CORPORATION MANUFACTURIÈRE BARBELLE QUÉBEC LTÉE (LA) 6140
CORPORATION MINIÈRE QUEWEST (LA) (*L.R.P.*) 6140
DÉVELOPPEMENT LAFONTAINE INC. 6140
DIAMOND HEAD RESOURCES LTD. 6140
ENTREPRISES CATBE LTÉE (LES) 6140
ENTREPRISES COMPAGNONS INC. 6140
ENTREPRISES COURCHESNE LTÉE (LES) 6140
ENTREPRISES VIL-MA INC. 6140
FAURE (MICHEL) SURGICAL EQUIPMENT INC. 6139
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ 6140

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

FESTIMOUCHETÉE DE LA MITIS INC. (LA) 6140
FONDATION C.E.M.S. 6140
GIGUÈRE (JEAN) INC. 6140
GINAU INC. 6140
GROUPE DE RECHERCHE EN INFORMATION ET EN PRODUCTION (G.R.I.P.) INC. (LE) 6140
HANDFIELD (JACQUES) INC. 6140
HARRIS RECORD & PHONOGRAPH COMPANY, LIMITED 6140
HÔTEL OBALSKI LIMITED 6140
IMMEUBLES CORFOU LTÉE (LES) 6140
IMPORTATION DE CHAUSSURES PRIMO INC. 6141
INSTITUT DE RECHERCHES EN MOTIVATION ET PRODUCTIVITÉ INC. 6141
INTERNATIONAL PREFAB PROJECTS CONSULTANTS COMPANY LTD. 6139
INVESTISSEMENTS NORMINCO INC. 6141
ISLANDS SECURITY INC. 6142
JUNO METALS CORPORATION (*N.P.L.*) 6141
LAJEUNESSE (W.) & CO. LTD. 6141
LAJEUNESSE (W.) & CIE LTÉE 6141
M.B.M. KENNELS AND CANINE TRAINING CENTRE INC. 6139
MERCIER EXPRESS INC. 6141
MINES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC LTÉE (LES) (*L.R.P.*) 6141
MONT ST-HILAIRE FOOD INC. 6138
PAULY (W.H.) LIMITED 6141
PERMA DEVELOPMENT CORP. 6141
PHOTO FRANCE INC. 6141
PILON (PAUL) INC. 6141
PLACEMENTS QUESURA INC. (LES) 6141
PLACEMENTS ST-BRUNO INC. (LES) 6141
PLACEMENTS SOLIDEX INC. (LES) 6141
PRIMO SHOES IMPORTING INC. 6141
PRODUCTIONS JEAN, MICHÈLE INC. 6141
QUÉBEC NORTH-WEST MINES LTD. (*N.P.L.*) 6141
QUÉBEC POP CORN INC. 6141
QUEWEST MINES CORPORATION (*N.P.L.*) 6140
RESEARCH INSTITUTE IN MOTIVATION AND PRODUCTIVITY INC. 6141
RIVERSHORE AUTO SALVAGE INC. 6141
ROBITAILLE HUILE À CHAUFFAGE LTÉE 6141
ROULOTTES CHAMPLAIN LTÉE 6142
SALAISON ROXBORO INC. 6142
SÉCURITÉ DES ÎLES INC. 6142
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT R. GERVAIS DECARY, PÈRE & FILS, LTÉE 6142
SOCIÉTÉ DÉMOSTHÈNE INC. (LA) 6142
SOCIÉTÉ D'OUTILLAGE MIEL LTÉE 6142
TECK EXPLORATION COMPANY LIMITED 6142
TÉLÉFUSION INC. 6142
TEXTILES TRANS AMIE LTÉE (LES) 6142
TRANS AMIE TEXTILES LTD. 6142
TRIPLE S. CONSTRUCTION LTD. 6142
WORBACO TRADING CORPORATION LTD. 6142

LETTRES PATENTES ANNULÉES

AIGLES XM DE SHERBROOKE ENRG. (LES) 6142
AGENCE DE PUBLICITÉ PLANITEX INC. 6142
ALAF INC. 6142
AMIS DE LA FALAISE (LES) 6142
AMIS DES CHEFS INC. (LES) 6142
AMIS DU RAIL INC. (LES) 6143
ARTANA, INC. 6143
ARTISTES UNIS DE LONGUEUIL (LES) 6143
ASSOCIATION CANADO-MAROCAINE (L') 6143

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

Page

ASSOCIATION CODAS INC. 6143
ASSOCIATION CULTURELLE GRECQUE DE MONTRÉAL 6143
ASSOCIATION CULTURELLE RAYON DE SOLEIL 6143
ASSOCIATION DE BALLON SUR GLACE MINEUR 6143
ASSOCIATION DE GARDIENNAGE DE MONTRÉAL-NORD 6143
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR D'AYLMER (L') 6143
ASSOCIATION DE PARENTS DES ÉTUDIANTS DU CEGEP DE STE-FOY INC. 6143
ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN AUTOMOBILE DU QUÉBEC LTÉE (L') 6143
ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CRÉDIT DU SAGUENAY INC. 6143
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE GATINEAU, INC. 6143
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE STE-THÉRÈSE-EN-HAUT 6143
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA RUE PRINCE-ARTHUR INC. (L') 6143
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE BUCKINGHAM LTÉE (L') 6143
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE GRANDE-RIVIÈRE INC. 6143
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA LANGELIER-VAL MARIE INC. 6143
ASSOCIATION DES MODELEURS DE MONTRÉAL ET DES ENVIRONS QUÉBEC 6143
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES SALONS DE BILLARD DU QUÉBEC 6143
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL INC. 6144
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS DU LAC ASHTON 6144
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS D'HABITAT STE-ADÈLE INC. 6144
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS EN FORMATION DES MAÎTRES AU SECONDAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (A.G.E.F.M.A.S.U.S.) 6144
ASSOCIATION LAVALLOISE POUR LES ARTS PLASTIQUES 6144
ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ARTISTES ANTILLAIS 6144
ASSOCIATION NATIONALE DES THÉRAPEUTES BÉHAVIORISTES 6144
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES CHALETS DU COMTÉ DE SAGUENAY INC. (L') 6144
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AMITIÉ ENTRE NOIRS ET BLANCS 6144
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE LA RIVIÈRE-MATANE INC. 6144
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS DE J.E. AUDET SOUDURE INC. 6144
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS DU CANADIEN NATIONAL DE GARNEAU INC. 6144
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE LA RENCONTRE 6144
ASSOCIATION SPORTIVE DU COIN INC. 6144
ASSOCIATION TOURISTIQUE DE ST-HIPPOLYTE INC. 6144
AUBERGE LE PRÉAMBULE INC. 6144
AUTOBEL RIVE-SUD INC. 6144
BELISLE ET HALDE INC. 6144
BLACK AND WHITE FRIENDSHIP ASSOCIATION OF QUÉBEC 6144
BOUTIQUE ALAIN ST-LOUIS INC. 6145
BOUTIQUE RÉALITÉ FÉMININE INC. (LA) 6145
BOUTIQUE-ATELIER LES SABOTS DE LA VIERGE 6145
BREIL (ANDRÉE) LTÉE 6145
BRICOLEURS DE MATAGAMI INC. (LES) 6145
CANADIAN BUSINESSMEN'S SOCIAL CLUB INC. 6147
CARNAVAL DES NEIGES DE ST-BRUNO INC. (LE) 6145
CARREFOUR DE L'ACTION BÉNÉVOLE AUPRÈS DES JEUNES DE LA RÉGION 03 6145
CASSE-CROÛTE LOUTRAKI LTÉE 6145
CENELLE INC. (LA) 6145
CENTRE D'ART DE MATANE INC. 6145
CENTRE DE FORMATION THÉÂTRALE ET CHORALE DE TASCHEREAU-FORTIER INC. 6145
CENTRE DE L'AUTO 755 INC. 6145
CENTRE DES LARYNGECTOMISÉS DU QUÉBEC INC. 6145
CENTRE D'ÉTUDE ET DE CONSULTATION PSYCHO-SOCIALE SUR LA CROISSANCE, LONGUEUIL, INC. 6145
CENTRE D'EXPOSITION DES BOIS-FRANCS 6145
CENTRE D'INFORMATION SUR LA RÉINSERTION DE L'EX-PATIENT PSYCHIATRIQUE DE QUÉBEC 6145
CENTRE NOUVEL ÂGE DE RIMOUSKI ENR. (LE) 6145
CERCLE DES AFFAIRES DE ST-BRUNO LAC-ST-JEAN INC. (LE) 6145
CHAMPIONNATS CYCLISTES CANADIENS 1979 INC. (LES) 6145

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

Page

CHORALE DE ST-MAXIME-DE-SCOTT INC. (LA) 6145
CLUB AUTOMOBILE BAIE-COMEAU-HAUTERIVE INC. (LE) 6145
CLUB AUTO-SPORT DEUX-MONTAGNES INC. 6146
CLUB BASHOCK INC. 6146
CLUB BOTAFOGO 6146
CLUB DE DANSE DE TERREBONNE INC. 6146
CLUB DE HOCKEY LES VOLANTS INC. 6146
CLUB DE KARATÉ SHOTOKAN DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN (A.J.K.) INC. 6146
CLUB DE KUNG FU DE HAUTERIVE INC. (LE) 6146
CLUB DE L'ÂGE D'OR THÉODORE VIAU (LE) 6146
CLUB DE L'AMICALE DES SOURDS DE QUÉBEC INC. 6146
CLUB DE PLONGÉE LES ROUTIERS SOUS-MARINS INC. 6146
CLUB DE RADIO AMATEUR DE BROMPTONVILLE (C.R.A.B.) 6146
CLUB DE RADIO AMATEUR LONGUEUIL 6146
CLUB DE ROULI ROULANT DE RIMOUSKI 6146
CLUB DE SERVICE DE RADIO GÉNÉRAL NORANDA-NORD INC. 6146
CLUB DE SIMULATIONS MILITAIRES DE MONTRÉAL INC. (LE) 6146
CLUB DE SKI DE FOND DE FRELIGHSBURG 6146
CLUB DE SKI DE FOND LAC SCRYER 6146
CLUB DE SOCCER PANTHÈRES (1978) INC. 6146
CLUB DE SOCCER RENAISSANCE CÔTE-DES-NEIGES 6146
CLUB LES MOUSQUETAIRES DE SHERRINGTON INC. 6146
CLUB LES VOLANTS DE CHICOUTIMI INC. 6147
CLUB LIONS DE SOULANGES INC. 6147
CLUB OPTIMISTE CARIGNAN INC. (LE) 6147
CLUB SOCIAL CASERTA INC. 6147
CLUB SOCIAL DES GENS D'AFFAIRES CANADIENS INC. (LE) 6147
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. MONTRÉAL INC. 6147
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. RIMOUSKI INC. 6147
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. SEPT-ÎLES INC. 6147
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. TROIS-RIVIÈRES INC. 6147
CLUB SOCIAL ET SPORTIF JEANNE D'ARC 6147
CLUB SOCIAL PATRIOTE MONTRÉAL-NORD INC. (LE) 6147
CLUB SOCIAL RACINES 6147
COMITÉ ACTION-MÉDICAMENTS C.A.M. 6147
COMITÉ DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DE ST-PAUL-DU-NORD 6147
COMITÉ INTER-MUNICIPAL DES CITOYENS DE BAIE-SAINT-PAUL 6147
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA CONFÉRENCE D'INFORMATIQUE 1979 INC. (LE) 6147
COMITÉ SOCIAL JEAN-PAUL INC. 6147
COMPLEXE VILLAGE ST-DENIS INC. 6147
CONSEIL DE LA MISE EN MARCHÉ P.M.E. QUÉBEC LTÉE 6147
CONSTRUCTION LEBLANC ET BOSSÉ INC. 6147
CONSULTANTS EN PÂTES ET PAPIERS COPPA INC. (LES) 6147
CORPORATION CHINOISE D'HABITATION DE MONTRÉAL 6147
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL DE LA RÉGION DE MAGOG-ORFORD 6148
CORPORATION DU PALAIS DES SPORTS DE JONQUIÈRE INC. 6148
CORPS DE CLAIRONS ET TAMBOURS LES SAPHIRS DE ST-HUBERT INC. 6148
CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRONS LES DEMOISELLES DU QUÉBEC 6148
CÔTE DES NEIGES REBIRTH SOCCER CLUB 6146
COURSIER INC. (LE) 6148
CYR, HOGAN, RITCHIE LTÉE 6148
DÉBOISEMENT DESGRON INC. 6148
DÉPANNEUR SIMON INC. 6148
DOGEJA INC. 6148
DOMAINE BÉDARD INC. (LE) 6148
DYNAMOS DE L'OUTAOUAIS (LES) 6148
ÉCLIPSES DE SEPT-ÎLES INC. (LES) 6148
ÉLEVEURS DE PETITS COURSIERS DU QUÉBEC INC. (LES) 6148
ENTREPRISES DE CONSTRUCTION BERNARD ROULEAU INC. (LES) 6148

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

Page

ÉRUPTION I (L') 6148
ESPOIR DE VIE INC. 6148
ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT QUÉBÉCOIS 6148
FÉDÉRATION DES RADIOAMATEURS QUÉBÉCOIS INC. 6148
FERME JET BLEU INC. 6148
FERME SIREND INC. (LA) 6148
FERMES JOLI COEUR INC. (LES) 6148
FERVENTS AMATEURS DES NORDIQUES (F.A.N.) INC. (LES) 6149
FESTIVAL MUSICAL QUÉBEC (LE) 6149
FESTIVAL RÉGIONAL DE LA MORUE DE GASPÉ-NORD INC. 6149
FOLKLOJAZZ QUÉBEC INC. 6149
FONDATION CYRILLE PICARD 6149
FONDATION ÉDEN INC. 6149
FRELIGHSBURG CROSS-COUNTRY SKI CLUB 6146
GESTION ACIER STRUCT INC. 6149
GRAND CIRQUE ORDINAIRE (LE) 6149
GRAND PRIX ST-LAURENT INC. 6149
GROUPE DE LA PLACE PUBLIQUE (LE) 6149
GYMBAIE 6149
HABITATIONS DUROBEC INC. (LES) 6149
HABITATIONS OVIETTE (LES) 6149
HABITATIONS PALUGRAIN INC. (LES) 6149
HAVRE JOLI INC. (LE) 6149
IMMEUBLES DE LA POINTE À CALLIÈRES INC. (LES) 6149
IMMEUBLES LONLARO INC. (LES) 6149
IMMEUBLES TAMPA INC. 6149
IMPORTATIONS P.R. INC. 6149
INSTITUT DES ÉTUDES JUIVES ACADÉMIQUES ET COMMUNAUTAIRES (L') 6149
INSTITUTE FOR ACADEMIC AND COMMUNAL JEWISH STUDIES 6149
LAKE ASHTON LANDOWNERS ASSOCIATION 6144
LEAGUE HOCKEY-VÉTÉRANTS, OLYMPIAS ET UNIVERSELS 6149
LIGUE AMICALE DE POINTE CALUMET 6150
LIGUE DE BALLE LENTE FÉMININE LAC ST-FRANÇOIS 6150
LIGUE DE BALLE-MOLLE DE PORT-DANIEL INC. 6150
LIGUE DE BALLON-BALAI DU ZODIAQUE 6150
LIGUE DE HOCKEY LES VIEILLES BOTTINES DE L'ISLET INC. 6150
LIGUE DU TROISIÈME SOUFFLE (LA) 6150
LOCATION M. S. INC. 6150
LOISIRS DE MAPLE GROVE INC. (LES) 6150
LOUVOYEURS 6150
M.S. LEASING INC. 6150
MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE (LA) 6150
MAISON DU SECOURS D'AYLMER INC. 6150
MANOIR DE CHANDLER INC. 6150
MANOIR MONKLAND LTÉE 6150
MAXITECH INC. 6150
MODE 2000 INC. 6150
MONIQUE ET SES COMÉDIENS DU 3e ÂGE INC. 6150
MONTRÉAL CARIBBEAN PLAYERS ASSOCIATION 6144
MONTRÉAL CHINESE HOUSING CORPORATION (THE) 6147
MOUVEMENT POUR LES FÉES ONT SOIF 6150
MUSÉE FLOTTANT DU NAVIGATEUR 6150
MUSICATOUT 6150
NATIONAL ASSOCIATION OF BEHAVIOUR THERAPISTS 6144
ORDRE LOYAL DES MOOSE LOGE 2209 DE GATINEAU INC. (L') 6150
PANTHERS SOCCER CLUB (1978) INC. 6146
PETIT MOULIN D'ART (LE) 6150
PINCOURT HORTICULTURAL SOCIETY 6151
PIONNIERS DE GATINEAU INC. (LES) 6150

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

PLURISON INC. 6151
POSEURS D'ARMATURES DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN LTÉE (LES) 6151
PRODUCTIONS ESTRART INC. 6151
PRODUCTIONS SOUS LE CAP INC. (LES) 6151
PROMOTEURS DE L'INDUSTRIE DES COURSES À SHERBROOKE INC. (LES) 6151
QUÉBEC LARYNGECTOMIZED CENTER INC. 6145
REFLETS DE LA GAMME DE LAWRENCEVILLE (LES) 6151
REGROUPEMENT DES CHILIENS DE L'OUTAOUAIS 6151
REGROUPEMENT DES COMPAGNIES QUÉBÉCOISES DE DANSE PROFESSIONNELLE 6151
REGROUPEMENT DES ÉTUDIANTS DU SOIR C.V.M. INC. 6151
RÉSEAU DE VOYAGES QUÉBEC INC. 6151
RESTAURANT AU COQ NORMAND (1978) LTÉE 6151
SELHI & ASSOCIES, CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC. 6151
SERVICE D'AIDE ET D'ADAPTATION POUR IMMIGRANTS DE LAVAL INC. 6151
SERVICE D'INTÉGRATION POUR HANDICAPÉS DE MONTRÉAL 6151
SERVICES DE TENUE DE LIVRES C.M.B. INC. 6151
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION CENTRE-SUD INC. (LA) 6151
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE CALIXA-LAVALLÉE 6151
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PINCOURT 6151
SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE CHARLESBOURG INC. (LA) 6151
SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LOTBINIÈRE 6151
SPORT SELECT INC. 6152
STUDIO BALLOCAMPI DE VALLEYFIELD INC. 6152
SUNNYSIDE CULTURAL ASSOCIATION 6143
THÉÂTRE DE MARIE-ROSE INC. (LE) 6152
THÉÂTRE DU PETIT-BRÛLÉ (LE) 6152
THÉÂTRE HORIZONS 6152
THÉÂTRIERS (LES) 6152
TRAVEL NETWORK QUÉBEC INC. 6151
TROUPE DE DANSE LE TRAIT D'UNION INC. (LA) 6152
UNIFICATION LATINO-AMÉRICAINE 6152
UNION DES DÉFAVORISÉS DE SEPT-ÎLES (L') 6152
USINAGES IRÉNÉE TREMBLAY INC. (LES) 6152
VÉLO-CLUB SOREL-TRACY INC. 6152

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

GAGEX INC. 6152

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

CHAMBLY, VILLE 6194
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, VILLAGE 6195
SAINT-HUBERT, VILLE 6196
SAINT-JÉRÔME, VILLE 6197

VENTE(S) PAR LICITATION

GAGNON c. LE CURATEUR PUBLIC ès qualités aux biens de ROSE-ALMA HUBERT 6198

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ABITIBI

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR c. FOGARTY *ET AL.* 6198
NUTRITE INC. c. LAMBERT & LAMBERT LTÉE 6199

HULL

COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE DE PAPINEAU c. PHILIPPE 6199

IBERVILLE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CLOUTIER 6200

VENTE(S) PAR SHÉRIF

Page

IBERVILLE — *suite*

CAISSE POPULAIRE NOTRE DAME AUXILIATRICE c. VIENS 6202
COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE c. DOMAINES JOYEUX LTÉE 6202

KAMOURASKA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION J.M. PELLETIER INC. (LES) c. BLANCHET *ET AL.* 6203
CABANO, VILLE c. LES ENTREPRISES J.C. LECLERC INC. 6203

MONTRÉAL

BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE c. DOUCET 6204
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. RESTAURANT BASANT LTÉE *ET AL.* 6204
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LANZIERI *ET AL.* 6205
CAISSE POPULAIRE DE ST-CONSTANT (LA) c. BOYD 6206
CAISSE POPULAIRE ST-CLAUDE c. VACHON 6206
CAISSE POPULAIRE STE-DOROTHÉE c. RIEL *ET AL.* 6206
LÉCUYER *ET AL.* c. H.A.R. INVESTMENT INC. 6207

QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE DE JOLY c. DEMERS 6207
CRÉDIT FONCIER c. ÉQUIPEMENT SÉLECT INC. 6208
FORTIN c. FORTIN *ET AL.* 6208
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU CRÉDIT FONCIER c. LES IMMEUBLES KARINE LTÉE 6209
SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC c. IAIZZO 6209
SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC c. IAIZZO 6209

ROUYN-NORANDA

BANQUE NATIONALE DU CANADA (LA) c. LES HÉRITIERS DE LÉVIS MASSE 6210

SAINT-FRANÇOIS

CAISSE POPULAIRE MAGOG-EST c. CHARBONNEAU 6210
COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST (LA) c. LE CENTRE DE TENNIS INTÉRIEUR DE SHERBROOKE INC. 6211
CRÉDIT FONCIER c. LES ENTREPRISES M.R.C. INC. 6211

SAINT-HYACINTHE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SAINT-HYACINTHE (LA) c. JANSON *ET AL.* 6212

TERREBONNE

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. MC CRAKEN 6212
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ROBICHAUD 6213
CAISSE POPULAIRE DE STE-AGATHE-DES-MONTS (LA) c. THERRIEN 6214
CORPORATION MUNICIPALE DE VAL-MORIN c. GORDONA *ET AL.* 6215
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6216
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6216

TROIS-RIVIÈRES

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. ST-PIERRE *ET AL.* 6217

VENTE(S) POUR TAXES

ASBESTOS, VILLE 6218
SAINT-LÉONARD, VILLE 6218